

la lettre trisannuelle de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat (*iriv*)
www.iriv.net -

Vingtième

directrice de la publication : dr Bénédicte Halba, présidente de l'*iriv*

rédatrice en chef : dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'*iriv*

www.benevolat.net ou www.volontariat.net

contact : les rives de l'iriv - info@iriv.net

Sommaire

Septembre 2004 - numéro 1 – singularité	p 5
Décembre 2004 - numéro 2 – reconnaissance	p 11
Mars 2005 - numéro 3 – engagement	p 17
Juin 2005 - numéro 4 – limites	p 25
Septembre 2005 - numéro 5 – motivations	p 33
Décembre 2005 - numéro 6 – changement	p 41
Mai 2006 - numéro 7 – fraternité	p 47
Septembre 2006 - numéro 8 – transmission	p 55
Janvier 2007 - numéro 9 – témoignage	p 63
Mai 2007 - numéro 10 – combat	p 71
Septembre 2007 - numéro 11 – compétence	p 79
Janvier 2008 - numéro 12 – différence	p 89
Mai 2008 - numéro 13 – confiance	p 97
Septembre 2008 - numéro 14 – sollicitude	p 105
Janvier 2009 - numéro 15 – pardon	p 113
Mai 2009 - numéro 16 – promesse	p 121
Septembre 2009 - numéro 17 – expérience	p 129
Janvier 2010 - numéro 18 – prélude	p 141
Mai 2010 - numéro 19 – l'autre	p 145
Septembre 2010 - numéro 20 – confins	p 155

© *iriv*, Paris, Décembre 2010.

« En application de la loi du 11 mars 1957 (article 41) et du Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992, toute reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est strictement interdite sans autorisation expresse de l'éditeur.

Il est rappelé à cet égard que l'usage abusif et collectif de la photocopie met en danger l'équilibre économique des circuits du livre ».

Préface

Depuis septembre 2004, l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat (*iriv*) publie une infolettre trisannuelle qui éclaire sur l'actualité du bénévolat et du volontariat. Les vingt numéros publiés ont permis de donner la parole à ceux qui désiraient s'exprimer sur les facettes de l'engagement en France et dans le Monde.

A l'occasion de l'Année européenne du bénévolat, en 2011, l'*iriv* a le plaisir de vous proposer un numéro spécial de *ses rives*. Cette sélection d'articles a pour ambition de montrer l'évolution des thèmes qui ont été traités, de la singularité aux confins, de la confiance à la promesse. Nos rives se sont enrichies depuis 2006 de contributions européennes, issues de douze pays, de l'Autriche à la Slovaquie avec un détour, en 2009, par l'Iran.

Nous tenons à remercier tous les rédacteurs de nos rives qui ont contribué par leurs travaux à enrichir le débat sur le bénévolat et à témoigner de son importance au début du XXIème siècle. Nous souhaitons que cette année européenne soit l'occasion de débats riches et originaux sur un sujet toujours d'une brûlante actualité.

Bénédicte Halba
Co- fondatrice des *rives de l'iriv*

Vingt numéros déjà ! Nous étions loin d'imaginer que les *rives de l'iriv* compteraient aujourd'hui près de cinq mille abonnés. Nous les remercions de leur fidélité.

La création de cette revue électronique est née de notre envie d'aborder différemment le bénévolat. La rive éditoriale a proposé un éclairage économique et sociologique, fondé sur des exemples pratiques. La rive spirituelle a apporté des prolongements philosophiques et religieux. La rive académique a creusé les arcanes étymologiques de nos thèmes. Dès le septième numéro, la rive européenne a souligné la diversité des regards internationaux sur le bénévolat.

Du *combat* aux *confins*, de la *différence* à l'*expérience*, ces numéros ont montré que le bénévolat pouvait se décliner sur tous les tons. La notion est riche et complexe à l'image de tous les bénévoles. « La liberté est la faculté de choisir ses contraintes » disait Jean-Louis Barrault, quelle définition plus pragmatique de celui qui « veut bien ».

Belle année du bénévolat à tous !

Eve-Marie Halba
Co- fondatrice des *rives de l'iriv*

numéro 1 - septembre 2004- singularité

Pour fêter ses sept ans, l'âge de raison, l'**iriv** vous propose une infolettre trimestrielle sur le bénévolat et le volontariat.

Ce premier numéro évoque la singularité. La **rive éditoriale** explique comment valider les acquis bénévoles. La **rive académique** expose le cas exemplaire de Renaut de Montauban, bénévole radical. La **rive spirituelle** distingue le bénévolat de la charité.

sommaire

rive éditoriale Bénédicte Halba **Valider les acquis de l'expérience bénévole**

rive académique Eve-Marie Halba **Saint Renaut, une leçon de bénévolat**

rive spirituelle Régis de Saint-Rémy **Bénévolat et charité**

numéro 1 - septembre 2004- rive éditoriale

dr Bénédicte Halba

Valider les acquis de l'expérience bénévole (vaeb)

La loi de janvier 2002 dite de « modernisation sociale » a introduit une nouveauté importante : elle permet la validation des acquis de l'expérience des activités professionnelles, non salariées et bénévoles. Cette possibilité était offerte depuis juillet 2000 au seul secteur associatif relevant de la Jeunesse et des Sports.

L'expérience bénévole dans le cadre d'une association peut désormais être prise en compte pour suivre une formation ou obtenir tout ou partie d'un diplôme grâce à la validation des acquis. La durée de trois ans exigée par la VAE constitue, pour les associations, un engagement important pour fidéliser des bénévoles. Un « passeport de l'engagement » ou tout « portefeuille des compétences » devraient permettre de passer d'une structure associative à l'autre tout en enrichissant ses acquis. L'information sur la Validation des acquis de l'expérience bénévole (VAEB), des outils d'évaluation et une certification propres au milieu associatif restent à proposer. Identifier, au sein des associations, les personnes capables de valoriser les compétences des bénévoles et les former aux outils et méthodes de bilans de compétences constitue un autre enjeu pour les associations.

Une véritable reconnaissance de la Validation des acquis de l'expérience bénévole passe également par la mise en place de passerelles avec le secteur public (administrations impliquées, notamment les services déconcentrés Jeunesse et Sports mais aussi les collectivités locales) et le secteur privé. L'engagement associatif est une forme d'apprentissage informel et non formel qui enrichit le profil d'un candidat, au même titre que son parcours « officiel », en offrant un éclairage spécifique sur des compétences acquises dans un contexte particulier.

Au niveau européen, dans le cadre d'un programme communautaire, Leonardo da Vinci, l'*iriv* mène une réflexion avec l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, l'Italie, la Pologne et le Royaume-Uni, sur le moyen et la manière de valoriser cette expérience bénévole dans une perspective professionnelle. La « VAEB pour un projet professionnel » expérimentera un outil et une méthode pour identifier, valoriser et évaluer l'expérience bénévole. En Champagne Ardenne, partenaire de ce projet pour la France, la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports consulte actuellement les associations champagnes ardennaises (1).

Au niveau français, l'*iriv* travaille depuis 2003 avec l'Association de Réflexion, d'Information et d'Accueil des familles de militaires en activité (ARIA) sur l'emploi du conjoint, les obstacles auxquels sont confrontées les femmes de militaires décidant de rejoindre le marché du travail. Valoriser les acquis de l'expérience bénévole (VAEB) pourrait faciliter l'insertion professionnelle, en faisant reconnaître un engagement associatif, vis à vis de l'Institution et de la société civile. Les responsables d'ARIA sont très sensibles à la formation et travaillent en étroite collaboration avec les Cellules d'accompagnement à l'emploi des conjoints (CAEC) qui mettent en valeur l'expérience bénévole ou professionnelle des conjoints de militaires, pour les orienter professionnellement (2).

A l'initiative du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative (Délégation à l'emploi et aux formations) deux groupes de travail ont été initiés en mars 2003 : « Bénévolat et construction de la compétence », « Bénévolat et professionnalisme ». Le premier a proposé un canevas de portfolio de compétences qui pourrait servir de base à un portfolio européen de validation des acquis de l'expérience bénévole. Le second s'est attaché aux définitions du bénévolat, des compétences et au « repérage pratique des compétences » pour les membres du jury chargé de valider la VAEB.

Au niveau régional, l'*iriv* travaille actuellement sur un « Passeport de l'engagement bénévole » avec la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports de Bretagne et la Délégation départementale à la vie

associative d'Ille et Vilaine qui ont associé les Délégations départementales à la vie associative des Côtes d'Armor, du Morbihan et du Finistère. L'objectif est de proposer un document de référence aux bénévoles qui pourront ainsi conserver une trace de leur engagement associatif et le produire à l'occasion d'une validation des acquis de l'expérience (VAE), d'une recherche d'emploi ou d'une nouvelle action bénévole (3). Cette expérience pourrait être étendue à toute la France fin 2005.

La loi de modernisation sociale de janvier 2002 a ouvert la validation des acquis de l'expérience au champ bénévole. Si le principe est acquis, il reste à faire des propositions concrètes pour qu'un bénévole puisse utiliser son expérience pour un projet professionnel. Un bénévolat enrichit le « capital humain et social ». L'engagement associatif est un exemple d'apprentissage non formel et informel qui prend tout son poids dans un marché du travail où éducation et formation permanentes sont des droits reconnus à tout individu.

Notes

- (1) Plus d'informations sur le site : www.eEuropeassociations.net
- (2) Plus d'informations sur le site : www.aria-paris.org (rubrique Actualité)
- (3) Plus d'informations sur le site : www.iriv.net (rubrique Etudes)

numéro 1 - septembre 2004- rive académique

dr Eve-Marie Halba

Saint Renaud, une leçon de bénévolat

Le premier numéro des *rives de l'iriv* célèbre saint Renaud, héros d'une épopée du XIIIème siècle (1). Quelle est l'histoire de ce personnage légendaire, chassé de France par Charlemagne, *forjuré* par son père (2), pèlerin à Jérusalem, qui meurt en martyr à Cologne ?

Banni pour le meurtre du neveu de Charlemagne, Renaud obtient le pardon impérial en faisant un pèlerinage à Jérusalem. Il décide alors de mener une vie d'ascète jusqu'au jour où il entend qu'on construit une cathédrale à Cologne. Pour un denier symbolique par jour, il se fait simple porteur de pierres. Les ouvriers, inquiets de cet engagement radical et désintéressé, profitent d'un instant de prière de leur « concurrent » pour le lapider et le jeter dans le Rhin. Mais son corps surnage, entouré d'une lumière surnaturelle et d'un banc de poissons : l'évêque fait repêcher la sainte dépouille pour l'enterrer à Cologne. Un dernier miracle dirige le convoi funèbre vers Trémoigne (actuelle Dortmund) qui accueille les reliques, désormais objets de dévotion pour tous les pèlerins.

Renaud, héros épique et saint martyr, nous invite à réfléchir sur le bénévolat/volontariat. Tout d'abord, il peut aider à comprendre l'origine sémantique des termes *bénévole* et *volontaire* (3). Renaud a mené de nombreux combats contre les païens en Gascogne et à Jérusalem avant de venir à Cologne. Quand il s'engage sur le chantier, il est *volontaire* au sens militaire du mot (attesté dès le XVIIIème siècle) et au sens moderne. Mais le chevalier a déposé les armes, la dimension religieuse remplace la dimension guerrière. C'est un acte *bénévole* au sens que le droit ecclésiastique a imprimé à ce terme avant de lui donner sa signification moderne.

La concurrence entre bénévoles et salariés est centrale dans l'épopée(4). Recevoir une rémunération minimale est-il une menace pour le monde du travail ? L'épopée radicalise la situation : Renaud s'impose dans un chantier en travaillant comme un forçat pour un denier symbolique. Sa candidature spontanée ravit le chef de chantier mais son dévouement est senti comme dangereux par les autres ouvriers. Pourquoi Renaud leur fait-il peur ? Il met en évidence le fait que bâtir une cathédrale n'est pas un travail comme un autre c'est participer à une œuvre collective, de longue haleine et destinée à durer. L'enthousiasme de « l'ouvrier de Dieu » est un témoignage de sa foi qui invite à réfléchir sur le sens de l'engagement. Le *bénévole/volontaire* ne peut exercer n'importe quelle activité et s'impliquer avec la même ferveur si son action ne lui tient pas à cœur. Le bénévolat/volontariat ne menace pas l'emploi : la société ne pourrait rétribuer toutes les activités sportives, culturelles et humanitaires sans cet engagement désintéressé.

La reconnaissance, thème crucial de l'épopée, est aussi au cœur du bénévolat. Renaud trouve la mort parce qu'il s'est fait haïr des ouvriers, sa sanctification permet de le « réintégrer » dans la société. Il est reconnu comme saint par l'évêque de Cologne et le voyage merveilleux vers Trémoigne crée un nouveau lieu de culte. Ainsi, dès que Renaud disparaît, le clergé se rend compte de l'importance de son dévouement et les pèlerins vont vénérer ses saintes reliques : n'était-il pas trop tard ? C'est souvent un triste constat : si le bénévolat est décrié, les volontaires mal reconnus, dès qu'ils n'oeuvrent plus, la société regrette leur engagement et réalise bien tard qu'ils n'étaient pas une menace mais une aide salutaire.

Notes

(1) *Renaut de Montauban* a été édité en ancien français par Jacques Thomas (Genève, Droz, 1989). Une traduction écourtée est disponible en livre de poche (*Les Quatre Fils Aymon ou Renaut de Montauban*, M. Combarieu du Grès et J. Subrénat, Paris, Folio, 1983). Ma thèse de doctorat est consacrée à cette épopée (*Renaut de Montauban, épopée d'un exclu*, Lille Septentrion, 2002)

(2) Le *forjurement* est un double serment promissoire. Les membres du lignage jurent de renier leur parent criminel pour éviter la vengeance de clan à clan. Dans l'épopée, le père Aymon forjure ses quatre enfants (les trois autres fils se considèrent comme solidaires du crime de Renaud). L'autre serment concerne le meurtrier qui reconnaît sa culpabilité et jure devant tous de ne plus jamais revenir dans la terre de son crime. Dans l'épopée, Renaud obtient une peine substitutive du bannissement, le pèlerinage expiatoire à Jérusalem.

(3) Voir *Bénévolat et Volontariat en France et dans le monde*, B. Halba, Paris, les Etudes de la Documentation française, p.13-14.

(4) Voir *Bénévolat/Volontariat et emploi : concurrence ou complémentarité*, Publication de l'*iriv*, Paris, 1999.

numéro 1 - septembre 2004- rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Bénévolat et charité

On voit tout de suite ce qui distingue les deux termes : alors que le mot bénévolat a un sens général et plus englobant, le mot charité possède une connotation confessionnelle, sinon religieuse. Ce terme de bénévolat devient d'ailleurs de rigueur, il est plus moderne, plus actuel que celui de charité qui peut sembler désuet, réducteur, voire péjoratif ou humiliant pour celui qui en est l'objet. On répond en plaçant charité sur un autre plan, elle recouvre aussi bien les petites choses que les grandes. On répond également que bénévolat a un sens plus collectif, " au service de la société " et qu'il nécessite souvent une organisation. Charité décrit une activité plus spontanée, plus individuelle, voire " personnaliste " (ce qui n'aboutit pas forcément à son sens philosophique). Là encore on peut discuter car le bénévolat repose avant tout sur un choix personnel, et la charité " existe aussi sur un plan collectif prenant alors le nom d'organisation caritative, ce qui est le cas le plus fréquent. Qui n'a pas entendu parler du Secours catholique ?

Bénévolat et charité ont plusieurs caractéristiques communes : gratuité de l'acte volontaire, service du prochain ou de la communauté, absence de discrimination. Alors pourquoi les distinguer, tous deux relevant, comme nous l'avons dit, de " choix volontaire prenant appui sur des motivations personnelles ". La différence des mots apparaît secondaire, on peut pourtant trouver un intérêt à employer le mot charité, au moins dans certains cas. Car, loin de s'opposer au bénévolat, la charité le complète dans son activité au service des autres. Cet intérêt porte sur plusieurs points.

Tout d'abord sur celui qui pratique l'acte volontaire. Il est invité à se dépasser soi-même. Comme disait l'apôtre Saint Paul : " la charité excuse tout, croit tout, espère tout, supporte tout ". Chaque mot a son poids. L'acte volontaire demande parfois un service et une abnégation tels que le mot charité devient consolateur et vivifiant. On prend en compte le prochain, et non un désir philanthropique. Les idées sont ainsi précisées. Et le bénéficiaire de la charité, à son tour, ne prendra-t-il pas du service dans une organisation bénévole, lorsqu'il aura compris cet état d'esprit ? L'exemple n'est pas spectaculaire.

Pour illustrer ce dépassement de soi-même, regardons l'histoire : Saint Vincent de Paul n'hésitait pas à remplacer les galériens défaillants lorsqu'il était aumônier des galères ? Même héroïsme dans l'Ordre des Trinitaires chargés du rachat des captifs chrétiens sur les galères turques, dont ils prenaient la place... Enfin prenons l'exemple de Mère Térésa, que nous pourrions appeler de pure charité. Les mourraient de Calcutta, dans un pays où la mortalité reste très élevée, reçoivent des personnes qui mourraient dans la rue. Deux sœurs -les Missionnaires de la Charité- sont préposées à les assister dans leurs derniers moments. On devine les questions que peuvent poser les malades sur la souffrance, la mort - qui est la pire des souffrances- et l'au-delà. S'il n'est pas facile d'y répondre, il est encore moins facile d'admettre que cela peut être le plus important. Suffisamment pour que Mère Térésa ait ressenti des oppositions jusque dans son Ordre ! Il faut alors que les motivations personnelles soient de réelles convictions...

Que dire en conclusion ? Que l'essentiel n'est pas dans les mots, qu'il reste dans les actes. Que si le mot de charité a la prétention d'augmenter la qualité du bénévolat, c'est qu'il désire apporter sa contribution à la réponse du pourquoi et de la destinée du genre humain. Mais cette question intéresse-t-elle chaque acte du bénévolat ?

numéro 2 - décembre 2004 – reconnaissance

Ce deuxième numéro des *rives de l'iriv* explore la notion de reconnaissance. La **rive éditoriale** présente la manière dont le bénévolat est reconnu en France et en Europe. La **rive académique** propose une analyse du vocabulaire employé. La **rive spirituelle** s'interroge sur la première figure bénévole.

sommaire

rive éditoriale, Bénédicte Halba, **Paris XIX-Europe XXI**

rive académique, Eve-Marie Halba, **Vocabulaire de la reconnaissance**

rive spirituelle, Régis de Saint-Rémy, **Jésus-Christ, le premier bénévole**

numéro 2 - décembre 2004- rive éditoriale

dr **Bénédicte Halba**

Paris XIX-Europe XXI, du niveau local à l'échelon européen

La formation est le moyen le plus sûr pour recruter, encadrer et fidéliser les bénévoles. Le recrutement est un enjeu clé pour toutes les associations qui se livrent une concurrence farouche pour attirer les compétences les mieux adaptées à leur projet associatif. Depuis plusieurs années, notre Institut travaille sur le thème de la formation des responsables associatifs. En Seine-Maritime (1), il a proposé un Programme pour les dirigeants des clubs sportifs (2000). En région Centre (2), il a étudié la faisabilité d'un Centre national (2000-2001). Avec l'Allemagne et l'Autriche (3), il a rédigé un Programme de formation continue pour les professionnels qui travaillent avec les bénévoles (2000-2001).

Le constat est toujours le même : la demande exprimée par les bénévoles et les associations est forte mais l'offre n'est pas toujours adaptée et surtout, les moyens de financement sont très inégaux d'une association à l'autre. Les grands mouvements associatifs et les fédérations qui peuvent justifier d'un réseau important de bénévoles accèdent au financement prévu par le Fonds national de la vie associative (FNDA) au titre des formations. Les petites et moyennes associations, qui sont les plus nombreuses en France et ne sont en général affiliées à aucun mouvement, ne bénéficient d'aucune prise en charge financière. La formation des bénévoles est à leur charge.

Pour pallier cette inégalité d'accès à la formation, de plus en plus de communes proposent aux associations, intervenant dans leur champ géographique, des formations gratuites pour les bénévoles. Ainsi à Paris, à l'initiative de la mairie du XIXème arrondissement, la Maison du Combattant et des Associations propose depuis la rentrée 2004 une formation pour les bénévoles investis dans une action d'accompagnement à la scolarité. A titre expérimental, ce projet, initié par l'Equipe de développement local du quartier Curial-Cambrai-Karr-Riquet, a été testé de 2002 à 2004 dans le cadre de la Politique de la ville (4).

L'accompagnement à la scolarité est exemplaire d'un engagement bénévole de proximité. Toutes les associations locales (maisons de quartiers, centre sociaux, clubs de préventions ...) proposent de telles actions. La demande des familles adhérentes est de plus en plus forte en la matière car l'école est un enjeu fondamental pour construire l'avenir de leurs enfants. Les professionnels des associations ont besoin des bénévoles pour répondre à leur attente. Interlocuteurs " neutres ", les bénévoles apportent une autre dimension, complémentaire mais différente de celle des professionnels, ce qui peut provoquer chez l'enfant le déclic nécessaire pour " apprivoiser et aimer " l'école.

Le recrutement des bénévoles est crucial pour des associations qui ont besoin de cette " ressource humaine " si précieuse. Proposer une formation gratuite fait la différence : ce temps de réflexion, d'échange, d'approfondissement, replace la démarche individuelle dans le projet associatif. La formation est une façon d'offrir du temps à ceux qui donnent leur temps.

Dans le cadre du projet européen VISION 21 (5), l'iriv, à l'invitation d'un Institut polonais, réfléchit avec quatre pays européens aux manières de recruter, de former et de superviser des équipes bénévoles. L'action pilote du XIXème arrondissement sera présentée dans le guide et le site Internet (publiés en 2006 pour les associations et les travailleurs sociaux) comme exemple de bonne pratique ; s'y ajouteront les actions d'Espace 19 (qui fédère 5 centres sociaux dans le XIXème arrondissement de Paris), de la Fondation Claude Pompidou, d'Autremonde (qui mène des actions auprès des sans-abris à Paris), de la Fédération des Familles rurales dans la Sarthe (qui regroupe plusieurs centaines d'associations rurales), de la mission locale de Paris centre...

Grâce à l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, ce projet vise à favoriser une coopération fructueuse entre les professionnels et les bénévoles. Le recrutement et la formation des bénévoles sont un enjeu décisif pour les associations et leurs partenaires publics (notamment les mairies), en France et dans d'autres pays d'Europe. C'est une facette essentielle de la reconnaissance de l'engagement bénévole dans nos sociétés, à un échelon local mais aussi européen. Le bénévolat permet ce rapprochement saisissant entre un arrondissement parisien et l'Europe...

Notes

- (1) Etude départementale pour la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports de Seine-maritime
- (2) Etude prospective pour la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports de la Région Centre (2000-2001)
- (3) Projet-pilote européen, Leonardo da Vinci, initié par ISIS (Allemagne) avec IRIV (France) et European Centre (Autriche)
- (4) soutenu par la mairie du XIX^{ème} arrondissement, <http://www.mairie19.paris.fr>, partenariat entre la Mairie de Paris, la préfecture de Paris et la région Ile de France.
- (5) Projet Grundtvig, www.vision21.neostrada.pl, Mobiliser les travailleurs sociaux et les associations aux enjeux du bénévolat pour combattre l'exclusion au 21^{ème} siècle, initié par l'Institut de développement social (Pologne) avec l'IRIV (France), l'association Lunaria (Italie) et l'établissement scolaire San Isidro (Espagne)

numéro 2 - décembre 2004- rive académique

dr Eve-Marie Halba

Le vocabulaire de la reconnaissance

Le service bénévole n'est pas univoque. Le bénévole accepte une certaine autorité et s'engage dans une action collective (cf service militaire), ce choix est fondé sur le libre exercice d'un choix personnel (voir les locutions rendre service ou prestation de service). Le don bénévole est un service qui mérite une récompense, une rétribution pour gratifier cette contribution. Tous les mots, gravitant autour du mot reconnaissance (1), révèlent la richesse et la complexité d'un terme qui recouvre des domaines religieux, juridiques et maritimes.

La contribution est une part apportée à l'œuvre commune. Dans le domaine maritime, la contribution au jet de mer répartit les dommages lorsqu'une partie du chargement ou des agrès a été jetée en mer (à cause d'une tempête par exemple). La rétribution est un avantage en nature pour un service rendu, c'est aussi le partage des frais et avaries en mer. Contribution et rétribution supposent que le bénévole et l'association soient solidaires quelle que soit l'action engagée. La métaphore maritime illustre l'idée de compagnonnage et d'aventure collective du bénévolat. On retrouve cette même image dans l'expression signaux de reconnaissance qui désignent à la fois les signaux propres à un navire de guerre (clairon, pavillon...) et le numéro composé de quatre lettres servant à identifier tout bateau. Les rives de l'iriv ont choisi, sans le savoir, un titre " marin " avec un acronyme de quatre lettres, les recherches lexicales apportent parfois de belles surprises.

Récompense, dédommagement, rémunération, émolument, ajoutent au champ juridique un champ religieux. La récompense est l'indemnité due à l'un des deux époux après dissolution de la communauté, sur le plan religieux, c'est la compensation promise aux âmes des justes. Le dédommagement (dommages et intérêts partagés pour des pertes matérielles) serait selon le Robert Historique à rapprocher de l'étymon latin daps, dapis (sacrifice, repas rituel suivant le sacrifice). La rémunération (prix dont on paie les services rendus) est, au sens archaïque, une récompense divine. La rémunération d'assistance est la somme due à un navire qui a prêté assistance à un navire en péril. L'émolument (étymologiquement somme payée au meunier pour moudre le grain) est l'actif recueilli par un héritier et, par extension, la rémunération. Le don est un présent et, sur le plan religieux, une disposition innée. La gratification (récompense pour un service) est le seul mot qui depuis le XXème siècle, ait spécialisé son emploi en psychologie (satisfaction qui valorise ou dévalorise à ses propres yeux celui qui est frustré).

Reconnaissance recouvre des notions et des métaphores qui peuvent caractériser le bénévolat. Le domaine maritime développe l'idée de solidarité et celle d'assistance indissociable du risque inhérent à toute entreprise collective. Le droit met en évidence la notion d'héritage et de communauté de biens. Enfin, le vocabulaire religieux insiste sur l'idée de récompense divine et de compensation pour des actions justes.

Membre d'un équipage engagé dans une action collective dont il mesure les risques, le bénévole est héritier d'un idéal commun et serviteur d'une cause. Il ne doit pas être trop radical dans son engagement (2) et l'association trop exigeante : " le service des bénévoles n'est pas héritage " pour paraphraser un vieux proverbe (3). Cette bilatéralité est importante pour qu'il soit reconnu et que l'association n'en fasse pas un bénévole " de service ". La reconnaissance est la clé d'un bénévolat réussi.

Notes

- (1) Notre étude est fondée sur trois principaux dictionnaires : le Furetière (dictionnaire du XVIIème), le Littré (dictionnaire du XIXème siècle), le Trésor de la langue française (consultable par Internet <http://atilf.atilf.fr>) et le Robert historique de la langue française (dictionnaire étymologique édité par les Dictionnaires Robert, 1992).
- (2) Voir " Renaud le volontaire ", in Quel Statut pour le Bénévole/Volontaire ?, Actes du Colloque organisé par l'iriv au Palis du Luxembourg, Publication de l'iriv, 1998, pp3-7.
- (3) Service des grands n'est pas héritage signifiait qu'il ne fallait pas faire fonds sur le soutien systématique des grands (voir article service du Furetière).

numéro 2 - décembre 2004 - rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Jésus-Christ, le Premier Bénévole?

L'histoire commence quelques années avant notre ère - disent les mieux renseignés - c'était en hiver, un 25 décembre (1), dans une étable prêtée par un bénévole, Celui qui voulait être le Premier Bénévole se devait d'être d'abord un bénéficiaire. Les auberges du village voisin étant pleines, il fallut recourir à un lieu de fortune pour la naissance, moment le plus fragile entre tous de la nature humaine qui illustre bien cette dépendance parfois indispensable des hommes. Voilà une bonne considération pour un futur bénévole

Et puis les choses vont s'enchaîner : l'adoration des bergers, la présentation au Temple de Jérusalem distant de quelques kilomètres, la venue des mages et enfin la fuite en Egypte, à cause des mauvais desseins du roitelet local. Mais arrêtons-nous sur la venue des Rois mages. Pourquoi cette reconnaissance des hommes envers Celui qui n'est encore qu'un nouveau-né, promis il est vrai, à un glorieux avenir ? Ils venaient de Perse, ils étaient trois - certains contes pour enfants parlent d'un quatrième arrivé en retard -, et s'appelaient Melchior, Balthazar et Gaspard. Le premier Roi venait au nom de la race blanche ; le deuxième, de la noire ; le troisième, de la jaune : toute l'humanité rassemblée en un enfant...

Chacun apporta un présent. D'abord l'encens, avec quoi on adore, on prie et on remercie la Divinité. C'était reconnaître en Jésus un Principe supérieur à tous les hommes. Ensuite l'or, apanage des rois qui décident, organisent et surveillent. Enfin, la myrrhe, enfin, dont on enveloppait le corps des morts pour la sépulture. Jésus-Christ incarnait tous les hommes. La suite de l'histoire, vous la connaissez. Celui qui guérissait les malades, nourrissait les foules, discutait avec la samaritaine, rendait la joie à ceux qui l'approchaient, guérissait le jour du Sabbat, était assurément un bénévole. Ce qui Lui importait, c'était de " vouloir le bien " de son prochain, quitte à déranger les lois de ses concitoyens.

L'histoire est riche d'enseignements et les présents apportés par les rois mages appellent trois réflexions

La première, c'est que le bénévolat suppose un principe unificateur supérieur à nos différences. Rappelons l'exemple de la Croix Rouge devenue Croissant Rouge dans les pays musulmans. Cela lui permet de soigner des blessés de toute origine. Il faut rechercher ce principe unificateur, puis le mettre en valeur et l'expliquer éventuellement c'est-à-dire accepter d'y passer du temps. Bref, réfléchir avant d'agir dans le domaine théorique.

La deuxième, c'est que le bénévolat, pour qu'il soit bien fait, demande un minimum d'organisation et de discipline : cela n'empêche ni la spontanéité, ni une grande souplesse dans la pratique, deux choses que seule la générosité du coeur humain permet. Il s'agit là de réfléchir avant d'agir dans le domaine pratique.

La troisième, la plus importante, c'est que nous ne faisons qu'aider nos semblables, autrement dit des personnes à la place desquelles nous pouvons être demain (si, si). Des chefs d'entreprises, aussi bien que des ouvriers, sont parfois jetés à la rue lorsque leurs affaires périclitent. Cette vision des choses doit favoriser l'humilité et le respect d'autrui. Cette réflexion, évidente pour certains, apparaît à mes yeux comme la plus méritoire dans une société où l'homme est un loup pour l'homme.

Toutes ces conclusions furent celles du Premier Bénévole. Il est difficile de négliger Son influence, même inconsciente, sur nos idéaux et sur nos engagements. Quelque soit notre croyance à Son égard, on doit reconnaître que Son action fut unique en son genre, et que nous pourrions toujours la citer en exemple.

Notes

(1) C'est à Rome au quatrième siècle APJC que l'Eglise a définitivement fixé la date de Noël au 25 décembre pour tout l'Occident. Cette date n'a été choisie que quelques quatre siècles après la naissance de Jésus-Christ. Cette date supplantait une fête païenne pleine de symbolisme, celle du solstice d'hiver, renaissance du Soleil invaincu (*Sol invictus...*)

numéro 3 - mars 2005 – l'engagement

Ce troisième numéro des *rives de l'iriv* explore les dimensions de l'engagement.

La **rive éditoriale** propose un label pour un engagement associatif. La **rive académique** évoque le personnage de Girart de Roussillon, un engagé malgré lui. La **rive spirituelle** insiste sur une qualité essentielle de l'engagement, l'abnégation.

sommaire

rive éditoriale Bénédicte Halba **Un label pour le bénévolat**

rive académique Eve-Marie Halba **L'impénitent Girart de Roussillon**

rive spirituelle Régis de Saint Rémy **Abnégation**

dr Bénédicte Halba

Un label pour le bénévolat

La reconnaissance du bénévolat est au cœur des préoccupations du monde associatif comme des pouvoirs publics. De nombreuses actions ont été menées dans ce sens depuis de nombreuses années, à l'initiative des associations mais aussi des différents gouvernements. La création d'un Conseil national de la vie associative (CNVA) en 1983 en est le meilleur témoignage. Il s'est doté d'un Fonds (FNDVA) qui permet de financer la formation des bénévoles mais aussi des études et des expérimentations menées au sein du monde associatif sur des thèmes dont le bénévolat et les bénévoles sont le sujet de prédilection (1).

Le bénévolat est une démarche individuelle qui s'inscrit dans un projet collectif. Pour reconnaître, valoriser une expérience bénévole, la difficulté consiste à partir des missions remplies, des compétences développées par des individus (les bénévoles, personnes physiques) et à l'intégrer dans un projet associatif, porté par l'association (personne morale). Plusieurs questions se posent alors. Pourquoi valoriser ? Quels sont l'intérêt et la légitimité d'une telle démarche ? Ne faut-il pas aller plus loin et envisager une véritable validation des acquis de l'expérience bénévole ?

Pourquoi valoriser une expérience bénévole ? Si l'on considère, dans une acception étroite, que le bénévolat est une activité libre, désintéressée, altruiste dont le seul objet est de se rendre utile à son prochain, sans aucune contrepartie, la question de la valorisation semble incongrue. La plupart des 13 millions de Français de plus de 15 ans (2) qui donnent régulièrement leur temps au sein d'une association ne seront pas prêts à s'engager dans une telle démarche. Mais qui peut dire qu'il n'aura jamais envie, ou besoin, au cours de sa vie privée ou professionnelle, d'une telle valorisation ?

Du point de vue du bénévole, plusieurs raisons peuvent être avancées. La première est l'envie de faire un bilan de son parcours associatif, à l'occasion d'un changement de fonction au sein de son association (la fin d'un mandat par exemple), d'un départ ou au contraire d'une arrivée dans une nouvelle structure. Une deuxième raison est la volonté de s'engager dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) prévue par loi de modernisation sociale de janvier 2002 (3) pour accéder à un diplôme ou postuler à une formation. La troisième raison est de pouvoir se prévaloir de cette expérience, au même titre qu'une activité professionnelle, pour postuler à un emploi. (4).

Pour les associations, quel est l'intérêt d'accompagner les bénévoles dans une telle entreprise ? Deux arguments peuvent les en dissuader. Le premier est qu'elles ne disposent souvent pas des personnes capables d'accompagner les bénévoles dans une telle démarche. Le second, plus prosaïque, est le risque élevé que ce temps bénéficie à des bénévoles qui quitteront la structure et utiliseront ailleurs leurs compétences. Le principal intérêt pour les associations est de disposer d'un outil de gestion des ressources humaines qui leur permettra d'identifier des postes (les missions remplies par leurs bénévoles), d'apprécier les compétences développées et ainsi de valoriser leurs effectifs bénévoles mais aussi de pouvoir proposer des fiches de poste pour de nouvelles recrues.

La valorisation est-elle suffisante ? Si l'on retient l'hypothèse d'un retour sur le marché du travail, l'enjeu est de proposer un outil et une méthode qui soient accessibles et utiles pour les bénévoles et les associations, mais aussi légitimes vis-à-vis des pouvoirs publics et des responsables des ressources humaines. La valorisation, qui se situe en amont, ne sera sans doute pas suffisante. Il faut envisager une réelle validation qui pourra par exemple prendre la forme d'une labellisation du dispositif, avec une procédure définie et des « personnes ressources » (des experts) clairement identifiées, dans l'esprit d'une démarche qualité. C'est l'option proposée dans le cadre du projet européen « VAEB pour un projet professionnel ».

Auprès des pouvoirs publics, la valorisation des compétences bénévoles a été une préoccupation constante : publication d'un guide du bénévole en 2000 (5), action « Envie d'agir pour les jeunes » qui propose un livret de l'engagement en 2004 (6), deux groupes de travail sur la VAE dans le bénévolat en 2003-2004 (7). Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative a pris l'initiative d'organiser en juin 2005 une Conférence de la vie associative. Plusieurs groupes de travail ont été constitués dont l'un est dédié à la reconnaissance du bénévolat (8).

Une des propositions de ce groupe de travail ne pourrait-elle pas être de reconnaître et prendre en charge une validation officielle des acquis de l'expérience bénévole qui associerait VAE et VAEB ? Pourquoi ne pas envisager un label pour le bénévolat ?

Notes

- (1) circulaires ministérielles publiées par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative , www.jeunesse-sports.gouv.fr
- (2) Eude de l'INSEE, Economie et statistique, Paris, février 2005.
- (3) rive de septembre 2004, www.benevolat.net
- (4) ces trois raisons ont été retenues dans le cadre du projet réalisé pour la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports de Bretagne et porté par les quatre délégations à la vie associative bretonnes, www.mjsbretagne.jeunesse-sports.gouv.fr ; la troisième raison, un retour à l'emploi, est le cadre du projet européen « VAEB pour un projet professionnel », www.eEuropeassociations.net.
- (5) initié par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, www.jeunesse-sports.gouv.fr
- (6) initié par le Ministère de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche
- (7) supervisés par la Délégation à la Formation et l'Emploi du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative ; rive de l'Invité, Bernard Lietard, , *rives de l'Iriv*, de Décembre 2004, www.benevolat.net
- (8) groupe de travail dirigé par Madame Claude Greff, députée d'Indre et Loire, dont Chantal Ganne, présidente du CICOS, est rapporteuse.

numéro 3- mars 2005 - rive académique

dr Eve-Marie Halba

L'impénitent Girart de Roussillon, un engagé malgré lui

Les épopées médiévales montrent la grandeur de leurs héros mais aussi leurs faiblesses. Qui ne connaît l'orgueilleux Roland refusant d'appeler à l'aide Charlemagne et perdant la vie sur le champ de bataille ? Un cycle d'épopées méconnues, celui des barons révoltés (1), met en scène des héros au destin brisé. Grands vassaux de l'empereur, les protagonistes (Doon de Mayence, Gaufrey, Renaut, Girart...) commettent une faute envers leur seigneur et doivent l'expier leur vie durant. Nous avons raconté l'histoire exemplaire de Renaut de Montauban dans le premier numéro des *rives de l'iriv*. Evoquons à présent un autre personnage.

Girart de Roussillon (2), vassal de l'empereur Charles, se rebelle contre lui car il lui a ravi tour à tour sa fiancée, ses biens et son château. Girart est un guerrier qui défend son honneur c'est un homme fier, brutal qui n'est pas disposé à s'engager pour les autres, l'altruisme et l'humilité n'appartiennent pas à son vocabulaire. Mais si le révolté pouvait inspirer la compassion, victime de l'avidité et de la jalousie impériales, un crime impie révèle sa folie. Alors que les soldats de Charles, réfugiés dans une église, implorent sa grâce, ils sont brûlés vifs par Girart animé d'une soif aveugle de vengeance. Ce sacrilège marque un tournant : son acte odieux oblige le pécheur à s'exiler avec sa femme Berthe et à expier son crime.

Un ermite, conseiller privilégié des exclus dans la littérature médiévale, tente de faire avouer à Girart son péché. Mais l'homme de Dieu est un ascète austère qui est incapable de le comprendre et de lui pardonner. Les deux hommes sont enfermés dans un monde de violence et de terreur : le pécheur par l'impénitence de ses fautes et l'ermite par une ascèse trop extrême. L'intervention de Berthe fera entendre raison à Girart : sa soif de vengeance s'apaise, il accepte son sort car il a péché et se repent de son crime. Il accepte de mener une vie sans richesse, sans statut et sans rancœur dans l'espoir d'amender son âme.

Dans la forêt d'Ardenne (3), Girart rencontre des charbonniers et choisit de travailler auprès de ces humbles travailleurs. Cet engagement est total. Peu chaut à Girart d'exercer une activité peu enviable, il prend plaisir à se sentir utile. Le grand seigneur efface peu à peu la noirceur de son âme : le fier guerrier « va au charbon » aux sens propre et figuré. Il donne un nouveau sens à sa vie et fait amende honorable.

Le péché d'orgueil, l'un des sept péchés capitaux, est expié : Girart reconnaît « ses limites et en particulier ce qu'il doit à Dieu et aux autres » (4). L'égoïsme du guerrier sans scrupule animé d'un esprit de vengeance a été balayé. Il lui fallait comprendre des choses essentielles : son rôle dans la société, débarrassé des atours du grand seigneur, et le sens de sa vie. Ce cheminement personnel lui a été difficile mais la voie était tracée par le véritable guide de cette rédemption, Berthe.

L'épouse de Girart est une femme pieuse et bienveillante (5). L'importance de ce personnage se dévoile au fil de l'œuvre dès lors que la situation de son mari paraît désespérée. Elle accompagne le proscrit dans ses épreuves et le soutient dans sa quête d'expiation. Elle pardonne à l'impénitent ses fautes alors qu'un homme de Dieu en est incapable. Elle permet au seigneur déchu de retrouver peu à peu sa dignité (elle trouve un logement, se fait simple couturière...). Elle redonne confiance à un homme qui avait perdu le goût de vivre grâce à sa simplicité et sa bonté. Cette « conversion » au sens religieux du terme trouve son achèvement à la fin du récit, quand Berthe invite Girart à participer comme simple manoeuvre à la construction de la cathédrale de Vézelay. Cette dernière action doit demeurer secrète, le mari et la femme oeuvreront, la nuit, sans aucun témoin de leur engagement.

Quelle leçon tirer de l'histoire de Girart et quelle lumière apporte-t-elle sur l'engagement ? Le seigneur de Roussillon est par essence un guerrier, mais ce chevalier sans arme est démuni. Il ne peut reconstruire sa vie car il pense être la victime d'un sort injuste et sa soif de vengeance aveugle toute rédemption. Il lui faut un guide bienveillant pour recouvrer ses esprits et redonner sens à une vie qui lui paraît sans intérêt. Berthe est cet ange gardien, cette « voix intérieure » qui le pousse à sortir de lui-même et à ne plus se morfondre. Il se guérira par l'oubli de soi et l'ouverture aux autres, fussent-ils les plus humbles de tous. La douceur remplace la violence, l'humilité chasse l'orgueil et ouvre la voie de la rédemption. L'engagement est le fruit d'un renoncement et cet effort est surhumain. La métaphore du charbonnier est très forte : pour fuir ses sombres démons il ne faut pas hésiter à se donner corps et âme.

Notes :

(1) Trois cycles regroupent les épopées médiévales : le cycle de roi (ou geste de Charlemagne), le cycle de Garin de Monglane (ou geste de Guillaume d'Orange) et celui des barons révoltés (ou geste de Doon de Mayence). La *Chanson de Roland* appartient au premier cycle, la *Prise d'Orange* au deuxième, *Renaut de Montauban* au troisième.

(2) Il est le héros éponyme d'une chanson du XIII^{ème} siècle. Une version bilingue est disponible dans la collection *Lettres Gothiques*, Livre de Poche, Paris, 1993.

(3) La forêt est le lieu emblématique des proscrits, celle d'Ardenne est spécifique aux chansons de geste du cycle des barons révoltés. Voir notre article « Aux confins du monde civilisé, la forêt médiévale », publié dans la revue *Confluences XXIV, Marges et confins*, Paris X-Nanterre, juin 2004, p.249-266.

(4) C'est la définition de l'encyclopédie catholique, *Théo*, p.830.

(5) L'empereur a bafoué Berthe : il devait l'épouser mais lui préfère sa sœur Elissent. Berthe épouse donc Girart, dont elle devient le meilleur soutien et n'en tient rigueur ni à l'empereur ni à sa sœur.

numéro 3- mars 2005 - rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Abnégation

Lors du Tsunami en Asie du Sud-Est il y a quelques semaines, j'ai été édifié par le comportement de ce vacancier qui avait décidé de transformer son séjour en période d'assistance aux blessés du raz-de-marée, sans que personne ne l'y obligeât. S'il est vrai que les circonstances l'invitèrent à ce bénévolat, cet homme, au lieu d'assister médusé à des sauvetages éventuels, choisit d'agir « hic et nunc », c'est-à-dire là où il était et au moment où il était. Cet homme a fait preuve d'abnégation : il a consacré son temps et son énergie à ce qu'il considérait comme un bien commun, la sauvegarde de l'humanité. Son « ego » s'est effacé devant un bien supérieur au sien.

L'abnégation, c'est-à-dire le renoncement à soi-même, est parfois chose fréquente, car l'existence de tous les jours fait volontiers appel à des petits sacrifices ponctuels, limités dans le temps. C'est le propre de l'homme de pouvoir faire preuve d'abnégation, car il possède, à la différence des autres animaux, le choix des moyens le conduisant à sa fin.

Il y a donc une abnégation physique, celle du bénévole qui nettoie une plage de mazout pendant l'hiver ; une abnégation professionnelle, celle d'accepter qu'un autre décroche le contrat que l'on convoitait ; une abnégation amicale, qui sera normalement faite avec plaisir ; une abnégation conjugale, plus ou moins facile selon les cas ; une abnégation familiale, faisant appel en plus à notre patience ; et d'autres encore que le lecteur saura trouver.

Le point commun à toutes ces abnégations est le sacrifice de notre velléité, de nos désirs, de nos préférences, de nos sentiments, mais aussi de nos principes, de nos « manières de voir ». Nous faisons alors fi de nos habitudes, de notre égoïsme et de notre amour-propre. Mais l'abnégation, à l'image de celle qui est demandée dans le bénévolat, peut-être encore plus exigeante quand elle demande l'engagement de toutes nos actions, de l'être tout entier, et parfois l'engagement de toute une vie. Alors les efforts particuliers deviennent un effort général et les petits sacrifices deviennent un grand sacrifice.

Au point de vue politique, l'histoire a retenu le roi Louis le neuvième (Saint Louis pour les catholiques) soignant les lépreux et les scrofuleux car il considérait que son devoir d'état était de montrer l'exemple. Pareillement, il pratiquait l'abnégation lorsqu'il rendait la justice sous son chêne, ou lorsque les grands de ce monde faisaient appel à cette même justice. Il pensait que là était son rôle.

Plus près de nous, la révolte vendéenne de 1793 illustre l'abnégation au point de vue social. Cette révolte spontanée d'une population défendant ses droits religieux eut lieu sans préparation aucune, à tel point qu'elle fut désapprouvée par plusieurs de ses futurs chefs. Mais peu importait, ces paysans n'hésitèrent pas à quitter leurs femmes, leurs enfants, leurs récoltes, leurs fermes afin de combattre pour leur Dieu. Leur abnégation sera sollicitée plusieurs années car ils furent seuls à s'opposer aux troupes républicaines régulièrement remplacées.

Il existe enfin une abnégation plus complète incluant tous les actes de la vie, celle des religieux dans leur monastère. Ils sacrifient leur liberté (ils font vœu d'obéissance), leur affectivité (ils font vœu de chasteté) et leur satisfaction matérielle (ils font vœu de pauvreté). À les écouter, cette abnégation, loin de les rendre aigris, les obligent à se surpasser eux-mêmes, à donner le meilleur d'eux-mêmes. Le bénévolat peut demander ce genre d'abnégation radicale, véritable don de soi-même faisant appel à notre générosité, à notre désintéressement, à notre oubli de nous-mêmes. Elle est motivée par l'amour des autres, le bien commun, l'humanité, un principe supérieur, sa foi, ses idéaux. Les grandes figures du bénévolat actuel donnent l'exemple. Plus cette abnégation nous coûte et plus elle est efficace, tout simplement parce que nous donnons plus.

On dit qu'il y a plus de joie à donner qu'à recevoir. On voit les sacrifices demandés, mais on ne voit pas la satisfaction toute spirituelle qui en découle. Indépendamment des raisons de notre engagement, il existe une conviction qui peut-être commune à tous, quand on a compris que le genre humain est unique : c'est que l'humanité est meilleure lorsque chacun d'entre nous est meilleur.

numéro 4 - juin 2005 – limites

Ce quatrième numéro des *rives de l'iriv* s'interroge sur les limites du bénévolat. La **rive éditoriale** évoque la place des femmes dans les associations. La **rive académique** se demande si le bénévole est un soldat. La **rive spirituelle** insiste sur les limites des bénévoles

sommaire

rive éditoriale, Bénédicte Halba, **Le genre bénévole**

rive académique, Eve-Marie Halba, **Miles benevolus**

rive spirituelle, Régis de Saint Rémy, **Limites**

numéro 4 – juin 2005 - rive éditoriale

dr Bénédicte Halba

Le genre bénévole

Deux anniversaires en 2005 méritent que l'on s'interroge sur la place des femmes dans la vie associative, sur leur engagement et l'exercice de fonctions élues : le droit de vote qui leur a été accordé le 29 avril 1945 (un siècle après les hommes) et la loi sur la parité en politique adoptée le 6 juin 2000.

Un parallèle avec l'engagement politique s'impose : il est souvent concomitant ou une suite logique d'une expérience associative. Surtout, les avancées réalisées dans le domaine politique pourraient inspirer le monde associatif pour que les femmes soient mieux représentées dans les instances nationales (CNVA, CPCA...) ou fédérales.

Le premier pas de l'engagement est l'adhésion. Si l'on compare les deux partis politiques de référence en France (UMP à droite, PS à gauche), le profil est nettement masculin : les femmes représentent 35% des militants de l'UMP, la proportion est de 39% pour le PS (1). Les hommes sont également plus volontiers membres d'une association : 49% des Français contre 39% des Françaises (2).

Plus révélatrice est la participation « active » et surtout l'accès aux postes de décision. Les femmes peinent souvent à accéder aux instances dirigeantes de leur parti : l'UMP compte seulement 21% de secrétaires nationales ; au PS, depuis le Congrès de Dijon de 2002, 40% de femmes doivent siéger dans les structures de direction. Dans la vie associative 20% des adhérents contre 14% des adhérentes dirigent leur association. Le bénévolat est également plus masculin : 30% de Français contre 22% de Françaises sont bénévoles.

Quelles ont été les avancées les plus notables pour favoriser l'égalité des chances entre hommes et femmes ? En politique, la loi du 6 juin 2000 a consacré l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, principe qui figure à présent dans l'article III de la Constitution. La loi du 11 avril 2003 « relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen ainsi qu'à l'aide publique aux partis politiques » a poursuivi l'œuvre pionnière de la loi de 2000.

Grâce à ces lois, une nouvelle génération de femmes a pu accéder aux fonctions d'élues. Ainsi le pourcentage des conseillères municipales est passé de 27 à 47.5% dans les villes de plus de 3 500 habitants, celui des conseillères régionales de 27.5% à 47.6% et celui des sénatrices de 7.8% à 24%. En revanche, dans les conseils généraux, c'est le *statu quo* et à l'Assemblée nationale, on ne compte que 12.7% de députées, plaçant la France au 12^{ème} rang de l'Union européenne, au 63^{ème} rang mondial (3). Les échelons « décisionnaires », dans la tradition jacobine (Etat et départements), sont toujours difficilement accessibles aux femmes.

Le dernier bilan publié par le CNVA souligne que les Assises nationales de la vie associative, réunies en 1999, s'interrogent pour la première fois sur la place que les associations réservent aux femmes (4). Si elles représentent 71% des 1.300.000 emplois associatifs recensés par l'Insee, seulement 20 à 30% occupent des postes de décision. Le rapport évoque le « plafond de verre » dénoncé par Michèle Cotta (5) selon lequel seulement 7% de femmes font partie des organes de décision (conseils d'administration) des entreprises.

Une lueur d'espoir est la validation des acquis de l'expérience bénévole qui permet de valoriser les compétences acquises grâce à un engagement associatif (6). Si le bénévolat « simple » est une première étape de la participation active au sein d'une association, le fait d'être une dirigeante élue

permet de développer des compétences spécifiques : le sens des responsabilités, la prise de décision, la négociation, l'animation d'équipe ... Cette expérience peut favoriser un retour à l'emploi mais aussi donner envie de postuler à une autre fonction élective (syndicale ou politique), voire ministérielle.

Voici une nouvelle proposition pour la Conférence nationale sur la vie associative prévue en septembre prochain : instaurer la parité dans les conseils d'administration des fédérations nationales bénéficiant de financements publics et au sein des instances représentatives de la vie associative. On ne naît pas bénévole, encore moins élue associative, mais on peut le devenir...

Notes

(1) articles du Monde des 8 mars et du 29 avril 2005 sur l'anniversaire du droit de vote accordé aux femmes en avril 1945 et sur les cinq ans de la loi du 6 juin 2000

(2) Febvre (Michèle) et Muller (Lara), Vie associative et bénévolat en 2002 , INSEE, Paris, octobre 2004.

(3) Parité : cinquième anniversaire de la loi du 6 juin 2000 ; <http://www.premier-ministre.gouv.fr/information/actualités>

(4) CNVA, Bilan de la vie associative (2000-2002), La Documentation française, Paris, 2003

(5) Cotta (Michèle), Femmes dans les lieux de décision , Conseil économique et social, Paris, 2000.

(6) projet Leonardo da Vinci, www.eEuropeassociations.net

numéro 4 – juin 2005 - rive académique

dr Eve-Marie Halba

Miles benevolus

Le bénévole est-il un soldat? La question pourrait surprendre si l'étymologie n'éclairait d'un regard singulier le mot *miles* et ne permettait de jeter quelques ponts entre deux domaines que le vocabulaire moderne n'aurait guère l'idée de rapprocher, le bénévolat et le combat.

Miles, le « soldat » en latin, a tout d'abord donné *militaire*, qui côtoie le *soldat* (dérivé de « solde »), le *guerrier* (de racine germanique) ou le *combattant* (participe présent de « combattre »). Les modernes *volontaire* ou *engagé* ont aussi une coloration militaire. Rappelons que le volontaire était au XVIIe siècle « un soldat ou cavalier qui sert dans un corps sans prendre aucune solde et sans être enrôlé mais seulement pour y apprendre le métier de guerre » (1).

Militer, *milice* et *militant* appartiennent à cette riche famille lexicale héritée de *miles*. Le verbe signifie primitivement « faire la guerre ». Puis, au XVIIe siècle, il est utilisé dans un contexte juridique au sens de « témoigner en faveur de quelque chose ». Le moderne « lutter pour une cause, une conviction » semble concilier l'idée première du combat et celle, plus abstraite, de la cause que l'on défend.

Milice désignait, conformément à son étymologie, « l'art militaire » (sens figuré) et « le corps de troupe » (sens propre). Dans le langage religieux, cet usage littéraire se retrouve dans des expressions lexicalisées de *milice de Jésus-Christ* (troupe de croyants combattant contre les Hérétiques) ou de *milices célestes* (ensemble des anges et bienheureux). Dans le langage féodal, la milice correspondait à une réalité plus pragmatique : « service militaire dû par les roturiers » (2). Le sens moderne généralise l'idée du renfort à tous les citoyens puis restreint l'emploi « formation militaire ou paramilitaire » et « troupe de police supplétive ».

Milicien était initialement cet homme de la milice tiré au sort dans chaque paroisse pour former de nouveaux régiments ou conforter les formations existantes (Littré). L'évolution extrêmement négative du terme tient à l'histoire proche. Le milicien fait référence soit à la terrible guerre civile espagnole soit à l'occupation de la France de Vichy.

Militant a miraculeusement échappé à la connotation que les mots *milice* et *milicien* font naître dans notre esprit. Le militant est un combattant, c'est « celui qui lutte, qui adopte une attitude combative pour faire triompher une cause » (3). L'adjectif est au départ utilisé dans la terminologie catholique pour distinguer les trois Eglises : la *militante* (qui combat sur terre), la *souffrante* (celle des âmes du Purgatoire) et la *triomphante* (celle des saints et bienheureux). Le sens laïque est moderne (1848) et a une spécialisation syndicale et politique. Les mots militantisme (1962) et militantiste (1970) sont beaucoup plus récents.

Bénévole, militant, volontaire même combat ? Si l'histoire sémantique du volontaire attache ce mot à la famille « militaire », celle du bénévole le lierait plutôt au domaine religieux (4). Deux dérivés de *miles*, *milice* et *militant*, ont à la fois une coloration militaire et religieuse. L'engagement bénévole est en effet un combat qu'il faut mener sur tous les plans physique et spirituel, ce que nous rappellent les Saintes Ecritures : « la vie de l'homme est une milice continuelle ».

Notes

- (1) Cette définition est tirée du dictionnaire de Furetière.
- (2) La définition du Littré est explicite « levée faite parmi les hommes en état de porter les armes, particulièrement (ancienne monarchie) levée de bourgeois et de paysans faite par voie du sort pour recruter une armée ou pour former les régiments provinciaux ».
- (3) *Robert historique de la langue française*, édit. Le Robert, Paris, 1993.
- (4) Nous avons développé cette hypothèse dans une étude lexicale parue dans *Bénévolat et Volontariat en France et dans le monde*, Paris, Etudes de la Documentation française, 2003, p.13-14.

numéro 4 – juin 2005 - rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Limites

Le bénévole a des limites dans l'exercice de ses fonctions. Pas le bénévolat lui-même, car le Bien, comme tout ce qui est spirituel, n'a pas de limite. Il est consolant qu'il soit toujours possible de répandre le bien autour de nous, dans ce monde imparfait dont les insuffisances et les faiblesses sont le reflet de notre nature elle aussi imparfaite... Les actions du bénévole sont donc forcément limitées, dans l'espace et dans le temps, étant par essence les actions d'un simple mortel. Ce sont ces limites de notre nature humaine auxquelles il est raisonnable de se soumettre (comme le boire ou le manger). Ces considérations sur les limites physiques de l'individu paraissent évidentes et sont heureusement secondaires pour le bénévole.

Plus difficile est de cerner les limites morales qui sont les siennes. Si le bénévole les suit volontiers avec application dans ses premières aspirations, il a parfois tendance à les oublier par la suite. Cachées par la générosité, ces limites morales restent invisibles à ses yeux, par suite de la confusion entre effort moral et effort spirituel. Le premier suit une échelle de valeur : il existe des actions bonnes et des actions mauvaises. La valeur même de ces actions détermine des limites morales qui ne sont pas toujours évidentes à nos yeux. En effet, nous manquons précisément de cette force spirituelle seule capable, par son caractère illimité, de donner une saine échelle de valeur. C'est toute la différence entre les saints et nous : eux connaissent leurs limites et, si l'on peut dire, restent à leur place.

Hélas, nous ne sommes pas des saints : les efforts pour accomplir un bien sont certes louables, mais c'est une arme à double tranchant. La fatigue psychologique existe, ainsi que le manque de recul nécessaire à la qualité de toute œuvre altruiste. Tout investissement individuel peut conduire à une vision personnelle du bénévolat, alors qu'il s'agit avant tout d'aider les autres. Si le bénévolat devient une échappatoire, il reste bon s'il permet à l'individu de s'épanouir mais discutable s'il n'aide pas à résoudre ses propres problèmes (par exemple familiaux...). Si bien que tout bénévolat personnel requiert une pureté d'intention, à cause des mauvais penchants de notre nature, dont il faut apprendre à se méfier, avant d'en constater les malheureux effets.

Le bénévole qui s'impose connaîtra les dangers de l'ambition personnelle et toutes les déviations qui en sont issues, telles que la jalousie : le bénévolat ne doit pas devenir un tremplin pour sa publicité personnelle. Se surestimer, se croire indispensable, s'approprier tel ou tel service ne permettent pas de caractériser un bénévolat qui veut se fonder avant tout sur la gratuité, le désintéressement et l'oubli de soi-même. Ces travers qui, finalement, sont souvent inconscients, demandent de la circonspection, de la défense et de la sévérité envers soi-même.

Si le bénévole s'approprie des responsabilités finalement trop lourdes à assumer, cela le poussera à se reposer sur ses subordonnés auxquels il reprochera peut-être ses propres défaillances. Le bénévolat inclut le respect d'autrui, la courtoisie. Il serait paradoxal d'établir pour un bénévole, en ce domaine, une distinction avec d'autres bénévoles. Nous ne sommes pas les propriétaires du Bien. Le monopoliser reviendrait à vouloir en établir les principes, qu'ils soient bons ou non, ce qui limiterait considérablement le bénévolat. Pour les autres, les règles du jeu seraient alors faussées, car elles deviendraient aléatoires, incertaines parce que personnelles. Faire du bénévolat, ce n'est pas faire de la politique.

Les problèmes évoqués traitent donc essentiellement du bénévole lui-même. Etre bénévole, c'est bien. Bien le faire, c'est mieux. Si l'on ne peut donner aux autres que ce que l'on a, l'expression est à prendre dans les deux sens. Donner son amour aux autres, c'est une chose et imposer ses défauts, c'en est une autre. Il faut éviter tout ce qui peut ternir le bénévolat : un amour de soi, incompatible avec l'amour des autres.

numéro 5 - septembre 2005 – motivations

Ce cinquième numéro des rives s'interroge sur les motivations de l'engagement bénévole. La **rive anniversaire** célèbre le premier anniversaire des rives de l'iriv. La **rive éditoriale** évoque le pari bénévole, au sens pascalien du terme. La **rive académique** insiste sur le paradoxe bénévole. La **rive spirituelle** parle de la dimension irrationnelle d'un engagement

sommaire

rive anniversaire, Aurélie de la Selle, **Pepsi bénévolat**

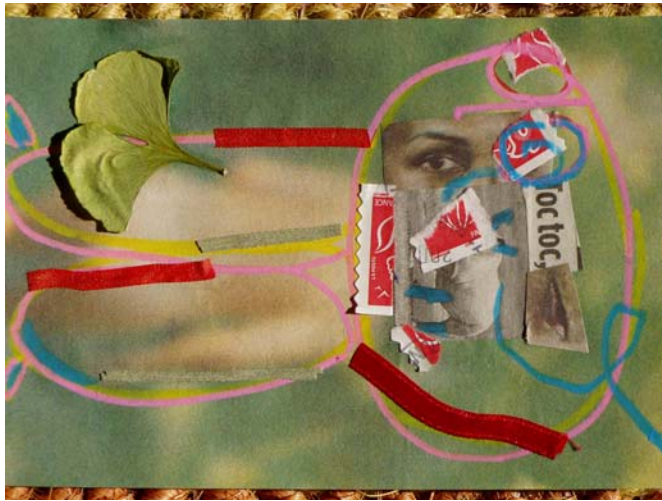
rive éditoriale, Bénédicte Halba, **Le pari bénévole**

rive académique, Eve-Marie Halba **L'engagement, un paradoxe bénévole**

rive spirituelle, Régis de Saint-Rémy **Ces choses qui nous dépassent**

rive anniversaire – les rives de l'iriv ont un an !

Aurélié de la Selle, artiste



Pepsi bénévolat

*De la vallée heureuse
Tombe légère Pepsi
Une feuille de Ginko*

La femme dénudée a besoin d'aide.
Elle frappe à la porte... Toc ! Toc ?
Elle demande : « Qu'est-ce que le bénévolat ? »
Elle regarde autour d'elle. Non, elle n'est pas *timbrée* ! Elle veut juste être *affranchie*.

On lui répond que le bénévolat est comme un rhinocéros.
Un drôle d'animal à la carapace solide, parfois exotique, qui veut aider les autres.
On lui dit que le bénévolat est une feuille de Ginkgo Biloba
Si fragile et si forte. Elle a résisté à la bombe d'Hiroshima.

Les lignes rouges sont les fils directeurs de l'engagement et sa pérennité.
La ligne bleue s'ouvre vers l'extérieur, elle est l'inspiration bénévole
La ligne rose rassemble toutes ces aspirations :
Le bénévole est le chef d'orchestre du monde qu'il reconstruit

numéro 5 – septembre 2005 - rive éditoriale

dr Bénédicte Halba

Le pari bénévole

Selon la théorie de l'engagement, « seuls les actes nous engagent. Nous ne sommes donc pas engagés par nos idées, ou par nos sentiments, mais par nos conduites effectives » (1). Il n'est pas facile de remettre en cause une décision quand l'action est engagée (2). On peut ainsi se laisser entraîner dans une escalade d'engagements car « l'individu rationalise ses comportements en adoptant après coup des idées susceptibles de les justifier. » Le sentiment de liberté « joue un rôle primordial dans les phénomènes de persévération des décisions : l'individu qui a pris sa décision sous la contrainte se sentira nettement moins engagé par son acte que celui qui l'a prise librement » (3).

L'engagement bénévole repose sur la liberté, ce qui le distingue des travaux d'intérêt général ou d'utilité publique. La gratuité est une condition nécessaire mais pas suffisante. L'action est en outre collective, au sein d'un groupe. Une autre caractéristique est la notion d'intérêt général ou commun, de service des autres, qui ne soient ni sa famille ni ses amis. On retrouve ainsi les cinq notions qui définissent le bénévolat : l'engagement, la liberté, la gratuité (ou le désintéressement), l'appartenance à un groupe, au service de l'intérêt commun (4).

Pourquoi décide-t-on d'être bénévole ? Les principales motivations avancées sont : défendre une cause, se rendre utile, rencontrer des gens, occuper utilement son temps... Certaines sont personnelles : utiliser ou entretenir ses compétences ; acquérir de nouvelles connaissances ; s'épanouir en marge de son travail ; découvrir ses dons. Le bénévolat est aussi un moyen d'acquérir de l'expérience (5) et de tester ses aptitudes pour prendre des initiatives.

Pour comprendre le comportement bénévole, il faut passer de l'individualisme à l'altruisme qui n'existe pas, ou très peu, sans aucune forme de contrepartie. Le chercheur anglais David A. Kennett (6) a envisagé plusieurs formes de comportements « quasi-altruistes ». La première consiste à donner du temps ou de l'argent pour s'attacher le respect du receveur ou des témoins de ce don. Une deuxième forme s'apparente à la stratégie des jeux : si l'on réussit à convaincre deux individus égoïstes d'agir de façon altruiste, tous deux seront gagnants. Une troisième proposition avancée par les sociobiologistes prétend que l'on serait génétiquement prédestiné à l'altruisme. Une quatrième forme de quasi-altruisme correspond au théorème du « sale même » (*Rotten Kid Theorem*) développé par Gary S. Becker (7) selon lequel tout individu égoïste d'un groupe a intérêt à simuler un comportement altruiste s'il veut, en retour, bénéficier d'un transfert accru. Dans une cinquième approche, le comportement quasi-altruiste serait une réponse rationnelle aux pressions sociales, la générosité pallierait certaines inégalités sociales et permettrait d'échapper à la culpabilité qu'elles engendrent. Une dernière forme, celle des entreprises, sert à promouvoir une image, une notoriété ; on attend un profit supplémentaire, à long terme.

Pourquoi expliquer les motivations des bénévoles ? Sans doute parce qu'il existe une suspicion fondamentale à l'égard de l'acte gratuit qui doit obéir à une logique rationnelle. En droit fiscal, on parle du caractère « anormal ou bénévole d'un avantage ». Il est compréhensible que dans la sphère commerciale, dont l'objectif est la recherche de profit, la gratuité soit suspecte. Il est paradoxal qu'il le soit aussi dans la sphère non lucrative.

Pourquoi s'engager ? Toutes les motivations sont mêlées : raisons altruistes ou quasi-altruistes, intérêt personnel, convictions philosophiques ou religieuses L'engagement peut aussi avoir des implications professionnelles ; une expérience bénévole est parfois un tremplin pour une nouvelle activité ou un premier emploi, pour les jeunes par exemple.

On hésite souvent à franchir le pas : a-t-on le temps ? Peut-on être utile ? Est-on compétent ? Pourtant, on s'engage. C'est la « glorieuse incertitude » (8) du bénévolat... En cette rentrée de septembre, pourquoi ne pas faire le pari bénévole ?

Notes

- (1) Joule (Robert-Vincent) et Beauvois (Jean-Léon), *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 1987
- (2) Joule (R-V) et Beauvois (J-L) cités sur le site canadien de Dokimos.inc.: <http://www.dokimos.ca/co261.htm>.
- (3) Joule (R-V) et Beauvois (J-L) cités par Lazuly (Pierre), *La théorie de l'engagement*, 31 mai 2000, <http://www.menteur.com/chronik/000531.html>
- (4) Halba (B), *Bénévolat et volontariat en France et dans le monde*, Paris, La Documentation française, 2003.
- (5) « Vaeb dans une perspective professionnelle », projet pilote Leonardo da Vinci, Commission européenne, 2003-2006 ; www.eEuropeassociations.net.
- (6) Kennett (D. A), *Altruisme et comportement économique*, Problèmes économiques, 15 juillet 1981, n° 1732.
- (7) Becker (Gary S.), *Altruism in the family and Selfishness in the Market Place*, *Economica*, London School of Economics and Political science, Londres, 1981.
- (8) Expression empruntée à Albert Londres parlant du sport cycliste dans « Les forçats de la Route », Paris, Arléa, 1924.

numéro 5 – septembre 2005 - rive académique

dr Eve-Marie Halba

L'engagement, un paradoxe bénévole

L'engagement est un terme intimement lié au bénévolat. Il nous a paru intéressant d'étudier la famille lexicale de *gage* pour aborder l'un des paradoxes du bénévolat, la liberté de l'engagement mais aussi ses nécessaires contraintes.

Le bénévole est étymologiquement « celui qui veut bien », le mot est le doublet savant de *bienveillant*. La liberté est au cœur d'une démarche personnelle et désintéressée qui donne au bénévolat une valeur si particulière : personne ne peut vous contraindre à vous engager mais si vous le faites vous êtes lié. Nous avons évoqué deux figures d'engagé : celle de Renaud de Montauban, le volontaire de Cologne dont l'engagement total transforma le guerrier en saint et celle de Girart de Roussillon, engagé malgré lui, dont la bienveillante épouse parvint à chasser les démons (1).

Le gage est à l'origine un terme juridique qui désigne le « dépôt fait à titre de garantie ». Par spécialisation, il est ce qu'un joueur engage au début d'une partie et qu'il ne récupérera qu'à la fin du jeu. Par extension métaphorique, le *gage* signifie la « preuve » ou la « promesse ». L'usage exclusivement pluriel donne au terme le sens purement financier de « rétribution ».

L'engagement est le fait de lier par contrat, par promesse. Ce terme de droit se double, au XVIIe siècle, de l'idée d'« entrer dans un passage étroit » qui a une acception propre ou figurée. Dans un usage concret, c'est l'introduction d'une unité militaire dans une bataille, ou l'attaque d'escrime permettant de se rendre maître de son adversaire (2). Dans un emploi plus abstrait, il s'applique à une personne ayant une situation sociale qui implique des obligations, mais aussi à une personne engagée dans une liaison amoureuse ou liée par des promesses religieuses. Le sens moderne d'intellectuel ou d'artiste *engagé* dans une cause date seulement de 1945 (3).

La gageure ou **le gagiste** sont des dérivés intéressants. La *gageure*, simple synonyme de *gage* au départ, a peu à peu développé le sens « d'action ou de décision dont la difficulté fait penser à une espèce de pari ». Le *gagiste* est, au XVIIe siècle, un « homme qui reçoit des gages sans être domestique » (4).

L'engagé bénévole fait un pari, celui d'entrer dans une voie dont il ne connaît pas toutes les destinations. C'est un risque parfois calculé, comme le gage d'un joueur, menant le bénévole dans des voies parfois inattendues, comme l'engagement amoureux ou religieux. Le bénévole est un engagé au même titre que l'artiste ou l'intellectuel qui défend une position. Le contrat qui le lie est un contrat moral, source d'échange et de reconnaissance. Le *gagiste* bénévole est serviteur d'une cause, libre contrainte qui peut lui ouvrir de nouveaux horizons.

Navire engagé et **s'engager sous voile**, ces deux expressions maritimes (5) peu usitées nous rappellent qu'à tout moment nous pouvons être touchés par la rafale bénévole. L'enthousiasme peut faire incliner notre vie, comme ce bateau qui *s'engage sous voile*. Surpris par ce souffle nouveau, le bénévole est à l'image d'un *navire engagé* emporté par l'impétuosité du vent mais toujours guidé par la bienveillante lumière du phare !

Notes

- (1) Voir *rives de l'iriv* n°1 (septembre 2004) et n°3 (mars 2005).
- (2) Selon Bescherelle c'est : « l'attaque pour assujettir avec son épée le demi-fort ou faible de celle de son ennemi, afin d'être maître de la ligne droite et de forcer l'adversaire à n'agir qu'en deux ou plusieurs reprises »
- (3) Le non-engagement sera créé à partir de cet emploi en 1949.
- (4) Rappelons que pendant la Révolution française le terme de « domesticité » avait été aboli et remplacé par « engagement ».
- (5) La métaphore marine était également très présente dans le vocabulaire de la reconnaissance (*rives de l'iriv* n°2, décembre 2004).

numéro 5 – septembre 2005 - rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Ces choses qui nous dépassent

Nous ne sommes malheureusement pas les maîtres de l'univers. Notre situation et nos actions se replacent dans un contexte, un ensemble de circonstances dont les tenants et les aboutissants nous échappent, même si nous en sommes les acteurs principaux. Les événements nous dépassent en un monde où l'homme utilise les forces d'autrui, mais hélas sans une maîtrise parfaite. L'homme, centre de la création, en est partiellement responsable, mais commande-t-il directement tous les événements de l'humanité ? Est-il maître de toutes les volontés humaines, peut-il se protéger de toutes les forces de la nature ?

S'il n'est pas toujours possible de guérir, il faut au moins soigner, c'est-à-dire faire au maximum de ses possibilités. Le bénévolat n'est pas une mission impossible réservée aux meilleurs d'entre-nous. C'est un moyen d'apporter sa pierre à l'édifice de la société, au monde qui est le nôtre. Une bonne maîtrise de soi-même, le fait de garder son sang-froid en toute circonstance permettent de garder cette disponibilité en tout temps et en tout lieu dans la plus petite action bénévole.

L'état d'esprit nécessaire au bénévolat demande du recul par rapport à soi-même, par rapport aux autres et par rapport aux situations que l'on rencontre. Pour soi-même, il faut une discipline personnelle ; pour les autres, prendre sur soi afin de donner ce qu'ils n'obtiennent pas d'eux-mêmes. Enfin, le détachement des contingences -ces choses accidentelles qui se distinguent des choses essentielles- n'empêche pas la sensibilité de s'exprimer, mais exige une certaine maîtrise. Suivant le dictionnaire de Paul-Emile Littré, est détaché des choses "celui qui est détaché d'un sentiment, d'une opinion, d'une passion. Il est dans un grand détachement de ses intérêts personnels"...A l'image de ces moines dans leur monastère, qui semblent impassibles parce qu'ils font constamment des efforts sur eux-mêmes.

L'exemple à suivre est la première conséquence heureuse de ce comportement. Suivant le principe que n'importe quel bien est toujours remarquable, cette " contagion " du bon exemple, cette humilité intérieure par rapport à soi, aux autres et aux circonstances devient alors une vraie modestie qui renforce la confiance. Un vrai bénévole la pratique toujours, et nous en voyons les résultats parfois extraordinaires. L'influence devient peu à peu référence, un exemple auquel on se réfère et qui présente une échelle de valeur à suivre. Le bénévole guide les esprits vers un bien général et se fait ainsi - consciemment ou inconsciemment - source de la justice, cette protection des pauvres ("ceux qui ne peuvent se défendre") comme le fit Saint Vincent de Paul en son siècle. Voilà le vrai devoir de l'homme : apporter non seulement sa pierre à l'édifice de la société, mais en plus, par son esprit, apporter une pierre qui se veut d'achoppement, une pierre angulaire.

Le sentiment d'avoir rempli sa mission est la seconde conséquence heureuse. Plus qu'une satisfaction intérieure qui ne conçoit qu'elle-même, le constat du devoir accompli apporte cette paix de l'âme propre aux justes, à défaut de la tranquillité du cœur si recherchée des esprits généreux. D'avoir agi au maximum de nos possibilités dans chaque circonstance nous incite à la sérénité. Pour le reste, ce qui n'est pas en notre pouvoir, ce qui n'est pas maîtrisable, le plus sage est de le confier à la providence (certains diront hasard). "Le sage s'accommode aux changements divers, et l'homme généreux se doit à l'univers", disait Brébeuf, poète français du XVIIe siècle.

Le coup d'envoi est important dans le bénévolat, pouvoir en mesurer la qualité également Les instruments de mesure sont ceux de l'esprit et du cœur, de l'intelligence et de la volonté. Un bon arbre doit produire de bons fruits, et comme toutes les plantes que l'on fait pousser, leur croissance mérite surveillance : il faut certes les arroser, mais savoir aussi les tailler.

numéro 6 - janvier 2006 – changement

Ce sixième numéro des *rives de l'iriv* évoque le thème du changement. La **rive éditoriale** développe le thème de l'immuabilité. La **rive académique** rend hommage à deux aventuriers modernes, Raspail et Saussure. La **rive spirituelle** s'interroge sur les aléas de la foi.

sommaire

rive éditoriale, Bénédicte Halba *Mobilis in mobile*

rive académique, Eve-Marie Halba *Saussure, une nouvelle aventure*

rive spirituelle, Régis de Saint-Rémy *Fidélité et adversité*

numéro 6 – janvier 2006 - rive éditoriale

dr Bénédicte Halba

Mobilis in mobile

Chaque année 7,2% des citoyens européens changent de lieu de résidence. 15% justifient ce changement par des raisons professionnelles (1). Aux États-Unis, le taux annuel de mobilité est de 16,2%, dont 17% pour le travail (2).

Si l'on consulte le Journal Officiel des associations et des fondations (3), les changements d'adresse chaque année sont nombreux. En effet, le local est un problème crucial pour toutes les associations, c'est la première demande faite auprès des communes ou des autres collectivités. Les structures naissantes commencent par " être abritées " par d'autres associations ou domiciliées chez un membre du bureau (souvent le président). Elles attendent d'avoir pérennisé leurs activités pour dédier une part de leur budget à un loyer. Ce poste est aussi le premier touché en cas de difficultés économiques.

Plus de 38% de la population active européenne n'a pas changé d'employeur depuis plus de 10 ans (taux d'ancienneté au sein d'un même emploi). Ce taux moyen est de 10,6 années en Europe -contre 6,7 années aux Etats-Unis (4).

Les bénévoles sont beaucoup plus mobiles. Chaque année, les associations voient un tiers ou deux-tiers de leurs effectifs se renouveler. Un bénévole s'engage en moyenne trois années au sein d'une même structure. Ce qui explique que le recrutement soit devenu un problème crucial pour les associations. Le bouche à oreille et le réseau personnel des bénévoles ne suffisent plus. De plus en plus de structures publient des annonces dans la presse, locale ou nationale selon leur champ d'intervention. Pour une action d'accompagnement à la scolarité, la Gazette du quartier ou de l'arrondissement a plus d'impact. Pour une manifestation sportive d'envergure, Jeux Olympiques ou Coupe du Monde de football, les échelons régional et national sont plus pertinents.

D'après une étude menée en 2003 sur la population active 8,2% des travailleurs au sein de l'Union Européenne avaient changé de profession au cours de la dernière année (taux de mobilité professionnelle annuelle) (5).

Les bénévoles ont la chance de pouvoir exercer plusieurs métiers au sein de leur association. Leurs missions évoluent en fonction du temps qu'ils y consacrent, des compétences qu'ils développent mais aussi de leur intérêt pour le projet. Ils sont polyvalents par choix ou par nécessité. Ainsi un bénévole recruté sur une mission d'accueil et d'écoute, peut ultérieurement développer le site Internet de l'association ou organiser l'Assemblée générale. Les associations ne savent pas toujours utiliser toutes les compétences de leurs bénévoles par manque de temps mais aussi par parti pris : une véritable " politique des ressources humaines " rappellerait le monde de l'entreprise dont elles voudraient se démarquer. Pourtant, les associations risquent de perdre leur bénévole, faute de valoriser " leur capital humain ". (6)

L'objet du projet européen initié par l'*iriv* " Valoriser les acquis d'une expérience bénévole " est de proposer une grille d'analyse sur ces compétences bénévoles. L'enjeu est double. Pour les bénévoles, ce bilan permettra de mieux les utiliser au sein de leur association, dans une autre structure associative ou sur le marché du travail. Pour les associations, les missions proposées seront associées à des compétences qui valoriseront leurs bénévoles actuels et futurs.

Mobilité et polyvalence sont devenus les mots clés de toutes les politiques d'emploi proposées à l'échelon européen ou national. Il est étrange de constater qu'ils sont synonymes de versatilité et d'amateurisme dans le monde associatif où ils sont perçus comme des handicaps et non comme des points forts.

Mobilis in mobile ainsi Jules Verne a-t-il défini le sous-marin du Capitaine Nemo, le Nautilus, dans *Vingt mille lieux sous les mers*. Tels des sous-marins dans l'océan, les bénévoles évoluent dans le monde changeant des associations. Pourquoi ne pas faire de cette mobilité une force et non une faiblesse ?

Notes

- (1) Site de la commission : http://europa.eu.int/comm/employment_social/workersmobility2006
- (2) Département américain du travail, Bureau des affaires internationales, *Labour markets in the 21st Century*, conférence conjointe États-Unis - Union européenne, septembre 2002
- (3) Ce journal recense les créations, les dissolutions mais aussi les modifications liées à l'objet et au siège social
- (4) Centre for European Policy Studies, *A New European Agenda for Labour Mobility*, avril 2004.
- (5) Étude d'Eurostat sur *La population active au sein de l'U.E.*, 2004
- (6) Projet accessible sur le site : www.eEuropeassociations.net

numéro 6 – janvier 2006 - rive académique

dr Eve-Marie Halba

Saussure, une nouvelle aventure

L'iriv change de rive, l'institut quitte le boulevard Raspail pour la rue de Saussure (1). Occasion d'évoquer deux grands personnages et de réfléchir à une nouvelle approche du bénévolat.

Qu'ont en commun Raspail et Saussure, homme politique et scientifique français face à un linguiste suisse ? Tous deux sont d'ascendance helvétique (2). Tous deux ont marqué une ère nouvelle. Raspail initia la théorie cellulaire qui devait prendre un développement considérable (3). Saussure est le père de la linguistique moderne, précurseur du structuralisme (4). Leurs travaux nous permettront de réfléchir à une approche différente du bénévolat.

François-Vincent Raspail était un homme engagé. Le jeune séminariste abandonna sa vocation religieuse pour s'adonner aux deux passions de sa vie : la science et la politique, moteurs du progrès. Il étudia la gale et comprit l'importance de la cellule, unité organique de tout être vivant. Surnommé le " médecin des pauvres " (5), il donna à l'hygiène un rôle dans la prévention de la maladie (la fameuse " Méthode Raspail ").

L'engagement de Raspail est conforme à l'idéal républicain du XIXe siècle. Militantisme et volontariat sont le cœur de son bénévolat social et socialiste. Plus singulière est son double parcours, politique et scientifique. Que peuvent nous apprendre ses recherches sur le bénévolat ? D'après ses travaux, la " vésicule " (ancien nom de la cellule) serait l'essence même de la vie : " Donnez-moi une vésicule organique dans laquelle puisse s'élaborer à mon gré d'autres vésicules ; je vous rendrai le monde organisé ". Le " bénévole " est à l'image de cette cellule, il agrège autour de lui d'autres cellules qui construisent et organisent le monde !

Ferdinand de Saussure a changé le sens de la linguistique. La parole devenait un sujet d'étude à part entière : il fallait certes s'intéresser à l'origine et à l'évolution de la langue (étude diachronique) mais surtout concentrer sa recherche sur le langage (" étude synchronique ").

La terminologie saussurienne peut renouveler notre approche du bénévolat. Considérons le bénévolat comme une conception abstraite qui fédère un ensemble d'actions pour autrui, il serait la langue, ce produit collectif de communautés linguistiques. Le bénévole est l'illustration de cet engagement, il serait la parole, ce langage commun à tous.

L'étude bénévole ou " bénévolistique " pourrait devenir une nouvelle science humaine qui dégagerait les lois générales régissant le bénévolat, les évolutions de l'engagement, les motivations et les spécificités du bénévole du XXIe siècle.

Longue vie au bénévolat ! Le bénévole fait vivre le bénévolat en faisant de cet ensemble abstrait et complexe une langue toujours vivante !

Notes

- (1) Pour ce passage de la rive gauche à la rive droite, nous passons de la station Sèvres-Babylone à Villiers.
- (2) La famille Raspail, venue de Suisse, s'installa au XVI^e siècle à Carpentras. Saussure est Genevois, il présenta ses premiers travaux sur l'indo-européen à Paris (où il dispensa des cours à l'école des Hautes Etudes).
- (3) Il innova aussi dans le domaine médical voir le site helvète de médecine www.rev.med.ch.
- (4) Les Cours de linguistique générale de Saussure ont été reconstitués par deux disciples (C. Bailly et A. Sechelaye). Son influence est européenne et même américaine. Pour se familiariser avec cette nouvelle conception de la linguistique Voir Introduction à la linguistique française, J.L. CHISS, J. FILLIOLET et D. MAINGUENEAU, Hachette, t.1, 2001.
- (5) Il n'avait pas de diplôme officiel mais soignait des patients (il ne faisait pas payer les pauvres).

numéro 6 – janvier 2006 - rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Fidélité et adversité

Le mot vient du latin *fidelitas*, dérivé de *fides* qui veut dire " foi " Il a aussi donné *fidelis*, qui se traduit par " fidèle ", " rempli de foi ", " attaché à la foi ". Seul un être vivant peut être fidèle, car cette vertu demande un effort sur soi-même, de la constance, de la régularité. La fidélité est une vertu exigeante, le mot ne fait que modérément partie du vocabulaire usuel.

Dans l'Ancien Testament (1), seul Dieu est véritablement fidèle, car il dispense la Foi. Aussi, durant sa longue quête, le peuple hébreu essaya-t-il de garder ou de retrouver cette fidélité à la parole donnée. Il connut d'abord un exode de trois cent cinquante ans en Egypte, sous des pharaons qui pratiquaient le polythéisme - à l'exception d'un seul. Cette période sombre se termina par un temps de persécution, parce que les Hébreux voulaient rester fidèles à leur Foi. L'arrivée en Terre Promise ne fut pas plus facile : quarante ans au désert suivis d'innombrables combats, autant spirituels que temporels.

La situation aurait pu se stabiliser. Mais le peuple hébreu, déchiré par des luttes internes et incapable de garder efficacement ses frontières, se retrouva à nouveau déporté à Babylone, sous le coup d'une invasion étrangère. Cette fois, la captivité fut plus douce mais les deux problèmes réapparaissaient, à l'image de ce qui s'était passé en Egypte, les dieux de Babylone s'opposaient au Dieu unique, et les Hébreux exilés n'étaient plus en Terre Promise.

D'autres guerres eurent encore lieu, d'autres faux dieux se manifestèrent. Dès qu'une opposition était jugulée, il en apparaissait une autre... Le phoenix, symbole du mal, renaissait toujours de ses cendres. Il fallait réagir à la fois contre les ennemis de l'extérieur et ceux de l'intérieur. Les prophètes, chargés de rétablir la vérité, risquaient souvent leur vie.

Pour les hommes du XXe siècle, qui sont les ennemis de l'extérieur ? Les changements (les déménagements par exemple !), les oppositions auxquelles il faut faire face, les obstacles à surmonter, les tracasseries quotidiennes mangeuses de temps et d'énergie... Les ennemis de l'intérieur sont plus subtils parce que plus encombrants et plus intimes. Il faut lutter autant contre la faiblesse humaine que contre la malice, car notre principal ennemi c'est nous-mêmes.

La prudence permet de rester fidèle. Elle n'est pas synonyme de crainte, ne se réduit pas à ce qu'il convient de faire ou non : elle organise notre vie spéculative et pratique, qui règle les matières intellectuelles (accessibles à tout le monde) et les autres. Elle sépare les bonnes choses des mauvaises, d'où l'expression " jugement prudentiel ". Cette grande vertu a marqué l'histoire. Au XIIe siècle, alors que le pape venait de mourir et qu'on lui cherchait un successeur, trois candidats furent entendus : un saint, un savant et un prudent. Sur les conseils d'un docte personnage - Bernard de Clairvaux -, on finit par choisir le... prudent. Vertu positive par excellence qui prévoit l'imprévisible.

Le peuple hébreu était arrivé à la même conclusion : S'il désirait rester fidèle face aux difficultés, il lui fallait être prudent et organiser sa vie en conséquence. Alors, il prit soin de marquer régulièrement le temps par des fêtes liturgiques, signes de son alliance avec Dieu. C'est ainsi qu'il put rituellement commémorer tel événement ou tel mystère sacré, parce qu'il avait auparavant établi ce qui était pour lui des symboles de fidélité (2).

Notes

(1) C'est aussi le cas dans le Nouveau Testament.

(2) le symbole constitue, beaucoup plus qu'une image, un signe de reconnaissance.

numéro 7 - mai 2006 - fraternité

Le septième numéro des *rives de l'iriv* parle de fraternité et de solidarité. La **rive éditoriale** analyse le comportement calculé de certains bénévoles. La **rive académique** explique comment la précarité peut faire naître la solidarité. La **rive spirituelle** parle d'une notion proche, la fraternité spirituelle. La **rive d'Autriche** évoque la solidarité des semblables.

sommaire

rive éditoriale Bénédicte Halba, **Passager clandestin**

rive académique Eve-Marie Halba **Solidaire, précaire : tous frères?**

rive spirituelle Régis de Saint-Rémy **Fraternité spirituelle**

rive d'Autriche Christoph Reinprecht **La solidarité des semblables**

numéro 7 – mai 2006 - rive éditoriale

dr Bénédicte Halba

Passager clandestin

Pour Mancour Olson (1) toute action collective a un coût pour l'individu. L'engagement prend du temps, coûte souvent de l'argent, fait parfois courir un risque. Il en attend donc des avantages (protection sociale, augmentation de salaire, emploi...).

Le phénomène du passager clandestin (" *free rider* ") consiste pour les membres d'un groupe à profiter du bénéfice d'une action collective en cherchant à en payer le coût minimum, voire à y échapper totalement. Cette déficience du marché est liée à la nature publique du bien considéré : on ne peut exclure personne de la consommation d'un bien public. Plus le groupe est grand, plus la tendance est importante (2).

Cette théorie suppose un comportement égoïste dans l'usage des biens publics. Il est " rationnel " pour ces individus de se comporter en " passager clandestin ". Soucieux de leur propre intérêt, ils ne vont pas contribuer de manière volontaire à la réalisation de l'intérêt commun ou du groupe. Ils préfèrent laisser les autres payer le coût de biens qui vont profiter à tous. La théorie exclut toute possibilité d'altruisme qui est la capacité des individus à engager une action collective même s'ils n'en attendent aucun bénéfice personnel (3).

Or les calculs individuels ne sont pas notre seul moteur. Nous pouvons être motivés par des préoccupations " sociales " ou " morales ". Statut social et prestige sont aussi des biens ou des bénéfices privés qui nous font progresser. En outre, n'agissons pas de manière isolée : nous sommes influencés par le comportement des autres acteurs.

Qu'observe-t-on au sein des associations ? Les " clandestins " infiltrent surtout les associations qui offrent des formations à leurs bénévoles. Ils participent à la vie associative le temps de suivre les sessions puis disparaissent avec le savoir-faire acquis. Une autre " resquille " consiste à se faire élire au conseil d'administration, participer très épisodiquement aux réunions de travail mais activement aux événements de prestige.

C'est évidemment un mauvais calcul. Une formation n'a de valeur que lorsqu'elle est mise en pratique. Le savoir et la méthode dispensés n'ont de sens que par leur application dans la réalité, auprès du public ciblé. En outre, le critère déterminant pour se prévaloir d'un engagement associatif sur le marché du travail est l'expérience acquise (durée de l'engagement, missions remplies...). Dans ce champ très particulier de l'expérience, dite non formelle et informelle, le témoignage revêt une importance croissante. Les resquilleurs sont vite démasqués : difficile d'être convaincant avec l'expérience des autres !

Des outils et des méthodes rendent intelligibles ces expériences bénévoles (4). Les titres de transport justifient que l'on s'est bien acquitté du prix du parcours et sanctionnent les passagers clandestins. Ainsi les portfolios de compétences bénévoles attestent qu'une véritable expérience a été acquise grâce à un engagement associatif et qu'il ne s'agit pas d'une simple mention pour enrichir son curriculum vitae.

La preuve est essentielle pour valoriser le bénévolat. Elle permet de distinguer les " vrais " bénévoles des " passagers clandestins ". La manière de défendre son engagement est unique. Deux individus qui remplissent des missions analogues dans une association peuvent avoir des expériences très différentes. Les motivations et la progression de l'engagement répondent à des critères subjectifs (développement personnel) et objectifs (évolution dans l'association). Elles rendent tout parcours très singulier.

Notes

- (1) sociologue américain (1932-1998)
- (2) Olson (Mancour), "La logique de l'action collective", PUF, Paris, 1979.
- (3) Icara, "Action collective - Concepts clés ", Ressources Pédagogiques, avril 2006, <http://www.icra-edu.org>
- (4) en particulier le " Portfolio de compétences bénévoles " élaboré dans le cadre du projet Leonardo da Vinci " VAEB dans une perspective professionnelle ", www.eEuropeassociations.net

numéro 7 – mai 2006- rive académique

dr Eve-Marie Halba

Solidaire, précaire : tous frères ?

La fraternité est un mot du vocabulaire religieux, politique et juridique. Les chrétiens, les moralistes et les philosophes du droit l'associent à une réflexion plus générale sur la notion de justice et d'entraide dont les *Fables* de La Fontaine donnent des exemples frappants (1).

Au XVIII^e siècle, la fraternité devient un concept politique essentiel que la Révolution française associe à l'égalité et à la liberté. Au fil des temps, la notion reste vivace mais le mot décline à cause de sa concurrence avec *solidarité* (2). Les théories de Léon Blois sur la justice sociale, l'aide aux plus démunis (appelées *solidarisme*) vont faire du mot *solidarité* le plus apte à exprimer l'idée d'entraide républicaine. Mais contrairement au mot *fraternité* celui de *solidarité* présente une certaine ambiguïté : c'est à la fois une aide fraternelle offerte à chacun mais aussi une défense contre la précarité qui guetterait le non solidaire. Nous nous interrogerons sur ce couple, apparemment mal assorti, *solidaire/précaire*.

Précaire et solidaire appartiennent au lexique juridique, ils forment les deux facettes de la dépendance. Lien qui renforce, la solidarité évoque la réciprocité entre plusieurs personnes. Lien qui affaiblit, la précarité implique la seule subordination. Cependant ces acceptions ne sont pas celles que les mots avaient originellement. Le *précaire* était un bénéfice octroyé pour entretenir la fidélité ou rémunérer un service (3). La *solidarité* était la coobligation juridique qui engageait chacun des contractants d'un acte, contrainte plus que protection.

Le droit ecclésiastique explique la curieuse évolution de *précaire* « obtenu par la prière » puis « ce qui est octroyé de manière révocable ». Le *bénéfice précaire* était une concession gratuite de l'usufruit d'une propriété. Il était accordé aux guerriers qui devaient, en retour, défendre ses propriétés (4). L'usage courant n'a retenu que l'idée d'avenir mal assuré, d'absence de garantie en oubliant le contrat passé entre deux parties, base nécessaire de tout accord qui peut perdurer. La toute-puissance de celui qui donne est corrélée à l'insécurité de celui qui reçoit.

Solidaire appartient à la famille lexicale de *solide* « entier, complet ». *L'obligation solidaire* exprime initialement le risque encouru par les personnes ayant un bien en commun. Elle exige la réponse collective au nom d'un seul, la *solidarité active* permet à chaque créancier de réclamer son dû dans sa totalité. La notion d'une co-obligation, parfois dangereuse, a été gommée au profit de celle d'engagement. La conscience du devoir moral d'assistance prend le pas sur l'idée de réciprocité.

Solidarité et précarité nourrissent la réflexion républicaine. Quel enseignement pour le bénévolat et le volontariat ? Les expressions, *pièces solidaires* et *commerce précaire*, offrent des métaphores intéressantes. En mécanique, les *pièces solidaires* sont celles liées dans un même mouvement de façon réversible. Le bénévole est ainsi ce maillon indispensable, nécessaire au progrès de tous, engagé dans une démarche collective. En droit des gens, le *commerce précaire* évoque le fait que deux nations ennemies continuent à entretenir des liens commerciaux sous pavillon neutre. N'est-ce pas l'image du volontaire apportant son aide dans des zones de conflits, frêle symbole du soutien international ?

Précaire solidarité ou solidaire précarité, la fraternité moderne a donné au bénévolat et au volontariat une mission fragile mais salutaire.

Notes

- (1) Citons *Le cheval et l'âne* (VI 16): « En ce monde il se faut l'un l'autre secourir » et *L'âne et le chien* : « Il se faut entr'aider, c'est la loi de nature ».
- (2) Voir l'article de « Fraternité » de Michel Borgetto dans *Dictionnaire de la culture juridique*, PUF, 2003. Selon cet auteur, la fin de la Seconde Guerre Mondiale redonne à *fraternité* une nouvelle jeunesse grâce à la prise de conscience sur le racisme et la xénophobie.
- (3) Le Trésor de la Langue française (TLF) rappelle que ce « procédé juridique, hérité du droit romain, utilisé à l'époque franque, permettait à un propriétaire de concéder des tenures grevées de charges modiques, ou même nulles, sans aucune obligation militaire) ».
- (4) Article « précaire » du Dictionnaire de Bescherelle (XIXe siècle).

numéro 7 – mai 2006- rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Fraternité spirituelle

Le mot fraternité est souvent utilisé au sens spirituel. Dans cet usage, l'intention est de rendre la réalité spirituelle plus accessible : élever les rapports humains, qui sont naturels, à des rapports transcendés, leur apportera une dimension surnaturelle.

On sait qu'une fraternité, au sens propre, représente le lien sanguin unissant deux frères issus d'un même père. Au sens spirituel, le mot exprime le lien unissant tous ceux qui croient au même Dieu, ils deviennent alors ses fils. On parlera donc de filiation divine, beaucoup plus forte que la simple adhésion à une idéologie ou à tout système de pensée.

Illustrons cette élévation des choses naturelles et leur progression vers des choses de plus en plus spirituelles. Nous sommes composés d'un corps et d'une âme, elle-même divisée en une partie inférieure (les *appétits sensibles* appelés les passions) et une partie supérieure (les aspirations divines). Cette hiérarchisation de l'âme suppose une subordination des choses sensibles aux choses spirituelles : ces dernières sont toutes deux complémentaires et nécessairement dépendantes les unes des autres.

Une fraternité spirituelle est exigeante. Elle n'est pas un simple concept mais, s'appliquant aux hommes eux-mêmes, elle est *morale* au sens premier du mot (1). L'exemple le plus extrême est l'histoire d'Abel et de Caïn. Ce dernier tue son frère par jalousie, et dans la Bible le meurtre est placé immédiatement après le péché originel. L'ordre de cette narration exprime que la jalousie est la première et la plus importante des atteintes à la fraternité, le péché originel étant, lui, une atteinte au Législateur Suprême.

Toutes les mésestimes, qui par essence sont des mauvais désirs, ne s'expliquent-elles pas par cette jalousie ? Pour exprimer les mauvais desseins du cœur de Caïn, la Bible aime à dire que son présent n'était pas offert dans un vrai esprit fraternel. Un autre exemple est celui de la Tour de Babel. Les hommes établissent une fraternité sans référence paternelle, ce qui s'avère impossible et provoque l'écroulement de cette vaine architecture. Dans la Bible, la faiblesse de la nature humaine est toujours représentée par des luttes fratricides.

En revanche, on admirera la solidarité du peuple hébreu lors de sa sortie d'Égypte et de sa traversée du désert. Les « fils d'Israël » triomphent des adversités de cette épreuve. Suivant la loi de Dieu, les Hébreux étaient tous liés par un lien charnel (ils descendaient d'Abraham) mais ils étaient surtout liés par un lien spirituel : ils adoraient tous le même Dieu. C'est la force d'une fraternité idéale où l'esprit réunit autant que le sang.

Notes

(1) Chez les Grecs et les Romains, seuls comptaient les dieux de la cité. La religion celtique, puis la religion chrétienne, apportent une dimension morale aux relations humaines.



dr Christoph Reinprecht, professeur de sociologie à l'Université de Vienne (Autriche)

La solidarité des semblables

Le discours sur la migration se réfère à deux conceptions. La première réfléchit sur l'expérience de l'altérité et de l'étrangeté de l'immigré. Georg Simmel, philosophe et sociologue allemand, décrit l'immigré comme quelqu'un qui vient aujourd'hui et demain restera. Cet individu se trouve dans un état précaire, caractérisé par une instabilité existentielle et un gain de liberté, toujours vulnérable. Une seconde approche considère l'immigration comme le processus de formation d'une communauté. Le fait de migrer n'implique pas que l'individu se détache de ses traditions et liens d'origine : il les emporte dans ses bagages, ses racines continuent d'exister et créent un nouvel imaginaire. La construction d'une communauté ethnique serait donc conditionnée par l'intégration sociale.

L'immigration aime les sentiers battus. Les immigrés suivent le chemin, connaissent les difficultés et parlent la langue de leurs prédécesseurs : cela leur procure un sentiment de sécurité et les aide à s'orienter dans leur nouvel environnement. Les structures économiques et politiques favorisent encore ce processus. Les marchés du logement et du travail ne sont pas ouverts à tous. Les contacts avec la population autochtone sont restreints à cause de la méfiance et par ségrégation sociale. L'association sélective des immigrés est fondée sur « la solidarité des semblables », ceux de la même famille, de la même origine ou de la même affiliation ethnique.

La solidarité affective lie également les immigrés : elle permet de maîtriser la vie quotidienne et favorise différentes formes de bénévolat. D'après une enquête conduite par l'Institut de Sociologie de l'Université de Vienne auprès d'immigrés (50 ans et plus) le bénévolat de voisinage prédomine. Cet engagement régulier touche un tiers des immigrés, alors que dans des structures plus formelles il n'est que de 7%. La participation baisse donc quand le degré d'organisation et de formalisation des activités augmente. Cela diffère aussi selon le groupe ethnique. Ainsi les immigrés de l'ex-Yougoslavie sont moins présents dans les structures formelles que les immigrés de Turquie, souvent organisés dans des associations. Seule une petite minorité d'immigrés a accès aux organismes du pays d'arrivée.

Quelles sont les motivations des immigrés ? D'après les résultats de l'enquête autrichienne, ceux qui s'engagent dans des activités de bénévolat ont principalement le désir de contacts sociaux. D'autres sont motivés par le sens du devoir et le besoin de faire quelque chose pour les siens. En effet certaines représentations traditionnelles de la communauté et des obligations confèrent un rôle à l'individu. Les plus vieux espèrent aide et soutien des plus jeunes. Inversement les plus jeunes attendent conseil et soutien des plus vieux. Une conception rigide des rôles sociaux détermine les rapports entre sexes. L'individu est conçu comme membre d'une famille dont il doit respecter les règles.

Les fonctions honorifiques liées à l'engagement (dans l'Eglise, les syndicats et les diverses associations où certaines valeurs traditionnelles prédominent) correspondent, dans un certain sens, à la perception que les immigrés ont du bénévolat. Ainsi, le bénévolat des immigrés constituerait une sorte de contrepoint à une vision trop moderniste et individualiste de l'engagement. En même temps, les traditions et les rôles sociaux perdent de plus en plus de leur force : le bénévolat des immigrés est soumis à une érosion permanente car les individus aspirent à se libérer du joug familial et communautaire. Des pères au chômage déçoivent les attentes de leurs fils, des filles fuient l'autorité parentale, des femmes refusent de se soumettre aux désirs de leurs maris. Les immigrés, qui essaient de surmonter les traditions et les rôles sociaux fragilisés, se heurtent à des barrières invisibles dans les pays d'accueil où ils sont toujours considérés comme faisant partie d'un collectif traditionnel, fermé et à part.

Des études internationales montrent que, dans les pays d'accueil, les formes de bénévolat organisé s'ouvrent difficilement aux immigrés (1) et réserve cet engagement à la population autochtone. Des préjugés tenaces rendent difficile la participation des immigrés à des activités interethniques de voisinage. Même à un niveau peu organisé, l'existence de préjugés influence toujours l'accès au bénévolat.

L'intégration sociale indépendante de la tradition et de l'origine est la base des sociétés modernes. Cette idée a souvent été mal interprétée, comme si cela supposait la rupture brutale des liens existants. Pour les immigrés, les liens communautaires doivent être favorisés pour que les individus se réalisent pleinement. Il est donc nécessaire que le pays d'accueil change d'optique et transforme les structures existantes. L'ouverture active du bénévolat intégrerait tous les membres d'une société de plus en plus complexe. Pour les immigrés, la société étrangère deviendrait plus familière et, pour les autochtones, la distance émotionnelle avec leurs nouveaux compatriotes diminuerait. La pratique du bénévolat pourrait ainsi constituer une nouvelle forme de fraternité.

Notes

(1) Projet européen *Involve* initié par le Centre Européen du Volontariat (CEV) dans 7 pays : l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, la France, la Hongrie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni (2005-2006).

numéro 8 - septembre 2006 – transmission

Ce huitième numéro des *rives de l'iriv* évoque la transmission. La **rive éditoriale** insiste sur la réciprocité qui lie les bénévoles à leur association. La **rive académique** met en évidence l'importance de la personnalité du bénévole, « ambassadeur épique » de l'association. La **rive spirituelle** s'interroge sur la transmission du Bien, ses liens avec le Beau et le Vrai. La **rive d'Allemagne** s'interroge sur la transmission du modèle social allemand en matière d'engagement civique, depuis la crise de l'Etat Providence.

sommaire

rive éditoriale, Bénédicte Halba **Agents de transmission**

rive académique, Eve-Marie Halba **Ambassades épiques**

rive spirituelle, Régis de Saint-Rémy **Peut-on transmettre le bien ?**

rive d'Allemagne, Sebastian Braun **Engagement civique et Etat Providence**

numéro 8 - septembre 2006 - rive éditoriale

dr Bénédicte Halba

Agents de transmission

Les bénévoles sont les « sentinelles invisibles » (*little platoons*) dont parle Edmund Burke (1). Ils sont « avant même la Règle de droit, le fondement de toute vie sociale » (2). Témoins, passeurs, ils sont sensibles à tous les changements de la société. Ce sont aussi des agents de transmission.

Transmettre peut se comprendre de différentes manières. Trois significations : hérédité, succession et communication s'appliquent au bénévolat. La première, l'hérédité, désigne le passage à la descendance. La transmission est aussi l'opération par laquelle une personne exerçant une autorité transfère ses pouvoirs à son successeur. Dans l'art militaire, les transmissions constituent l'ensemble des moyens techniques destinés à relier les troupes aux états-majors.

La transmission est principalement la manière dont les bénévoles communiquent. Ils transmettent un savoir, un savoir-faire et un savoir-être.

Un savoir d'abord, celui du domaine dans lequel les bénévoles interviennent. Les exemples sont nombreux dans toutes les associations de défense des droits (au logement, à l'éducation, à la liberté de la presse...) où l'engagement est militant. Dans les associations de défense de l'environnement, les bénévoles sont de véritables experts des droits environnementaux, souvent appris sur le terrain ou par des recherches personnelles. Ils transmettent leur savoir aux adhérents, aux autres bénévoles mais aussi à l'opinion publique.

Le savoir-faire est spécifique à chaque bénévole et chaque association. Il dépend du champ d'action mais aussi de la fonction exercée dans la structure. Encadrer des jeunes pour une activité sportive exige de la pédagogie et une parfaite connaissance de la discipline. Exercer les fonctions de président nécessite de savoir diriger, déléguer, incarner le projet de l'association. Ces savoir-faire se transmettent au sein de l'association, de bénévole à bénévole, qui apprennent en faisant.

Le savoir-être enfin est lié à l'histoire, à la culture de l'association, un esprit auquel adhèrent les bénévoles. De manière générale, le bénévolat développe un savoir-être particulier : être utile aux autres, défendre une cause en agissant, rencontrer des gens d'horizons variés. On ne s'engage pas par hasard chez Emmaüs, ATD-Quart-monde ou les Petits frères des pauvres. Ces mouvements associatifs ont une charte d'adhésion qui développe une éthique spécifique. Cet esprit est parfois tellement fort qu'il guide encore les bénévoles après qu'ils ont quitté l'organisation.

Le deuxième sens de la transmission est lié à la succession. Le *turn-over* associatif est important. Les bénévoles s'engagent en moyenne trois à cinq ans. Lorsqu'ils partent, il est essentiel qu'ils fassent avec l'association le bilan de leur action pour « passer le relais ». Qu'ont-ils accompli ? Les résultats ne se mesurent pas forcément aux nombres d'années. Le passage, même de quelques mois, d'un bénévole avec une forte personnalité peut être déterminant s'il a initié un projet, contribué activement à le monter ou à le réaliser. Les motivations qui ont présidé à l'engagement sont essentielles. La notion de service est également importante.

La notion d'hérédité est le troisième sens de la transmission qui concerne le bénévolat. Que transmet l'association ? Elle a développé des projets, construit des partenariats, apporté une nouvelle approche sur un enjeu de société. Les équipes successives héritent d'une manière de faire, d'un esprit, d'une culture qui sont en perpétuelle évolution... La transmission est liée à la personnalité des fondateurs et des successeurs. Certains héritiers, les « légitimistes », sont partisans de conserver intact l'esprit originel de l'association. D'autres, les « frondeurs », veulent au contraire lui donner un nouveau

souffle. S'ils ne peuvent infléchir le projet initial, ils fondent une autre association. La transmission se fait alors par sécession.

Transmettre est le moteur de l'engagement bénévole. Chaque bénévole apporte une contribution différente, originale, au projet associatif. L'association s'enrichit de ces apports successifs qui constituent son patrimoine. Même une sécession est une autre manière de prolonger son action.

Notes

(1) Burke (Edmund), *Réflexions sur la Révolution de France*, Hachette, Paris, 2004.

(2) Malaurie (Philippe), « Réserves et réflexions », in *Quel statut pour le bénévole/volontaire ?*, Iriv, Paris, 1998.

numéro 8 - septembre 2006 – rive académique

dr Eve-Marie Halba

Les ambassades épiques, question de transmission

La transmission est un point important dans la réussite du bénévolat. C'est un double lien, celui que l'association crée avec le bénévole et celui que ce dernier construit avec le monde extérieur. La formation est une première étape qui permet de le faire adhérer à un projet collectif, transmettre ce savoir est l'objet de toutes les attentions. L'action menée par le bénévole est un second lien fort qui ne doit pas être négligé. La transmission est une relation personnelle qu'il entretient avec des bénéficiaires, dans un contexte spécifique, chacun donnant à cet échange une coloration particulière. Nous nous intéresserons à cette communication privilégiée.

Transmettre n'est jamais un acte anodin ou neutre, la transmission est difficile et suppose beaucoup de précautions. Cet échange n'est en effet possible que si les personnes sont capables de communiquer et de se comprendre. Dans les chansons de geste médiévales, un type de personnage est une bonne métaphore de la transmission, ce sont les ambassadeurs. Ils sont les médiateurs privilégiés de deux partis opposés destinés à s'entendre, au sens fort du terme. Les négociations sont toujours complexes, parfois dangereuses. Le contexte, la personnalité des locuteurs, l'objet du message sont des paramètres importants dans la réussite de cette entreprise (1).

Les ambassades épiques sont préparées avec soin et sont le dernier espoir de conciliation entre adversaires qui sont face à une alternative : la trêve ou la guerre. C'est pourquoi le choix du médiateur est toujours délicat. Il s'agit d'élire la personne capable de dispenser le message seigneurial et d'obtenir la bonne écoute d'un interlocuteur hostile. Nous proposerons trois exemples dans lesquels l'ambassadeur est confronté à un baron rebelle ou à un sarrasin et nous analyserons, dans chaque cas, les raisons de la bonne ou de la mauvaise transmission.

Un premier type d'ambassade révèle la faiblesse du messager. C'est le fameux exemple du traître de la *Chanson de Roland*. Désigné par Roland pour conduire la périlleuse ambassade auprès des Sarrasins, Ganelon trouve cette mission parfaitement inutile (comment obtenir leur conversion à la religion chrétienne ?) L'habileté de son interlocuteur sarrasin pervertit l'objet de l'ambassade, Blancandrin a su percevoir la haine de Ganelon pour Roland. Le guet-apens mortel de Roncevaux en est la conséquence : l'ambassadeur reviendra avec une fausse allégeance du roi sarrasin à Charlemagne qui causera la mort de son neveu. Le langage manipulateur de l'adversaire est une arme qui a dévoyé l'ambassadeur : il croyait trouver la mort, il rencontre un homme qui sait faire de lui un homme important (tel un roi, on lui offre force cadeaux) et providentiel (il paraît avoir converti les païens).

Un deuxième type d'ambassade est fondé sur la forte personnalité du messager qui prend le pas sur le reste. Ce cas extrême est incarné par le propre fils de Charlemagne dans *Renaut de Montauban*. Le contexte est tendu : aucun homme de la cour ne se propose pour aller trouver Beuves d'Aigremont, un puissant vassal qui ne remplit plus ses obligations militaires (2). Lohier est finalement désigné par son père pour faire entendre raison au rebelle. L'insolent ambassadeur déconsidère d'emblée Beuves qui ne peut plaider sa cause (3) mais est insulté et humilié. Comme le messager ne remplit pas son rôle, la colère l'emporte sur la raison : le vassal fracasse le crâne de Lohier. La transmission est rompue de manière radicale et révèle la défaillance de l'échange. L'ambassadeur n'est pas un simple porte-parole mais un négociateur qui doit écouter pour se faire entendre. La violence du langage trahissait un mépris total pour celui qui faute de s'exprimer par la parole a choisi le geste.

Un dernier type d'ambassade révèle les qualités indispensables à un homme de bonne volonté. Ogier est l'exact contraire de Lohier. Il est l'un des douze pairs de Charlemagne qui a l'assentiment de l'ensemble de la cour. Il appartient au lignage de Beuves (4) et est animé d'un réel désir de paix, le

langage qu'il adopte pour parlementer avec lui en témoigne. Il considère le meurtrier de Lohier comme un pécheur qui doit expier sa faute. Cette approche pénitentielle et compassionnelle saura toucher le duc d'Aigremont. Dans un contexte beaucoup plus tendu, les deux interlocuteurs parviendront à s'entendre. La réussite de l'ambassade tient au respect réciproque. La tonalité du langage est essentielle pour que la transmission puisse être efficace : les paroles de l'ambassadeur doivent être fermes sans autoritarisme et tenir compte de celles de son interlocuteur. L'attention portée à Beuves permet à Ogier d'obtenir une meilleure écoute du message impérial.

L'expérience grandit le bénévole s'il peut, comme Ogier, rester fidèle à ses convictions tout en sachant écouter les autres et s'enrichir à leur contact. La sociologie évoque l'idée de *transmission sociale* comme « l'ensemble des procédés de civilisation qui se répandent dans les sociétés humaines ». C'est un concept essentiel qui permet de mieux comprendre la réussite du bénévole-ambassadeur.

Notes

(1) La linguistique a systématisé cette analyse sous la forme du « schéma actantiel » qui repère dans chaque texte l'émetteur, le récepteur, l'objet du message et le contexte d'énonciation. Pour une approche simplifiée, voir *Petite grammaire française*, Ellipses, Paris, 2002, p.139-41.

(2) Le vassal a refusé de soutenir l'effort de guerre impérial en Espagne. Cette désobéissance affaiblit l'armée de Charlemagne, composée du renfort militaire de tous ses puissants barons.

(3) L'ambassade insolente est un motif épique. Voir l'article de Paul Bancourt « Le thème de l'ambassade insolente dans les chansons de geste françaises et la littérature arabo-turque », in *Essor et Fortune de la chanson de geste dans l'Europe et l'Orient latin*, Mucchi Editore, 1984, tome I, p.267-75.

(4) Le cycle des barons révoltés (ou geste de Doon de Mayence) regroupe des personnages du même lignage. Nous avons déjà évoqué dans d'autres *rives de l'iriv* Renaut de Montauban (rive 1-septembre 2004) et Girart de Roussillon (rive 3- mars 2005). Ogier est le petit-fils de Doon de Mayence, leur aïeul commun.

numéro 8 - septembre 2006 – rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Peut-on transmettre le Bien ?

Le Bien est commun à tous les hommes. Il n'est pas la propriété de l'un ou de l'autre, voire d'un groupe avec sa culture, ses coutumes, ses idéaux politiques. Le Bien fait partie de la nature humaine, il est toujours universel, quelles qu'en soient les modalités. Il figure dans l'action de l'homme, ses qualités, sa générosité, sa capacité à "faire le bien". Le Bien apaisera bien des tempêtes, il est le dénominateur de tous les hommes, au contraire du mal qui divise.

Où est le Bien que nous transmettons ? Il se situe en nous mais nous l'avons reçu tout au cours de la vie. A la naissance, nous l'avons dans notre cœur comme nos semblables mais jamais de manière absolue. Puis l'éducation nous apprendra à distinguer le bien du mal, à développer notre intelligence sans ce "formatage" qui enlève à l'homme sa liberté de jugement. Enfin, l'homme par sa propre expérience apprend à connaître le bien par son observation des gens, des choses et des circonstances.

Nous reprenons de la théorie du philosophe Platon, trois idées essentielles. Il y a d'abord le Bien, dont le caractère général est de se répandre, de se communiquer. On dit "faire le bien", car cet acte extérieur à l'homme a pour but de se diffuser, d'en faire bénéficier les autres. Le Bien se reconnaît dans son application pratique, la justice. C'est pourquoi l'injustice restera toujours le principal défaut de ceux qui exercent l'autorité et ne respectent pas l'universalité du Bien. Selon Platon, il y a ensuite le Beau, toujours conforme à la nature dans son état originel. La beauté de tel geste dérive de la beauté du premier matin de la Création : Bien et Beau se rejoignent (1). Platon décrit enfin le Vrai, qui offre l'avantage d'être immuable, quels que soient le lieu et le temps. Le soleil éclaire, le sang des hommes est rouge, les montagnes ne sont pas des plaines, trois paramètres universels. Les communications seraient grandement facilitées si les hommes s'en souvenaient.

Transmettre le Bien, le Beau et le Vrai est l'affaire de chacun. Il faut donc mener plusieurs combats. Lutter contre ses intérêts particuliers, ce que nous appelons égoïsme lorsqu'ils sont uniquement tournés vers nous-mêmes. Il n'y a alors ni transmission du bien, ni du beau, ni du vrai. Lutter contre toute déformation idéologique qui porte atteinte au bien et donc à la vraie liberté de l'homme, la liberté intérieure. Lutter enfin contre la routine, contre les négligences, les mauvaises habitudes, la fatigue aussi... Car transmettre le bien est l'affaire de tous. Nous oeuvrons ensemble pour être plus efficaces. Nous construisons, ne sachant pas nous si nous verrons le fruit de notre labeur. Nous transformons nos actions en institutions pour préserver des acquis qui semblent si fragiles...

Finalement, le bien, le beau et le vrai nous dépassent. Les développer et les faire fructifier n'est possible qu'avec des références d'autant meilleures qu'elles seront élevées. Nous sommes en quelque sorte des gardiens intelligents à qui l'on aurait confié un dépôt. Pour entretenir, protéger et défendre au mieux ce qui fait notre bonheur, nous devons mobiliser notre temps et notre énergie – tout ce qui irremplaçable – même si l'on est confronté aux incompréhensions et les déceptions. Ainsi, au soir de notre vie, jugeant que nous avons rempli notre tâche, nous pourrions répéter après l'apôtre Saint Paul dans ses Epîtres : « J'ai transmis ce que j'ai reçu ».

Notes

(1) L'adjectif « grand » en son sens figuré est synonyme de « beau » dans le vocabulaire contemporain



Dr Sebastian Braun, professeur à l'Université de Paderborn (Allemagne)

Engagement civique et crise de l'Etat Providence

“**L'engagement civique**” est une notion très large en Allemagne qui inclut le bénévolat, le militantisme, le sponsoring d'entreprise. Il peut s'appliquer aux champs politique, sportif, culturel, environnemental, éducation, juridique, économique. Cet engagement civique concerne chacun et suscite un intérêt croissant auprès de tous les Allemands, il est naturellement devenu une thématique récurrente des discours politiques. Pourtant la question du rôle de l'Etat et de l'engagement du citoyen dans une société qui connaît une crise de « l'Etat Providence » est toujours âprement discutée.

Dans les années 1970, la crise économique mondiale a remis en cause le modèle social-démocrate de « l'Etat gardien du bien public » dans lequel les « citoyens actifs » ne jouaient qu'un rôle secondaire. La redécouverte du pluralisme social et des associations anti-institutionnelles des « alternatives de gauche » coïncida alors avec les exigences de dénationalisation, de privatisation et de subsidiarité des « libéraux-conservateurs ».

Depuis les années 1980 les propositions libérales ont pris de plus en plus d'importance. Partisans et adversaires usent d'ailleurs de la même argumentation : le marché, l'Etat et le citoyen sont considérés de manière isolée et ignorent superbement les formes associatives (à l'exception de la famille). Une réorganisation des institutions de l'Etat Providence favoriserait les acteurs non étatiques : cela redonnerait alors à l'engagement civique un rôle plus important.

Dans ce nouveau welfare mix : le citoyen n'est pas seulement un client ou un consommateur, son engagement permet d'équilibrer les actions pour le Bien public. Jusqu'alors l'Etat garantissait la responsabilité, le financement et la réalisation des services, il devrait à présent se limiter aux tâches de régulation et de modération en déléguant la responsabilité de la réalisation et du financement aux associations. Nouvelle division des tâches où « l'Etat acteur » (*aktivierender Staat*) favoriserait l'engagement civique en créant des « structures d'opportunité ». Les politiques et les fonctionnaires doivent soutenir l'action des citoyens engagés en les faisant bénéficier d'une formation solide, d'une bonne gestion de leur temps, d'une meilleure publicité de leur action. La professionnalisation de ces structures associatives permettra alors une véritable reconnaissance.

L'enthousiasme officiel sur « le nouveau citoyen » masque mal l'instrumentalisation de l'engagement civique. On peut se réclamer de « la nouvelle culture des citoyens », en accomplissant de grandes campagnes de publicité plutôt que de réaliser les programmes d'action annoncés. On peut favoriser l'engagement des citoyens pour décharger le budget étatique mais l'Etat garde toute initiative, commande, direction et contrôle.

La « démocratie d'application » est vraiment d'actualité : la « chose publique » appartient à tous, l'Etat doit accepter l'idée que l'engagement citoyen peut pallier les faiblesses d'une société qui n'a plus les moyens de tout financer, réguler, contrôler. La « société civile » doit pousser les politiques à rendre les institutions étatiques plus souples, le principe de subsidiarité et de communalisation des tâches ne doivent plus être de simples mots. Lorsque le rôle des associations est pleinement reconnu, comme en Hollande ou en Angleterre, toute la société bénéficie des actions citoyennes et cela ne remet pas en cause les institutions. L'Etat Providence n'est plus, vive l'engagement civique !

numéro 9 - janvier 2007 - témoignage

Les rédacteurs de ce neuvième numéro ont réfléchi à l'idée de témoigner. La **rive éditoriale** propose des témoignages de reconnaissance des compétences bénévoles. La **rive académique** évoque les liens du témoin et du martyr en s'appuyant sur une ode de Lamartine. La **rive spirituelle** réfléchit à la valeur éthique et ontologique du témoignage. La **rive des Pays Bas** interroge les différentes voies de validation des compétences bénévoles à partir d'enquêtes sociologiques néerlandaises récentes.

sommaire

rive éditoriale, Bénédicte Halba **Témoignage de reconnaissance**

rive académique, Eve-Marie Halba **Témoins, martyrs et Lamartine**

rive spirituelle, Régis de Saint-Rémy **Le Bon Témoin**

rive des Pays Bas, Kees Schuur **Valeur et validation des compétences bénévoles**

numéro 9 – janvier 2007- rive éditoriale

dr Bénédicte Halba

Témoignages de reconnaissance

Tout bénévolat est désormais reconnu comme expérience professionnelle depuis la loi de modernisation sociale de janvier 2002 qui permet à chacun « d'accéder à tout ou partie d'un diplôme ou d'une certification » s'il peut justifier de trois ans « d'expérience salariée, non salariée ou bénévole », grâce à la Validation des acquis de l'expérience (VAE). Ce processus est long (une étape de recevabilité puis de validation effective) et rigoureux (un jury accorde ou non le titre ou diplôme demandé par le candidat à la VAE).

La valorisation des acquis de l'expérience bénévole (VAEB) est une démarche personnelle, en amont de la VAE, pour qui souhaite identifier et valoriser les compétences acquises grâce à son bénévolat sur le marché du travail. Il faut sélectionner les expériences bénévoles dont on souhaite se prévaloir, les exprimer en compétences, apporter des preuves du travail réalisé, valoriser les formations reçues dans le cadre de son engagement. Trois possibilités sont offertes : postuler directement à un emploi, suivre une formation ou s'engager dans une VAE classique, prévue par la loi.

En France, l'*iriv* a travaillé avec l'Association de Réflexion, d'Information et d'Accueil des familles de militaires en activité (ARIA) sur la VAEB en proposant un outil (portfolio) et une méthode (guide d'accompagnement) aux bénévoles qui souhaitent renouer avec le marché du travail. En 2006, les Accueils des Villes Françaises (AVF) ont rejoint l'équipe d'ARIA pour échanger leurs expériences et adapter l'outil et la méthode à une situation particulière : la mobilité du conjoint est souvent le handicap majeur d'une recherche d'emploi. Ce projet a été soutenu financièrement par l'Action sociale des armées (Ministère de la Défense) et le Fonds social européen (FSE) (1).

Cette expérience française a été menée en parallèle d'un projet-pilote européen, initié et dirigé par notre Institut (2003-2006), dans le cadre du programme Leonardo da Vinci (Former et éduquer tout au long de la vie). Il a associé 14 partenaires dans 7 pays (France, Allemagne, Autriche, Hongrie, Italie, Pologne et Royaume-Uni). Il a permis de faire un état des lieux sur la reconnaissance du bénévolat dans chaque pays : réelle en France, en Autriche et au Royaume-Uni, encore balbutiante en Pologne ou en Hongrie. Une consultation a été menée auprès des bénévoles et des associations pour savoir si la VAEB correspondait à une demande : les résultats ont été très positifs, l'attente est réelle. Un portfolio des compétences bénévoles a été expérimenté. Un outil et une méthode, communs aux 7 pays, ont été élaborés sur cette base (2).

Primé à Helsinki en décembre 2006, notre projet « VAEB dans une perspective professionnelle » a été l'un des dix meilleurs projets-pilotes, parmi 300 projets sélectionnés par les agences Socrates-Leonardo da Vinci des 25 pays de l'Union européenne. C'est une reconnaissance, à l'échelle supranationale, du bénévolat comme expérience professionnelle. Le programme Leonardo da Vinci s'efforce de faire reconnaître ce type d'apprentissage non formel et informel dans un contexte professionnel (3).

La gestion des ressources humaines fait l'objet depuis cinquante ans de l'attention de nombreux chercheurs et des responsables du personnel des grandes entreprises. Elle concernait les seuls salariés. La gestion manquait au bénévolat et au volontariat. La VAEB est l'une de ses facettes. Pour accompagner toutes les étapes du développement d'un projet bénévole, il faut aussi savoir créer et développer une association, organiser son temps, financer son projet, recruter et sélectionner des bénévoles, les former, collaborer et gérer les conflits au sein de l'association, construire et animer un réseau, monter un projet, évaluer et mesurer une action, communiquer et motiver (4).

Le bénévolat est un engagement libre, désintéressé, au service des autres. Sa gestion permet d'organiser et de pérenniser le projet associatif. Une ère nouvelle s'ouvre pour la gestion du bénévolat et du volontariat, de nouvelles frontières pour le projet associatif, pour donner toute sa signification à cette citation de John F. Kennedy : « Ne te demande pas ce que ton pays peut faire pour toi, demande-toi ce que tu peux faire pour ton pays » (5).

Notes

- (1) Présentation du projet sur le site d'Aria : www.aria-paris.org et www.iriv.net
- (2) Site du projet : www.eEuropeassociations.net
- (3) Présentation de la conférence organisée par l'agence Leonardo da Vinci finlandaise
- (4) Halba (Bénédicte), *Gestion du bénévolat et du volontariat*, éditions De Boeck, Bruxelles, 2006
- (5) Kennedy (John F), « *The torch has been passed to a new generation of Americans* », Washington D.C, 20th of January 1961 in MacArthur (Brian), *The Penguin book of twentieth century speeches*, 1999, Penguin Books, London.

numéro 9 – janvier 2007 -rive académique

dr Eve-Marie Halba

Témoin, martyr et Lamartine

Témoin et martyr sont originellement synonymes. Dans le vocabulaire juridique, ces mots désignent « une personne qui certifie ou atteste par ce qu'elle a vu ou entendu ». Témoin vient du latin *testimonium*, dérivé de *testis* (1) que les lexicographes rapprochent de *tristis* « troisième intervenant qui peut être le soutien de chacune des parties ». Martyr est hérité d'un radical indo-européen signifiant « se souvenir » (2). Les auteurs chrétiens se sont emparés de ce terme et ont spécialisé son emploi, le *martyr* est « celui qui témoigne de la vérité par son sacrifice » et « celui qui est mort et a souffert de la torture pour attester la vérité de la religion chrétienne ».

Témoignage et martyre appartiennent, à des degrés divers, aux champs juridique et religieux. Etre celui qui osera attester la vérité de son expérience manifeste le courage et la loyauté du témoin, qui peut risquer sa vie pour faire valoir ses convictions. La figure tutélaire du bénévolat, Renaud de Montauban (3), illustre cette dimension sacrificielle et spirituelle de l'engagement. Un véritable « procès », la canonisation (4), sanctionne les témoins incontestés de cet engagement.

Alphonse de Lamartine développe dans son ode à Félix Guillemardet (5) une réflexion émouvante sur ces questions morales et religieuses. Le poète témoigne d'une expérience personnelle, la grave maladie d'un ami. Ce bouleversement intime révèle la force d'une compassion qui transcende son égoïsme et son égotisme : « Frère ! le temps n'est plus où j'écoutais mon âme/ Se plaindre et soupirer comme une faible femme » (6). La souffrance du mourant lui permet de dépasser les affres stériles d'autrefois aux vers 55-60 :

*« Alors par la vertu, la pitié m'a fait homme,
J'ai conçu la douleur du nom dont on le nomme,
J'ai sué sa sueur et j'ai saigné son sang ;
Passé, présent, futur, ont frémi sur ma fibre
Comme vient retentir le moindre son qui vibre
Sur un métal retentissant »*

L'altruisme est une « résonance », la métaphore est particulièrement intéressante. Le témoin entend et voit, l'association est une « caisse de résonance » dont le bénévole serait le *testis* sensoriel.

Le souffle poétique fait vibrer en Lamartine les douleurs de l'autre. Nouveau Jésus sur le mont Golgotha, le « barde se change en femme de douleurs » et transforme, à la fin de l'ode, sa lyre en « urne de Madeleine » (7). Ces vers laisseront de Félix Guillemardet un souvenir indélébile (8). Le poète est le *témoin* -« celui qui certifie l'authenticité des faits »- de cette expérience rédemptrice et salvatrice. Le poème est le *témoin* -« preuve matérielle, indice »- de cette image très forte de l'ami cher. Félix est le *martyr* immortalisé par le souvenir.

Dans sa simplicité, l'ode de Lamartine fait retentir en nous des émotions qui permettent de réfléchir à la notion d'altruisme. Cette idée abstraite crée une résonance, grâce aux vers du poète, avec la compassion, le témoin, le martyr. Une autre voix romantique, celle de François-René de Chateaubriand, aurait livré une autre forme de témoignage dans des œuvres au titre évocateur *Les Martyrs* et *Mémoires d'Outre-Tombe*.

Notes

- (1) La famille étymologique est riche : *testimonial*, *testament*, *protester*, *contester*, *détester* et *testicules* (« les témoins » acception observée au XIII^e siècle).
- (2) Le *Robert Historique* cite le sanskrit *smarati* « se souvenir », le grec *merimma* « souvenir », le latin *memoria* « mémoire ».
- (3) Voir **les rives de l'iriv** n°1 ou notre article « Hagiographie de Renaut de Montauban », in *Reliques et sainteté dans l'espace médiéval*, dir. J.L. Deuffic, *Pecia* n°10, 2005, p.281-99.
- (4) Voir les travaux de l'historien Joachim Boufflet, auteur de nombreuses vies de saints et *postulateur* auprès de la Congrégation de la cause de saints (le *postulateur* est un consultant du Vatican qui fait un dossier très complet sur de possibles candidatures à la canonisation. Ce rapport doit tenir compte de tous les éléments biographiques du candidat, sans en négliger aucun aspect, ce qui permettra de juger impartialement, jusqu'à se faire « l'avocat du diable »).
- (5) Poème XII publié dans *Recueils poétiques* en 1839. Ce recueil est le dernier de Lamartine, il rassemble trente poèmes qui célèbrent la fraternité humaine et le lyrisme social. Félix Guillemardet était le fils de l'ambassadeur de France en Espagne.
- (6) Vers 1 à 6. Ce nombrilisme est développé : « Pardonnez-nous, mon Dieu ! tout homme ainsi commence/ Le retentissement universel, immense./ Ne fait vibrer d'abord que ce qui sent en lui ;/ De son être souffrant l'impression profonde./ Dans sa neuve énergie, absorbe en lui le monde./ Et lui cache les maux d'autrui ! » (vers 19 à 24).
- (7) Aux vers 159-160, la « faible femme », décriée au début de l'ode, se métamorphose en mère apaisante et souffrante.
- (8) Eugène Delacroix était un ami d'enfance de Félix Guillemardet. On peut voir au Louvre le portrait à la mine du jeune homme -consultable sur le site du Ministère de la Culture : www.culture.gouv.fr (Base Joconde).

numéro 9- janvier 2007-rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Le Bon Témoin

Un témoin est celui qui voit et entend. Il observe, constate et évalue des événements qui lui sont étrangers au premier abord. Il prend les choses comme elles viennent, car les circonstances en font un témoin. Aussi n'est-il pas forcément le premier arrivé, mais le premier disponible. Il n'a pas d'impératifs, pas d'intérêts, pas de bénéfices à tirer. Désintéressé sans être indifférent, il est attentif sans curiosité et fait preuve de circonspection. Libre de toute idéologie, ses constats sont objectifs. Son temps ne lui appartient pas, la générosité n'est pas quantifiable, son échelle de valeur est celle de tous les hommes de bonne volonté, elle n'a rien de personnel.

Un bon témoin vient d'abord avec son cœur, il cherche à guérir le mal où il se trouve et subvient aux besoins sans calcul. Les circonstances le poussent au-dessus des hommes, le rendent meilleur. Le bon témoin fait abstraction de ses sentiments, de son caractère, de lui-même, il n'est pas à son propre service, mais à celui de son prochain. Il ne vient pas avec ce qu'il a, ses biens, ses richesses, ses prétentions ou ses certitudes, mais avec ce qu'il est.

Telle est la différence entre l'Avoir et l'Etre. L'Avoir est multiple et changeant ; il est sujet aux modes et divise facilement, s'il n'est pas dirigé par un principe supérieur. Il est inégal et ne résout pas tous les problèmes. L'Etre au contraire est irremplaçable : il est intelligent, généreux, illimité. Il est plus profond, apporte des consolations aux détresses psychologiques et redouble d'ingéniosité pour trouver des solutions aux problèmes les plus ardues. Les obstacles qu'il rencontre le renforcent de manière continue.

Il faut subordonner l'Avoir à l'Etre. Placer l'Etre au premier plan est non seulement un impératif philosophique – on existe avant de boire ou de manger –, mais c'est aussi un choix que nous devons faire, car l'Etre assure la permanence de l'Avoir. La sagesse suprême consiste à ordonner les choses, placer au rang inférieur les denrées périssables que représentent l'Avoir et au rang supérieur l'Etre qui n'a pas de limites, *id est* notre intelligence et notre volonté.

Les meilleurs mettent l'Etre au premier rang, ils se dépensent sans compter et se donnent parfois jusqu'au sacrifice suprême. Prenons l'exemple, sous la Révolution Française, de ces chefs vendéens qui conduisirent les paysans contre la Convention. Ils ne partageaient pas l'enthousiasme de ces derniers, ne le cachèrent pas mais répondirent à leurs appels insistants et le payèrent de leurs vies. Dans un autre registre, pour obtenir l'indépendance de l'Inde, Gandhi proposa aux Anglais de rendre la liberté au pays en le gardant, lui, le *mathma* Gandhi, en otage, car « il leur coûterait moins cher »...

C'est toujours vers le Bien que convergent les témoignages. Le Mal ne saurait constituer un vrai témoignage : il limite, il divise, il détruit. Mais paradoxalement, la présence du Mal peut être une bonne chose, car il peut permettre, en toute connaissance de cause, de prendre les dispositions qui auraient pu être négligées. Le bon témoignage, lui, *édifie* au sens propre et au sens figuré. L'ensemble de ces bons témoignages donne naissance au Bien.

On témoigne toujours pour la Justice, vertu souveraine par excellence, celle qui couronne les autres car elle est leur référence. Celui qui aime le Bien aime la Justice. Rendre à chacun ce qui lui est dû, est la première des vertus sociales, celle qui tisse un lien entre les hommes : point de société où il n'y a pas de justice.



Kees Schuur, Fondation européenne, Centre d'évaluation des acquis de l'expérience à Amsterdam (Pays-Bas)¹

Valeur, évaluation et validation des compétences des bénévoles

Notre société est généralement divisée en trois secteurs : le privé, le public et le tiers secteur (ou économie sociale). La Direction générale « Entreprise et industrie » de la Commission européenne définit ainsi, sur son site Internet, ce tiers secteur : « L'importance, pour l'économie européenne et la société, des coopératives, des mutuelles, des associations et des fondations (qui composent l'économie sociale) est de recevoir une plus grande reconnaissance aux niveaux national et européen. Ce ne sont pas seulement des acteurs économiques importants, ils jouent également un rôle clé en stimulant l'engagement de leurs membres et des citoyens européens dans la société. Les entreprises qui travaillent dans l'économie sociale aident à répondre aux besoins d'une Europe en mutation. Elles sont des sources importantes d'entrepreneuriat et d'emplois dans des domaines où l'investissement des entreprises traditionnelles n'est pas toujours viable ».

En marge du tiers secteur, l'économie informelle apparaît comme un quatrième champ (1). Dans celle-ci, les profits (financiers et autres) et la manière dont ils sont générés ne sont pas fixés par les règles légales et sociales qui encadrent d'ordinaire ce type d'activité (Castells, Portes *et alii*, 1989).

L'essentiel du travail formel et informel des bénévoles prend place dans ce contexte. On peut citer comme exemples le voisin qui donne un coup de main, le parent qui joue au football de rue avec un groupe d'enfants, une personne qui déblaye le trottoir en hiver pour prévenir les chutes, une lectrice ou un lecteur qui lit pour une personne âgée, et pourquoi pas les tâches ménagères -s'occuper de ses enfants est un investissement pour eux mais aussi pour la société. La valeur de cette économie est bien plus grande que celle de l'économie sociale, mais elle n'est ni mesurée ni encadrée.

Le terme d'évaluation est utilisé car il englobe toutes les procédures d'évaluation, de la reconnaissance formelle, reconnue par un diplôme au niveau national, jusqu'à la plus informelle comme dire un simple « merci ». Klacjisen et Van Dam (2) ainsi que Frietman (3) ont souligné que la plupart des bénévoles (96%) voient leur travail reconnu (approuvé) par le public auquel il s'adresse et apprécient cela. Généralement, reconnaître consiste à remercier (mots ou geste) ou à offrir un cadeau. 75% apprécieraient aussi une autre forme de reconnaissance, comme une formation ou un « coaching ». Presque tous les sondés (91%) trouvent que la reconnaissance informelle est plus importante que la formelle. Pour les bénévoles encore étudiants et/ou demandeurs d'emplois, la reconnaissance de la société (par exemple des équivalences pour des examens, des points en plus, ou des stages) a plus d'intérêt.

La principale motivation des bénévoles est « ça m'amuse de faire cela », la seconde « j'aime aider les autres ». Parmi d'autres raisons, on trouve : apporter sa pierre à la société, être en contact avec les autres, se rendre utile, rester actif ou avoir quelque chose à faire, agir par conviction sociale, politique ou religieuse ou pour avoir une bonne opinion de soi. Le point intéressant de ces deux recherches est que la motivation professionnelle intervient peu. Jusqu'à présent au moins, car nous allons décrire le profil du nouveau bénévole.

Une minorité de bénévoles (13%) obtient une attestation ou un certificat de l'organisation pour justifier de leur expérience, alors que 44% souhaiteraient en avoir. Environ la moitié jugent que cette reconnaissance serait souhaitable sans savoir quelle forme elle revêtirait exactement (diplôme,

¹ Traduit de l'anglais par dr Bénédicte Halba

certificat, attestation...). Dans une autre recherche, Klaijnsen souligne que ce sont surtout les instances nationales qui souhaitent ces formes de reconnaissance officielle alors que les antennes locales et les bénévoles eux-mêmes jugent qu'elles ont moins d'importance.

La validation des compétences bénévoles permet de reconnaître formellement un apprentissage souvent informel. Dans de nombreux cas, il est demandé des certificats et/ou des diplômes officiels. Mais la plupart des bénévoles ont et recherchent d'autres formes de reconnaissance. Certains bénévoles se demandent même pourquoi ils travailleraient gratuitement alors que d'autres, pour le même travail, sont rémunérés.

Il semble que le travail bénévole s'éloigne de l'économie informelle pour se fondre dans l'économie privée ou l'entrepreneuriat social. Est-il souhaitable de valider le travail bénévole ? Quelles seront les conséquences sur le bénévolat ? Doit-on plutôt mettre l'accent sur la reconnaissance informelle ? On peut se demander si la Commission européenne ne devrait pas s'intéresser aux acteurs de l'économie sociale en adaptant ses programmes (et ses modes de financement) pour soutenir le développement du bénévolat, qui promeut la cohésion sociale et la citoyenneté.

Notes

- (1) L'économie informelle est également associée aux pays en voie de développement, dans une connotation péjorative de « dessous de table », « marché noir »...
- (2) Klaijnsen A, Dam E van, *Erkenning van competenties van vrijwilligers: potentiële gebruikers in kaart gebracht; Een verdiepend onderzoek binnen drie vrijwilligersorganisaties eindrapportage; Kenniscentrum Beroepsonderwijs Arbeidsmarkt*, Nijmegen, avril 2004
- (3) Dam E van, Frietman J, *Eindrapportage, Wenselijkheid en haalbaarheid van het erkennen van competenties van vrijwilligers. Kenniscentrum Beroepsonderwijs Arbeidsmarkt*, Nijmegen, juin 2003

numéro 10 - mai 2007 - Combat

Pour fêter les dix ans de l'*iriv*, ce dixième numéro des *rives de l'iriv* a abordé l'idée de combat. La **rive éditoriale** s'interroge sur les différentes formes de combats bénévoles (individuel, spirituel, collectif). La **rive académique** analyse le vocabulaire guerrier (dualité, rivalité, mobilisation...). La **rive spirituelle** évoque les grandes figures de combattants (saint Vincent de Paul, Frédéric Ozanam, David). La **rive de l'invité** explique le militantisme des sociétés coopératives de production. La **rive de Pologne** montre comment la résistance et la clandestinité ont renforcé le bénévolat polonais depuis le XVIIIe siècle.

sommaire

rive éditoriale, Bénédicte Halba **Combats bénévoles**

rive académique, Eve-Marie Halba **Combat et mobilisation**

rive spirituelle, Régis de Saint Rémy **David contre Goliath**

rive polonaise, Krystyna Kocerba **Bénévolat et solidarité , un combat polonais**

numéro 10 – mai 2007-rive éditoriale

Dr Bénédicte Halba

Combats bénévoles

Le bénévolat est un combat personnel. On choisit une association, une fondation, un parti, une commune pour défendre sa conception de la société, pour promouvoir des valeurs auxquelles on est attaché. L'engagement se fait aussi auprès d'individus : les autres bénévoles, les membres de l'association, le public. Le combat s'engage personnellement au nom de la collectivité.

Le bénévolat est un don de temps à des étrangers, selon le sociologue canadien Jacques Godbout (1). Ce phénomène social si particulier remonte à la charité chrétienne, à la compassion bouddhiste ou aux religions monothéistes ou polythéistes qui ont fondé nos civilisations. L'altruisme serait la forme moderne de la charité. Le bénévolat renouvelle ce don : le « sens du devoir et du sacrifice » devient un « plaisir et une liberté des bénévoles d'aujourd'hui » qui se traduit par la « facilité de sortir (exit) de la relation quand on le souhaite ». C'est ce qui différencie la charité de la solidarité qui accorde toute son importance à la responsabilité.

Le pape Benoît XVI a souligné ce « phénomène important de notre temps », « l'apparition et l'expansion de diverses formes de bénévolat qui prennent en charge une multiplicité de services » dans sa Lettre encyclique *Deus caritas est* (2). Cet engagement « éduque à la solidarité, à la disponibilité, en vue de donner non pas simplement quelque chose mais de se donner soi-même ». Le Souverain Pontife observe l'émergence, dans l'Eglise catholique et dans d'autres Eglises et Communautés ecclésiales, de nouvelles formes d'activité caritative. Il insiste sur l'action indispensable des laïcs qui ressentent le « devoir immédiat d'agir pour un ordre juste dans la société » pour promouvoir le « bien commun ».

C'est une des ambivalences du combat bénévole. Le bénévolat est fondé sur la liberté et le plaisir, plus individualiste selon Jacques Godbout. Il est basé sur le sens du devoir et de l'amour du prochain dans une acception chrétienne. Cette dualité reflète bien les contradictions internes de nombreux bénévoles, leur combat intérieur. Les motivations sont souvent mêlées : personnelles et altruistes, individuelles et collectives. La première raison pour s'engager est d'adhérer à un projet associatif, se mettre au service d'une cause. La deuxième est de rencontrer des gens d'horizons variés, nouer des « affinités électives » au sein d'un groupe. Une troisième est d'utiliser utilement son temps, en enrichissant ses connaissances dans un domaine, en développant son expérience, en acquérant la maîtrise d'une technique. Un dernier aspect est aussi la volonté d'exister autrement, en dehors de sa famille ou de sa vie professionnelle, de construire une autre identité sociale.

Le combat des bénévoles n'est pas seulement intérieur. L'apprentissage peut être long pour trouver sa place au sein d'un nouveau groupe, définir son rôle, proposer des projets, les développer, collaborer avec les autres. Les motivations évoluent aussi au cours d'un engagement. On pense spontanément à utiliser des compétences que l'on maîtrise puis à développer d'autres facettes de sa personnalité. Le problème de la légitimité, le soupçon d'incompétence se pose quand on s'essaie à un nouveau domaine.

La reconnaissance de l'engagement est un problème crucial pour les bénévoles. Beaucoup disent qu'ils n'attendent rien en retour du temps qu'ils offrent. Ils sont souvent les premiers à minimiser leur travail, à dénigrer parfois cette expérience si singulière. Leur bénévolat forge pourtant une autre personnalité, une nouvelle identité. Il prépare parfois à une insertion ou une reconversion professionnelle. Le combat est aussi de défendre cette singularité, cette spécificité du bénévolat.

Le bénévolat n'est pas un simple passe-temps, un loisir, une activité comme une autre. Le combat bénévole est avant tout un parti pris et une lutte permanente pour défendre les droits des autres mais aussi son identité.

Notes

- (1) Godbout (Jacques), *Le don, la dette et l'identité*, éditions La Découverte & Syros, Paris, 2000
- (2) Souverain Pontife Benoît XVI, Lettre encyclique *Deus caritas est*, Rome, 25 décembre 2005

numéro 10 – mai 2007-rive académique

Dr Eve-Marie Halba

Combat et mobilisation

On lutte pour ses idées, on mène un combat pour une cause, on s'engage dans une bataille. Le vocabulaire guerrier est souvent utilisé par les bénévoles. Le « volontaire » était un militaire. Au XVIIe, il était ce combattant courageux qui se proposait pour les missions dangereuses. Il servait dans l'armée sans demander aucune solde, la guerre était le moyen de se réaliser comme individu, dans le feu de l'action.

Combat et lutte supposent deux adversaires au corps à corps, tandis que *bataille* et *guerre* deux groupes qui s'opposent. Au cœur de cette conception guerrière est le *duel*, forme archaïsante de *bellum* qui signifiait précisément « guerre » (1) en latin. Il s'agit d'opposer deux camps, deux champions qui se disputeront la suprématie idéologique, religieuse, politique.

Protagonistes, antagonistes, dérivent du verbe grec *agôn* « celui qui combat ». Le protagoniste est le personnage principal de la tragédie antique qui lutte contre le destin et la fatalité. L'antagoniste est celui qui lutte contre, l'opposé, l'adversaire. Le français n'a pas conservé le sens fort de ces deux mots. De la même manière, *polémique*, du grec *polémos* « la guerre », n'évoque que l'idée joute verbale et de violence du débat sans aucune référence guerrière (2).

La radicalisation du combat fait la force et la beauté des épopées et des tragédies, c'est aussi leur faiblesse. La guerre « chaude » (3) est source de déséquilibre, le désordre y est souvent associé, pensons aux mots *émeute*, *soulèvement*, *trouble*, *agitation*. La violence des coups est une autre composante que l'on retrouve dans *pugilat*, *conflit*, *bagarre*, *offensive*, *assaut*, *rixes*, *échauffourée* (« poursuivre, frapper »), *attaque* (« commencer la bataille ») ou *bataille* (« battre le fer »).

La notion plus adoucie de rivalité intéresse *les rives de l'iriv* de manière inattendue : les rivaux sont étymologiquement ceux qui se trouvent sur les deux rives d'un même cours d'eau et s'en disputent la suprématie. La notion de dualité est toujours implicite comme dans les mots synonymes *concurrence*, *émulation*, *compétition*.

La mobilisation est un terme plus récent que les autres (il daterait de 1771) et paraît particulièrement bien adapté à la notion de bénévolat. L'histoire sémantique nous apprend que mobiliser était initialement un terme juridique et financier signifiant « rendre un bien meuble ». D'où la spécialisation militaire, « mettre sur le pied de guerre ». La notion de mouvement prime dans un mot dont l'emploi figuré est de « faire appel à toutes les forces physiques et intellectuelles d'une personne ou d'un groupe de personnes pour faire face à une situation difficile » (4).

Faire face et agir, c'est aussi connaître les limites de son engagement : la frontière est précisément cet espace où deux pays font front, protègent leur espace d'éventuelles intrusions adverses. Le mot *frontière*, créé au XIIIe siècle (5), est apparu dans de nombreuses expressions: *tenir frontière* « tenir tête aux ennemis en faisant garder les frontières par des troupes » ; *faire frontière* « faire face, s'opposer à l'ennemi, faire la guerre » ; *avoir frontière* « avoir mission de défendre ».

Le volontaire risquait sa vie sur le front, le bénévole doit aussi être sur tous les fronts pour que la force de son action soit reconnue. L'engagement personnel et individuel fait la beauté de cet acte désintéressé, utile et nécessaire. La mobilisation permet de le multiplier et de lui donner une autre dimension.

Notes

- (1) Le français a emprunté le mot *guerre* au francique *werra.
- (2) Ce sens est hérité de l'expression *chanson polémique* qui désignait initialement une chanson guerrière.
- (3) Toute guerre au sens propre est « chaude », elle est froide lorsqu'elle est idéologique, la guerre des nerfs consiste alors à ne pas utiliser la lutte armée pour se rendre maître de ses adversaires.
- (4) Définition du TLF
- (5) Le mot n'est pas hérité du latin (qui disposait des mots *limes* ou *finis*) ni du grec. Pour en savoir plus, voir notre article « Vocabulaire de la frontière », publié dans *Tropisme des frontières. Approche pluridisciplinaire*, Editions L'Harmattan, 2006, p.19-30.

numéro 10 – mai 2007 -rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

David contre Goliath

Convaincre les uns et les autres, exposer ses arguments, recommencer ses explications, voilà les obligations permanentes des responsables d'associations. Malgré de nombreuses oppositions, un saint Vincent de Paul créa dans la France du XVII^e siècle déchirée par la Fronde, les premiers orphelinats et hôpitaux gratuits. Une Mère Teresa n'a pas hésité à consacrer sa vie à proclamer, en Inde, la dignité de toute mort...

Patience, endurance, résistance sont nécessaires à ceux qui veulent du bien. On admirera un Frédéric Ozanam, mort à quarante ans en 1853, après s'être dévoué à la morale et à la justice, indubitablement liées selon lui dans un contexte travaillé par les ruptures sociales. On admirera aussi cette lutte des syndicats qui mirent soixante-dix ans à se faire reconnaître, sous Napoléon III, alors que tout rassemblement ouvrier était interdit depuis la fameuse loi Le Chapelier de 1791...

Tous étaient profondément convaincus. C'est la première conclusion que l'on peut en tirer : pour entreprendre une action il est nécessaire d'agir en connaissance de cause, c'est-à-dire observer et constater par soi-même. Cela sous-entend d'abord la liberté d'action dans un cadre législatif et administratif parfois difficile. A contrario, la pleine liberté des individus assurera la qualité du bénévolat, sachant que l'on donne avec son cœur avant de donner avec son porte-monnaie. Toute action sous-entend aussi la liberté de penser, dans une société « ultra-technicisée » où la manipulation individuelle ou collective est parfois inconsciente.

Comme nous luttons contre des idées et non contre des hommes, il faut réfléchir avant d'agir, préparer toute action et en établir auparavant toutes les conséquences, même psychologiques. Un roi ne part pas en bataille avant d'avoir évalué l'adversaire, préparé ses troupes et calculé ses chances de gagner. Il s'agit par là de donner la meilleure efficacité à nos entreprises.

Etablir nos acquis de façon durable relève de la vraie prudence. On donnera très justement au mot son sens plénier de préparation, d'organisation, de distribution des pouvoirs, d'esprit inventif, en y ajoutant la défiance envers soi-même, non comme autocritique destructive, mais comme conscience de ses propres faiblesses.

Une bonne image est donnée par le peuple hébreu dans le désert se lançant à la conquête de la Terre Promise, « là où coulaient le lait et le miel ». Après une captivité de plusieurs siècles, les Hébreux s'en allèrent recevoir au Mont Sinaï les fameux Dix Commandements. Malgré l'épisode de l'adoration du Veau d'Or, ces lois étaient appelées à devenir leur référence suprême et la force de leur cohésion. Ils purent largement y méditer durant leur séjour de quarante ans au désert, avant de pouvoir pénétrer en Palestine. A peine arrivés, ils rencontrèrent encore sept rois ennemis, images des péchés capitaux et des faiblesses humaines dont les Hébreux durent se débarrasser avant d'arriver à leur fin... La suite de l'histoire montre qu'ils ne déposèrent jamais totalement les armes, nous faisant constater qu'il reste plus facile d'acquérir un bien que de le conserver...

Le plus bel épisode fut sans doute celui du combat de David et de Goliath. Grâce à son adresse, le jeune Hébreu affronta seul le géant philistin et le tua avec sa fronde. Cette suprématie de la force intérieure s'est encore répétée il y a quelques années en Pologne. Le syndicat Solidarnosc, n'écoutant que lui-même, a vaincu le géant soviétique, sans autres armes que son courage et ses convictions.



Krystyna Kocerba, coordinatrice de projets à l'Institut de Développement des Services Sociaux à Varsovie (Pologne)

Bénévolat et solidarité, un combat polonais

L'engagement bénévole polonais s'est organisé autour des communautés religieuses, associations laïques et bienfaiteurs individuels. Dans l'ancienne Pologne, l'activité philanthropique restait le domaine des religieux : judéo-chrétiens mais aussi musulmans, avec la population tatare provenant de Russie orientale et d'Asie centrale. Au cours du XVIII^e siècle, la philanthropie devient un domaine d'état. En fait, la plupart des associations et fondations de l'époque gardaient leur caractère religieux et ethnique, et en principe ne restaient ouvertes qu'à leurs compatriotes.

En 1772 l'Autriche, la Prusse et la Russie se partagent la Pologne. La vie associative clandestine permet aux Polonais de retrouver leur identité. Les initiatives positivistes allient la philanthropie officielle des trois occupants et la résistance de tous (aristocrates et ouvriers) à la russification et à la germanisation. L'*Association de Charité de Varsovie* (1) gère des asiles, orphelinats et agence de placement tout en organisant des concerts patriotiques (2). La professionnalisation de l'assistance sociale participe au développement de la vie associative au XIX^e siècle sur quoi Edward Abramowski (3) disait : « face au développement de l'individualisme des groupes et des êtres qui se plient de plus en plus difficilement aux normes générales, ce type d'organisation sociale que représentent les associations est le type d'avenir, c'est l'héritier de l'Etat moderne. »

Lors de la Première guerre mondiale les organisations volontaires se concentrent sur le sauvetage des victimes, notamment les enfants. Avec l'indépendance de 1918, l'état prit la relève des associations. Le jeune Ministère du travail et de l'assistance sociale continua à encourager les initiatives volontaires. Pourtant, la plupart des associations et fondations conservèrent leur spécificité ethno religieuse.

Pendant la seconde guerre mondiale, les associations furent dissoutes et leurs biens confisqués par l'occupant allemand. De nouveau, les Polonais eurent recours aux associations clandestines. Le mouvement de résistance s'organisait autour des préparatifs au combat militaire (réalisé en 1944 par l'insurrection de Varsovie), de l'activité du *Conseil de l'Aide aux Juifs* (4), de l'enseignement et du scoutisme clandestins (les écoles avaient été supprimées).

L'état communiste d'après-guerre priva la vie associative de toute autonomie. L'administration centrale liquida ou fusionna des centaines d'associations et les utilisa comme instruments de propagande. Un courant associatif semi-clandestin fit éclore dans les années soixante-dix une société dite « alternative », composée de groupements dissidents. En 1980 éclata le mouvement syndical *Solidarność* (5) que l'état de guerre força à la clandestinité un an plus tard. La crise économique des années quatre-vingt amena les pouvoirs à une certaine tolérance envers des associations philanthropiques et l'aide humanitaire venue d'étranger en quantité. La démocratie parlementaire polonaise de 1989 permit aux gouvernements et associations françaises, allemandes, américaines, anglaises, néerlandaises, scandinaves, japonaises, et la diaspora polonaise, de contribuer largement à la renaissance du secteur non-gouvernemental en Pologne.

Encadrée par la loi du 29 avril 2003, l'activité bénévole en Pologne concerne aujourd'hui environ 19% de la population adulte, et comprend des phénomènes comme *le Grand Orchestre d'Aide de Noël* (*Wielka Orkiestra Świątecznej Pomocy*) (1). Les 120 000 volontaires font une collecte dans les rues de la Pologne tout entière. L'action, conçue comme un grand happening, est transmise en direct sur une

chaîne de télévision publique et est pratiquement devenue une nouvelle fête nationale. 72 millions de dollars collectés servent à l'achat d'équipement de 650 hôpitaux d'enfants et au suivi des quatre programmes nationaux d'éducation médicale. L'effort du mois de janvier des milliers de jeunes bénévoles est récompensé en été par le grand open-air rock festival *Arrêt Woodstock (Przystanek Woodstock)*. C'est ainsi que les Polonais, en ces temps de paix, continuent à se réunir autour des causes capitales.

Notes

Ouvrage de référence de cet article Ewa Leś, *Zarys historii dobroczynności i filantropii w Polsce*, Prószyński i S-ka, Warszawa 2001.

- (1) *Warszawskie Towarzystwo Dobroczynne WTD*. Elle fut fondée par les aristocrates polonais, les Zamoyski en 1814.
- (2) Frédéric Chopin y donna son premier concert à l'âge de huit ans.
- (3) C'était un philosophe polonais et activiste socialiste de l'époque.
- (4) *Rada Pomocy Żydom im. Konrada Żegoty*
- (5) Selon l'enquête de l'OPOB réalisée au mois de juin 1981, ses adhérents représentaient 54% de l'ensemble des salariés et jouissait de 62% de confiance de la population -contre 6% de confiance pour le parti au pouvoir.
- (6) *Wielka Orkiestra Świątecznej Pomocy*. Consulter le site www.wosp.org.pl

numéro 11 - septembre 2007 - compétences

Le onzième numéro des *rives de l'iriv* s'est attaché à la notion de compétence. La **rive éditoriale** insiste sur la transversalité des compétences développées grâce à un bénévolat. La **rive académique** analyse les compétences sociales, notion empruntée à la psychiatrie. La **rive spirituelle** évoque le jeu subtil des harmonies au sein d'une association. La **rive d'Angleterre** propose un exemple de reconnaissance en Angleterre, une certification de l'expérience bénévole.

sommaire

rive éditoriale, Bénédicte Halba **Compétences buissonnières**

rive académique, Eve-Marie Halba **Compétences sociales**

rive spirituelle, Régis de Saint-Rémy **Compétence : un jeu subtil d'harmonie**

rive du Royaume-Uni, Colm O'Brien et Melissa Wride **La certification des compétences bénévoles**

numéro 11 - septembre 2007-rive éditoriale

dr Bénédicte Halba

Compétences buissonnières

L'année 2007 a été proclamée Année Européenne de l'Égalité des Chances par la Commission européenne (1). 2006 avait été celle de la Mobilité. L'enjeu était de mobiliser les citoyens sur deux principes fondateurs de la construction de l'Europe : la liberté de circulation et la non-discrimination qu'elle soit liée au sexe, à l'âge, à l'origine ethnique ou sociale ou à un quelconque handicap.

Dans ce contexte, l'Iriv a initié avec l'Agence nationale pour l'Emploi (Anpe) un projet intitulé Mobilité Intersectorielle et Transnationale pour l'Égalité des Chances (Mitec) (2) dont l'objet est de proposer un outil de navigation professionnelle pour trois publics : les bénévoles, les expatriés et les sportifs de haut niveau.

Ces publics semblent hétérogènes. Ils souffrent pourtant du même handicap : leurs compétences sont étrangères au marché du travail français. Elles ne sont pas reconnues, parfois mises en doute, souvent ignorées, volontairement ou non. Les bénévoles ne sont pas rémunérés et n'ont donc pas de contrat de travail, les sportifs de haut niveau n'exercent pas leur activité sous un statut classique, les expatriés ont développé leurs compétences hors du territoire national.

L'objet de l'outil Mitec est d'aider et d'accompagner ces publics dont l'expérience est atypique, en décalage avec les standards classiques, pour transformer cette originalité en atout sur le marché du travail. La notion importante est celle de mobilité, à la fois sectorielle (passer d'un secteur d'activité à un autre) mais aussi transnationale (changer de pays, de région, d'horizon). L'enjeu est de pouvoir enrichir et faire évoluer son projet professionnel en intégrant toutes les facettes de son expérience, de son parcours.

La compétence professionnelle résulte d'une combinaison de ressources : les savoirs, le savoir-faire, les qualités, les expériences, les moyens, les réseaux relationnels et informationnels (3). Guy Le Boterf a créé le concept de « navigation professionnelle » où chacun doit devenir « entrepreneur de sa professionnalisation », tout en prenant en compte les exigences de l'entreprise. Dans ce paysage nouveau, le manager doit « savoir piloter, et non seulement contrôler, en accordant la priorité au traitement de la compétence collective ».

Un projet professionnel, un métier, une expérience, évoluent au cours du temps, en fonction de ses aspirations personnelles et des opportunités sur le marché du travail. Une expérience atypique peut devenir un atout pour certains emplois, créer les métiers de demain. La flexibilité est un argument en faveur de tels candidats : si l'on peut recruter facilement, on n'hésite pas à embaucher un profil « atypique », aux compétences « hors normes ».

Les entreprises européennes ont adopté des stratégies de diversité et d'égalité des chances pour des raisons éthiques et juridiques (les lois européennes anti-discriminations) mais aussi économiques. Elles doivent penser aujourd'hui à recruter des candidats aux profils plus diversifiés (âge, sexe, origine sociale ou ethnique, parcours professionnels variés) pour faire face à leurs besoins futurs de main d'œuvre. Tous les talents sont bienvenus (4).

La diversité et la performance sont au cœur des ambitions européennes en matière de compétences et de gestion des ressources humaines depuis le Livre Blanc de 1985 qui relançait le marché unique (5). La valorisation des apprentissages non formels et informels a été une préoccupation constante de la Commission européenne, pour bâtir « la société de la connaissance avancée », objectif que se sont

donné les Etats membres de l'Union européenne à Lisbonne en 2000 puis à Copenhague en 2002. La diversité est un gage de performance pour l'individu, l'entreprise mais aussi la société.

Le bénévolat, l'expatriation et le sport de haut niveau sont des expériences professionnelles mais aussi personnelles. Les expatriés sont confrontés à un nouvel environnement qui engage leurs familles, une expérience de sport de haut niveau échappe à la normalité (temps privés et sportifs sont mêlés), un engagement bénévole (associatif, politique, syndical) permet d'accéder à des responsabilités auxquelles on n'était pas préparé.

Les parcours ne sont pas linéaires. Ils peuvent s'éloigner des sentiers battus. Les évolutions professionnelles ne se traduisent pas forcément en termes financiers. L'enrichissement est différent, humain, social. Pour désigner tous les savoirs que l'on n'apprenait pas à l'école (6), on a parlé d'acquis buissonniers (6). En cette rentrée scolaire, souhaitons un bel avenir à toutes les compétences buissonnières !

Notes

(1) site de l'Année européenne de l'Egalité des Chances
http://ec.europa.eu/employment_social/eyeq/index.cfm?language=FR

(2) les partenaires du projet Mitec : la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports d'Ile de France, EDF, le CCFP, le Groupement National des Chaînes Hôtelières (GNC-UMIH), l'Institut national du Sport et de l'Education Physique (INSEP), Uniformation avec la collaboration des AVF, du CROSIF, du Centre Fovéa et de Résonances humanitaires

(3) Le Boterf (Guy.), 1997, *De la compétence à la navigation professionnelle*, Paris, Les Editions d'Organisation

(4) Focus Consultancy and the Conference Board, « Le cas commercial en faveur de la diversité – Bonnes pratiques sur le lieu de travail », Commission européenne, Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances, Unité D.3, Luxembourg, 2005.

(5) Commission des Communautés européennes. L'achèvement du marché intérieur, Livre blanc de la Commission à l'intention du Conseil européen. Bruxelles: Juin 1985

(6) Lietard (Bernard), *Pour un " blanchiment " de l'expérience bénévole*, rives n° 2 – Décembre 2004 (www.benevolat.net)

numéro 11 – septembre 2007-rive académique

Dr Eve-Marie Halba

Compétences sociales : de la psychiatrie au bénévolat

Compétent est tiré du latin *competens* et signifie littéralement « tendant vers le même but » (1). Cette idée première d'« émulation » est très présente dans certains mots de la famille : *compétition*, *compétiteur*, *compétitif*, *compétitivité*. Elle a complètement disparu dans : *compétence*, *incompétence* et quelques rares termes sortis de l'usage : *compétement* « avec compétence » et *compéter* « être conforme à ».

Le sens moderne de compétence « aptitude, autorité à effectuer certains actes » est tiré de sa spécialisation juridique. La compétence d'un tribunal, la compétence d'attribution désigne la qualité de pouvoir juger une affaire puis, par extension à d'autres domaines, une habileté reconnue à une personne de pouvoir « porter un jugement de valeur dans un domaine dont elle a une connaissance approfondie » (2).

Le concept psychiatrique de compétences sociales (ou *social skills*) intéresse les sciences cognitives et peut inviter à réfléchir sur le bénévolat, la place et l'importance du bénévole dans les associations. Pour les psychiatres, les comportements sociaux s'analysent selon trois critères : l'affirmation de soi, la gestion de ses états émotionnels induits par des situations interpersonnelles et la résolution des problèmes relationnels.

Les compétences sociales (3) permettent de définir et de vérifier la manière d'agir d'un individu dans une situation donnée. Trois étapes permettent d'optimiser sa réactivité au sein d'un groupe. Les « compétences réceptives », « compétences du traitement de l'information » et « compétences motrices ». Nous verrons comment ces différentes approches peuvent aider à réfléchir sur le bon fonctionnement du bénévolat.

Les « compétences réceptives » analysent la manière dont l'individu perçoit tous les éléments inhérents à une situation. Un bénévole ne choisit pas par hasard une association plutôt que telle autre. En effet, la notoriété et la manière dont les associations médiatisent leur action et leur image sont des éléments fondamentaux. Le premier contact du bénévole avec l'association correspondra ou non à l'idée qu'il s'était faite du projet auquel il veut adhérer. Il s'agit de ne pas décevoir ses attentes.

Les « compétences du traitement de l'information » se fondent sur la recherche optimale de toutes les alternatives possibles. Cette étape est importante pour que le bénévole se sente bien dans l'association et y participe de façon durable. Il faut lui proposer une fonction ou une mission qui corresponde à ses capacités et aux besoins de la structure. Cette adéquation entre l'offre et la demande ne doit cependant pas être trop stricte et brimer les bonnes volontés. Une formation adaptée peut suppléer l'inexpérience. Rappelons les mots de Platon : un demi-savant est toujours plus dangereux qu'un total ignorant.

Enfin, « les compétences motrices » rendent compte de l'adoption des comportements les plus performants. C'est un point souvent négligé par les associations : le fait de réfléchir sur son projet et de le faire évoluer grâce aux nouveaux venus. Le bénévole peut apporter une vision, une approche nouvelle dans la manière de contribuer au projet collectif. Un œil neuf n'est pas nécessairement inapproprié ou incompetent. Comment progresser si l'on rejette toujours les apports extérieurs ? D'une apparente erreur peut surgir une idée de génie. Songeons à Flemming et à la découverte de la pénicilline.

Le bénévolat est souvent traité comme un fait de société un peu abstrait. On parle des bénévoles, des associations comme s'ils formaient un grand tout. Les médias donnent des illustrations plus concrètes de l'action bénévole, au gré de l'actualité des catastrophes naturelles (marées noires, tsunamis) ou des grands rendez-vous médiatiques (le Téléthon, les Vieilles Charrues, les Restos du cœur).

La compétence ouvre une approche plus humaine du bénévolat qui tient compte des interactions nécessaires entre l'individu (le bénévole) et le collectif (l'association). Pour savoir sauvegarder l'esprit du projet associatif et le faire évoluer, la compétence doit aussi retrouver un esprit de compétition !

Notes

(1) C'est une acception proche du mot concurrent « courir vers le même but ». Le verbe *petere* en latin, exprime l'idée de mouvement rapide et vif « se précipiter vers ». On retrouve ce sens de vivacité dans les dérivés *impétueux, pétulant, appétence*. Voir Iriv, « Bénévolat/volontariat : concurrence ou complémentarité ? », ouvrage collectif, Paris, 1999.

(2) Définition du Trésor de la Langue Française (TLF)

(3) Voir v° Compétences sociales in *Dictionnaire de Psychiatrie*, Pierre Juillet, CILF, 2000.

numéro 11 - septembre 2007-rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Compétence, un jeu subtil d'harmonie

Etre fidèle à la fonction qui est attribuée importe à chacun. Il faut s'évertuer à donner le maximum de ses possibilités, à être le meilleur et le plus compétent dans son rôle. Pour cela, on aura soin d'ordonner son travail avec méthode, de savoir discipliner les imprévus, de refuser une tâche pour ne pas s'éparpiller...

Il y a deux sortes de compétences : la première consiste simplement à choisir la personne adéquate. Si le boulanger peut faire le pain, le philosophe se limitera à la philosophie. Chaque fonction, en accord avec la compétence de chacun, doit être définie à l'avance pour mieux respecter le champ d'action d'autrui. L'intelligence, l'humilité, le recul vis-à-vis de soi-même permettent de mieux connaître ses propres limites et par là même, de rester généreux et disponible.

La seconde sorte de compétence, tout au contraire, n'a pas de limites : remplir ses engagements demande un investissement personnel dont le but est de développer un savoir-faire, favorisé par l'habitude "qui apprend le métier " et fortifié par l'expérience que l'on sait irremplaçable. Les paramètres de ce savoir-faire permettent de rentabiliser notre rôle dans une entreprise où il faut souvent composer avec les personnes et les circonstances. Comme dans tout acte volontaire, chacun est gardien, voire responsable, de sa propre compétence. Il faut de la patience et de la persévérance.

Dans toute entreprise collective, les ressources humaines se doivent d'être réalistes, complémentaires et diversifiées pour assurer le maximum d'efficacité. Il faut donc déléguer. Les subordonnés peuvent être plus compétents que leurs supérieurs dans le domaine qui leur a été attribué, plus efficaces parce que plus proches de la réalité. Ils pourront ainsi y répondre de manière plus adéquate. S'adapter aux circonstances, rester attentif à l'environnement permettent la pleine application de principes partagés par tous.

Notre monde cherche souvent à plaquer un idéal plutôt qu'à résoudre au fur et à mesure les problèmes qui se succèdent, ce « principe de délégation », plus complet qu'un simple partage du pouvoir, repose sur la hiérarchie tout entière, et reste vraiment réaliste. Il limite, en outre, les défauts inhérents à la nature humaine : l'ambition, tout d'abord, qui cherche à gagner et à maintenir le pouvoir personnel qui doit rester avant tout au service du bien commun. Ensuite la jalousie, qui commence par comparer avant de diviser et finalement détruire, souvent de manière inconsciente, au lieu de respecter la nécessaire diversité des personnes et des choses.

Ce " principe de délégation " semble essentiel pour que les philosophes lui aient donné un nom, celui de " principe de subsidiarité ". Il s'agit de reconnaître que " ce qui est subsidiaire est indispensable à ce qui est principal ", autrement dit que les subordonnés sont aussi importants que les responsables. Ce principe contractuel est trop souvent méconnu dans nos sociétés individualistes et égoïstes. Les apports techniques, certes efficaces mais limités, ont tendance à y remplacer les rapports humains, échanges indispensables de réciprocité entre ceux qui construisent le même édifice.

C'est le bénévolat qui, actuellement, essaye d'appliquer le plus fidèlement ce principe de subsidiarité, car ceux qui le composent tendent tous vers un même idéal, le bien commun, celui qui ne nous appartient pas. Naturellement désintéressé, le bénévolat recherche l'efficacité, et donc, la compétence.

Comparons chaque entreprise humaine à une mélodie. Elle requiert tout d'abord un compositeur, doué d'une vue d'ensemble et sachant attribuer à chacun sa partition. La mélodie, dans son exécution, est ensuite composée d'un chef d'orchestre dirigeant les instruments, ces derniers remplissant fidèlement leur tâche. Finalement, tous sont responsables des fausses notes, qui portent alors atteinte à l'harmonie de l'ensemble.

numéro 11 - septembre 2007-rive britannique



dr Colm O'Brien et Melissa Wride, Centre for Lifelong Learning, Université de Sunderland au Royaume Uni (1)

Certifier les compétences bénévoles : un exemple anglais

En Angleterre, une collaboration originale entre *le National Trust* et l'université de Sunderland offre une certification universitaire destinée aux bénévoles. Elle est née d'un désir de savoir comment une organisation peut donner à ses bénévoles l'occasion de systématiser leur apprentissage tout en leur attribuant un certificat reconnu sur le marché du travail.

Le National Trust fait appel à des bénévoles qui s'occupent des visiteurs ainsi que de la restauration et de l'entretien des maisons, châteaux, jardins et paysages d'un intérêt historique que l'organisation met à la disposition du public. Grâce à son *Centre for Lifelong Learning*, centre d'éducation permanente, l'université de Sunderland offre des cours pour adultes dans des matières très diverses : ils sont ouverts à toute personne majeure, quel que soit son niveau d'études.

Le programme universitaire issu de cette collaboration comprend un tronc commun pour valider directement l'expérience des bénévoles et d'options pour élargir leurs connaissances. Sa durée est variable pour que chaque individu puisse progresser à son rythme. Le bénévole peut obtenir un certificat délivré par l'université à son terme.

Il y a trois points pédagogiques importants du tronc commun. Le premier est la démonstration des informations, concepts et principes essentiels acquis grâce à leur expérience bénévole. Le deuxième est la mise en situation des études de cas permettant d'exprimer leur créativité. Le dernier est le regard critique porté sur leurs travaux. Pour cela, les bénévoles élaborent un journal où ils notent leurs réflexions et décrivent l'aide apportée aux visiteurs, leurs projets de restauration ou d'entretien et les connaissances acquises. La systématisation de leur apprentissage permet à l'université d'évaluer cette expérience sans cours supplémentaires. Ces journaux apportent de nouvelles données et des critiques très pertinentes, pour eux et le *National Trust*, sur leur expérience.

Les options offrent aux bénévoles l'occasion de développer leurs connaissances. *The Centre for Lifelong Learning* a intégré ces options dans l'ensemble des cours qu'il offre chaque trimestre. De cette façon, si les bénévoles souhaitent étudier un sujet donné, comme l'archéologie et l'écologie de la région, l'architecture d'un château, ou l'histoire de l'art, ils peuvent le faire avec d'autres adultes qui étudient ce sujet dans le cadre d'un programme différent.

Le premier programme des bénévoles a débuté en 2005 (2). La participation des bénévoles a été très bonne, l'excellente communication et organisation a contribué à l'amélioration de la gestion de leur travail. L'attention d'autres organisations sur ce programme a permis la création de groupes sur la protection du patrimoine (3) et de l'environnement (4).

Cette expérience a servi les intérêts du National Trust dans la mesure où les idées et critiques des bénévoles ont permis de mettre en valeur les sites concernés. Elle permet à l'université d'offrir un programme officiel sur le lieu de travail des bénévoles. Ces derniers, pour la plupart à la retraite, sont reconnaissants d'avoir pu participer à cette formation permanente qui leur a permis de se sentir plus proches de leur organisation grâce à une meilleure reconnaissance de leur contribution.

A notre connaissance, en Angleterre ou en Europe, aucun autre programme de ce genre n'existe. Il crée un lien entre bénévolat et enseignement permanent grâce à une collaboration universitaire, qui reste centrée sur l'expérience des bénévoles et encourage l'élargissement des connaissances. La

méthode permet de formuler, démontrer, évaluer et valider le processus d'apprentissage de connaissances par le biais d'une activité bénévole.

Notes

(1) Colm O'Brien, maître de conférence, est directeur du programme d'Archéologie et Histoire au Centre for Lifelong Learning à l'Université de Sunderland.

Melissa Wride est bibliothécaire à l'Université et directrice du programme de Sciences et Environnement au Centre for Lifelong Learning.

(2) Un deuxième groupe du *National Trust* a commencé en 2006.

(3) Un groupe a été créé avec les bénévoles des deux églises de Wearmouth et Jarrow qui sont les sites d'un monastère du VIIe siècle qu'il est question de faire inscrire au patrimoine mondial de l'humanité en 2009.

(4) Un groupe du Parc National de Northumberland sur la préservation du paysage, a débuté en 2006.

numéro 12 - janvier 2008 - différence

Ce numéro des *rives de l'iriv* invite à une réflexion sur la **différence**. La **rive éditoriale** souligne l'importance de la diversité. La **rive académique** propose de s'interroger sur les valeurs de la différence. La **rive spirituelle** réfléchit aux fondements de la différence. La **rive de Belgique** livre un témoignage sur l'engagement des jeunes citoyens.

sommaire

rive éditoriale, Bénédicte Halba **Différence et diversité**

rive académique, Eve-Marie Halba **L'indifférence des différences**

rive spirituelle, Régis de Saint-Rémy **Bonnes et mauvaises différences**

rive de Belgique, Olivier Gaillard **Bénévoles belges : des citoyens en action**

numéro 12 – janvier 2008 -rive éditoriale

Dr Bénédicte Halba

Différence et diversité

Le 4 décembre 2007, la Commission européenne a lancé l'Année européenne 2008 du dialogue interculturel dont la devise est « ensemble dans la diversité ». Son ambition est de mieux se comprendre pour mieux vivre ensemble. Il s'agit d'une initiative conjointe de l'Union européenne, des Etats membres et de la société civile européenne. Sa vocation est de renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe, en insistant sur la richesse culturelle des 27 nations qui la composent et sur la participation civique active des citoyens européens. Cette initiative insiste sur la notion de diversité dans les médias, l'art et le patrimoine, le lieu de travail, le dialogue interreligieux, l'éducation et la jeunesse, la migration et l'intégration (1).

La Cité des sciences de Paris a proposé l'exposition *Tous pareils, tous différents*. Son postulat est le suivant : tous les hommes -quels que soient leur sexe, couleur de peau, taille, particularités visibles, appartiennent à la même famille, l'espèce humaine. Pourtant, chaque individu est unique et se distingue de ses semblables. Les caractères génétiques et la diversité culturelle expliquent ces différences (2).

La diversité a plusieurs facettes. On parle de « minorités visibles » en évoquant des groupes d'individus dont la nationalité, l'origine ethnique ou sociale, le genre, l'âge, ou un handicap (physique ou mental) peuvent les isoler du reste de la société et constituer ainsi des obstacles à leur intégration. La différence peut susciter des craintes, des peurs instinctives. Confrontés à des règles ou des références nouvelles, des us et coutumes différents, les individus peuvent se replier sur ce qu'ils connaissent, leur communauté, leur famille.

L'association a toujours été un creuset de la diversité. Pour les bénévoles, l'une des motivations majeures est la rencontre de gens d'horizons variés –âge, sexe, nationalité, origine divers. Cette découverte et cette quête de différence sont au cœur de l'engagement bénévole. L'association est un lieu d'apprentissage, d'échanges de savoirs et de pratiques, de rencontres dans un même but, défendre un projet commun. Le bénévolat peut aussi être un vecteur d'intégration sociale, économique, pour des minorités ethniques, sociales, religieuses même si les freins observés dans la société ou l'entreprise se retrouvent dans l'association (linguistiques, culturels, économiques, sociaux). (4)

Pourquoi promouvoir la diversité ? Pour éviter de donner la fausse image d'une société homogène, composée d'individus semblables et interchangeable. La diversité est un gage de performance pour l'individu, l'entreprise et la société dans son ensemble. Les stratégies de diversité et d'égalité des chances ont été mises en œuvre dans les entreprises pour des raisons éthiques et juridiques. En effet, la législation européenne anti-discrimination est exigeante. Les motivations économiques ont également poussé à constituer un réservoir de talents plus diversifiés. Il faut répondre aux besoins futurs de recrutement face à une société européenne vieillissante, tout en améliorant l'image et la réputation des entreprises. Il est nécessaire d'innover et de renforcer ses avantages commerciaux auprès de nouveaux publics (3).

Intégrer la diversité, accepter la différence, ne va pas de soi. Il faut de la volonté, et beaucoup d'optimisme, pour vivre ensemble, travailler, construire l'avenir, avec un groupe composé d'individus venus d'horizons variés. Par delà les différences, et les divergences de points de vue, ce qui réunit une communauté par nature hétérogène est la volonté de défendre un même projet : l'engagement bénévole, civique ou associatif, traduit cette volonté de dépasser les contingences pour bâtir un avenir commun.

Tous pareils, tous différents, mais ensemble. Telle pourrait être une belle devise pour attaquer cette nouvelle année !

Notes

- (1) Site de l'Année européenne du dialogue interculturel (AEDI) www.dialogue2008.eu
- (2) Site de la Cité des sciences <http://www.cite-sciences.fr/>
- (3) Focus consultancy & Conference board, *Le cas commercial en faveur de la diversité Bonnes pratiques sur le lieu du travail*, Communautés européennes, Bruxelles, 2005
- (4) Halba (Bénédicte), *Gestion du bénévolat et du volontariat*, De Boeck, Bruxelles, 2006.

numéro 12 – janvier 2008-rive académique

dr Eve-Marie Halba

Indifférence des différences

Le vocabulaire de la différence est très révélateur de la perception très contrastée de cette notion et de l'éventail des domaines balayés (mathématique, agriculture, philosophie, droit).

La différence est « un ensemble de caractères qui distingue un être ou une chose des autres » (1). En logique, c'est une qualité essentielle qui permet de différencier les espèces du même genre. En économie, elle caractérise l'écart entre deux grandeurs boursières (l'évaluation et le cours d'une valeur) ou deux sommes (commerce). L'arithmétique reprend cette idée d'écart entre deux quantités, pour désigner le résultat d'une soustraction.

L'indifférence est souvent amoureuse ou religieuse dans les emplois courants. La *liberté d'indifférence* philosophique caractérise celui qui peut se décider en l'absence de tout motif ou mobile. En économie, la *courbe* ou la *surface d'indifférence* désigne les degrés de satisfaction provoqués par combinaison de quantités différentes de deux mêmes produits. La linguistique appelle *position d'indifférence* celle des organes vocaux pendant le silence.

Différencier, discriminer, distinguer, sélectionner et trier révèlent les manières très spécifiques de marquer la différence. Le domaine des mathématiques prime dans différencier issu du latin *differre* « porter de côté et d'autre » puis « disperser ». Le *calcul différentiel*, fondé sur des différences infinitésimales, a permis d'affiner les études sur la vitesse et l'accélération.

Trier et sélectionner sont des termes d'agriculture. L'un et l'autre s'intéressent au fait d'améliorer les récoltes. Trier exprime l'idée de séparation sans destruction au sein d'un groupe hétérogène. Sélectionner au contraire vise la destruction des éléments qui ne concourraient pas à améliorer l'espèce. Discriminer est un terme utilisé initialement par les mathématiciens (2). Il s'est ensuite chargé d'une connotation négative à cause de l'expression *discrimination raciale* (3) qui est d'usage courant.

Distinguer est un verbe à part dans ces synonymes. La *distinction* est toujours positive, distinguer consiste à reconnaître par un trait une différence. Cette marque sépare l'élément remarquable du reste, il agrège cet être *distingué* (4). Au XVI^e siècle Bernard Palissy, crée un nouvel emploi du verbe distinguer celui de « percevoir par l'un de ses cinq sens ».

Les origines étymologiques révèlent de grandes disparités dans les voies empruntées par tous ces verbes. Distinguer est issu de *stingere* « piquer » qui a donné éteint, instinct et stigmaté (5). Trier viendrait de *tritare* « user en frottant » qui a généré détrit, tribulation, triturer (6). Discriminer est un dérivé de *crimen* qui signifie primitivement « crible » puis, par spécialisation juridique, « grief » (7). Sélectionner est tiré du verbe *legere* « choisir », « recueillir » comme l'anglais *select* (8).

Les concepts psychiatriques de différenciation et d'indifférenciation (9) abordent la différence sous un autre angle. La différenciation du moi se fait à partir de l'indifférenciation familiale fondatrice. Le sujet développe sa personnalité en fonction de son niveau d'individualisation. Le processus est applicable au bénévole œuvrant au nom d'un projet associatif. L'évolution de son engagement dépendra de l'action collective mais aussi de ses actes personnels. Telle est la difficulté du bénévolat qui ne doit pas se dénaturer en personnalisant trop ses actions ou en leur donnant une dimension trop impersonnelle.

Pour les psychiatres, la différence offre deux profils cliniques opposés. Elle peut être vécue de l'intérieur comme une dissociation, une discordance, une rupture de l'unité psychique, un repli sur soi. Ce sont les symptômes de la schizophrénie (10). La différence peut aussi être une appétence de l'autre considéré comme plus important que soi, c'est l'altruiste qui agit par désintéressement. Mais ce détachement de tout intérêt personnel peut se traduire par un goût pathologique de réparer les injustices ou de préserver les êtres chers par des actes criminels (11).

La différence est une distinction et une discrimination, une chance et un risque. Le bénévolat, tel le Dieu Janus aux deux visages, doit être un subtil équilibre entre l'unique et le collectif, le but commun et l'acte personnel.

Notes

- (1) Définition du Trésor de la Langue Française (TLF).
- (2) Le discriminant est la fonction des coefficients d'une équation qui permet de déterminer le nombre de racines réelles et la condition pour qu'elle ait des racines doubles.
- (3) Le fait d'avoir créé l'expression *discrimination positive* prouve que *discrimination* sans qualificatif était un terme péjoratif (la *discrimination raciale* est toujours latente).
- (4) Le sens étymologique d'agrégé est précisément : « tirer du troupeau », du latin *gregs, gregis* « le troupeau ».
- (5) Éteint est tiré du supin *extinctus* (de *extinguere*), instinct de *instinctus* (de *instigare*) et stigmaté est d'origine grecque. Ils sont issus de la racine indo-européenne **stig* qui a aussi généré étiquette, tiquet et stick.
- (6) La racine indo-européenne **ter/*tor* a aussi donné *tornos*, étymon de tour.
- (7) Le verbe latin *cernere* signifie « séparer ».
- (8) En 1831 le français a revivifié l'adjectif *sélect* (qui existait depuis 1654) grâce au mot britannique *select*. Le qualificatif est, depuis cette date, senti comme un anglicisme. Les dérivés (sélectivement, sélectif, sélectionneur, sélecteur, sélectionniste...) sont tous postérieurs à 1870.
- (9) Ces notions psychiatriques sont expliquées dans le *Dictionnaire de Psychiatrie* de Pierre Juillet (Paris, PUF, 2000). Voir v° *différenciation du soi, dissociation, schizophrénie, altruiste, trouble bipolaire*.
- (10) Rappelons que la psychose bipolaire est proche de la schizophrénie. Elle est marquée par une alternance d'accès aigus de manie euphorique et de dépression mélancolique chez le patient.
- (11) On peut citer les modèles littéraires de *Lorenzaccio* (il tue un tyran au nom de la démocratie) ou de *Médée* (elle tue ses enfants pour leur épargner des tourments).

numéro 12 – janvier 2008-rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Bonnes et mauvaises différences

Il existe de bonnes différences. Ce sont les disparités indispensables à l'espèce humaine qui servent à bâtir nos sociétés. Le besoin que nous avons les uns des autres les transforme en complémentarités. Grâce à elles se réalise ce que l'homme ne peut faire tout seul.

Il y a d'abord cette différence de personne à personne, cette dualité pourrions-nous dire, qui caractérise l'échange entre deux êtres. Elle est essentielle, car c'est elle qui nous identifie et définit nos rapports à autrui. Chacun possède un caractère, constituant ainsi son honneur, au sens étymologique du terme, c'est-à-dire « les choses à défendre et sa fierté ». Certains cultivent cette spécificité avec raison, car leur manière de vivre ne fait que présenter, soutenir et finalement protéger leur manière d'être. La faiblesse se fait force.

Cette spécificité est propre à chacun. Si une caractéristique change, toute la personne change tout comme son comportement et ses relations. Aristote affirmait que « l'individu se dit de multiples manières » (son nom, sa situation, sa profession, etc...). Il précisait que l'éthique pouvait malheureusement changer selon les circonstances. En conséquence, la connaissance quotidienne de ses proches ne peut relever que d'une observation attentive et objective sans préférence pour quiconque.

Et puis, il y a cette diversité d'ordre général. Elle concerne toute société. Dans la famille, ce sont les rôles attribués au père, à la mère et aux enfants. Dans une entreprise, ce sont les rapports entre la direction et les employés ou le directeur des ressources humaines. Dans le bénévolat, ce sont les positions des bénévoles, des donateurs et celle des bénéficiaires. On constate que l'identité de chacun est capitale, constitue une complémentarité indispensable, et non pas une opposition. Aussi parlera-t-on beaucoup plus de devoirs et d'obligations que de droits. Rappelons cette phrase de Antoine de Saint-Exupéry : « une civilisation repose sur ce qui est exigé des hommes, et non sur ce qui leur est fourni ».

Pour bien comprendre toutes ces différences, peut-être faut-il observer les ermites. Ces Pères de l'Eglise, esseulés dans le désert de Thébaidé en Egypte, ne recherchaient pas la compagnie des hommes, mais celle de l'Absolu. Ils avaient compris que les différences humaines comptent pour peu, et que, paradoxalement, un principe unificateur explique ces différences. Cette recherche de la Sagesse, que les Anciens nommaient « philosophie », est une alliance d'intelligence et de volonté. Elle comprend tout, résout tout, et redresse ce qui est tordu. Universelle, elle ne dépend pas de certains, mais de chacun. Les équations mathématiques de la science expérimentale ne résolvent pas tous les problèmes.

Mélangées les unes aux autres, bonnes et mauvaises différences sont parfois peu aisées à distinguer. Les bonnes sont brèves et fragiles, elles doivent être l'objet de tous nos soins. Les mauvaises nous empêchent de vivre ensemble. Leur origine est parfois difficile à établir. Parfois inévitables et toujours regrettables, elles engendrent des conflits quand elles portent atteinte à cette identité personnelle en cherchant à aplanir les différences de chacun.

Cet ensemble de bonnes et mauvaises différences compose avec plus ou moins de bonheur toute vie en société. Nous sommes donc obligés de réfléchir sans cesse à cette complexité des relations humaines dans le but de simplifier, voire de supprimer certaines différences et d'en développer d'autres. En cette période de Nouvel An, nous pouvons méditer sur les personnages de la Crèche. Le rôle de chacun est parfaitement défini, d'où la justesse de leur position respective. L'effacement des Rois Mages devant l'Enfant-Jésus qui incarne la vie donne l'idée de cette société idéale où tout homme peut se reconnaître.



Olivier Gaillard, directeur de Trans-Mission asbl, Cofondateur de la Plate-forme pour le Service Citoyen (Belgique)

Bénévoles belges, des citoyens en action !

Un million cinq cent mille personnes, soit près de 17% de la population belge, est bénévole. Le secteur associatif belge représente 5% du PIB de la Belgique. Un récent sondage sur le bénévolat en Belgique, réalisé par La Loterie Nationale, révèle que 56% des jeunes de moins de 25 ans se sont impliqués dans des projets lors des 12 derniers mois. Ces jeunes sont d'autant plus motivés qu'ils ont du temps mais peu d'argent et que pour eux la solidarité est une valeur primordiale. La nouvelle loi sur le volontariat leur donne désormais des droits et devoirs mais surtout une reconnaissance de leur statut et un possible soutien financier dans leurs actions.

Les jeunes sont effrayés par l'entrée dans la vie active, d'autant plus que le marché du travail est perçu comme un obstacle à leurs rêves, l'emploi rémunéré serait une contrainte. Or de nombreux postes sont créés dans le monde non marchand : il est envisageable d'allier travail et engagement citoyen. Il est effrayant de lire que pour la majorité, pouvoir réaliser son rêve est utopique.

Le sondage « Jeunes et citoyenneté » réalisé en 2006 par Trans-Mission, a révélé le désir des jeunes d'entreprendre dans le champ social et d'être des citoyens actifs. Mais de nombreux freins bloquent cet élan généreux. Il faudra mettre en oeuvre un « baromètre citoyen » pour mesurer l'implication et le désir des jeunes de s'impliquer.

L'envie de passer à l'action des jeunes a été mise en évidence dans le sondage. 70% d'entre-eux veulent réaliser un projet citoyen et 12% en ont réalisé un ! Notons qu'un projet citoyen était défini comme « la participation active et responsable à l'amélioration de son environnement local ou mondial ». Il est important d'aider les jeunes en leur offrant des espaces qui favorisent leur engagement et de les y « outiller » en fin de scolarité, avant de rentrer sur le marché de l'emploi.

Les compétences acquises doivent être reconnues. A ce titre, un passeport citoyen a été lancé en 2006. Validé par de nombreux professionnels, il est en phase de diffusion. Actuellement, les compétences développées dans le projet citoyen sont reconnues au niveau européen, mais aucune reconnaissance n'est donnée lorsque l'action est menée au niveau local. Or, les jeunes veulent agir à ce niveau et les employeurs (marchands, non marchands et publics) qu'ils soient sensibilisés aux réalités du monde qui les entourent.

Différents événements de sensibilisation existent, comme les festivals et salons thématiques, mais aucun n'ont pour but de montrer l'ensemble des possibilités du bénévolat. De nombreux sites internet abordent ce thème mais sous un seul aspect. Ainsi la coopération au développement, l'emploi dans le social sont traités mais aucun ne développe toutes les facettes de l'engagement. Les outils d'accompagnement pour des projets sociaux existent sur des thèmes précis, avec des méthodologies différentes -bourses, formations- mais aucun ne propose de véritable éventail ni de système de parrainage.

Trans-Mission est cette interface qui propose depuis plus de 10 ans le *FLASH*, Forum pour L'Action Sociale et Humanitaire. D'ici novembre 2008, un portail citoyen sera mis en place, de même qu'un programme d'accompagnement pour les montages de projet. La Plate-forme pour le Service Citoyen a été récemment fondée car c'est un enjeu majeur que ce soit pour les pouvoirs publics mais aussi pour toutes les structures d'accueil en Belgique. Aujourd'hui, de nombreux jeunes en phase de décrochage

(chômage ou phase de questionnement) pourraient bénéficier d'une aide pour s'impliquer de 3 à 12 mois dans une action menée au mon de la collectivité.

Le bénévolat représente un nombre d'emplois-temps non négligeable qui pourrait générer des postes. Preuve de l'intérêt croissant de ce secteur en Belgique, un organe de contrôle lié à la Fédération des Entreprises de Belgique, nommé *Excellence for non profit*, a été fondé. Il a pour but de centraliser l'information sur le bénévolat ainsi que de soutenir des initiatives émergentes. D'autre part, *Citizenjobs*, le premier salon des métiers du secteur non-marchand s'est déroulé en octobre 2007 à Bruxelles. Cet intérêt croissant nous incite à donner aux jeunes l'occasion de prendre une place dans la société et de donner du sens à leur vie. Ne ratons pas ce tournant important !

numéro 13 - mai 2008 - Confiance

Ce numéro des *rives de l'iriv* invite à approfondir la notion de *confiance*. La *rive éditoriale* s'interroge sur les grandes et les petites trahisons. La *rive académique* sonde le doublet *confiance /confidence*. La *rive spirituelle* explique les différences ontologiques de *faire* et d'*avoir confiance*. La *rive d'Italie* montre que la confiance citoyenne est un puissant moteur associatif.

sommaire

rive éditoriale, Bénédicte Halba **Cas de confiance**

rive académique, Eve-Marie Halba **De confidentia. Plongée dans la confiance**

rive spirituelle, Régis de Saint-Rémy **Gens de confiance**

rive d'Italie, Renato Frisanco **Bénévolat et confiance citoyenne**

numéro 13 – mai 2008 - rive éditoriale

Dr Bénédicte Halba

Cas de confiance

La confiance est un élément essentiel, fondant toute initiative humaine. La trahison est pourtant, comme la raison pour Descartes, « la chose du monde la mieux partagée » **(1)**. Pourquoi trahit-on ?

La cupidité est une première raison. L'appât du gain remplace l'intérêt général, les intérêts particuliers l'emportent sur la défense du bien commun. Le scandale de l'Association de Recherche sur le Cancer (ARC) dans les années quatre-vingts en est l'exemple caricatural. Certains dirigeants ont détourné massivement les dons dédiés à la lutte contre le cancer, et abusé la confiance de millions de donateurs et de bénévoles. Cette affaire a suscité une suspicion légitime à l'égard de toutes les associations qui font appel à la générosité du public.

La jalousie est une autre explication. Le monde associatif est riche en exemples de projets prometteurs qui ont été sabotés et finalement laminés par des luttes fratricides. Le premier cas correspond à une mésentente entre les fondateurs, chacun se jugeant plus légitime pour défendre le projet originel et s'accusant mutuellement d'avoir trahi la cause. Un autre cas de figure est l'exclusion pure et simple des fondateurs par des héritiers, arrivés après la bataille, qui veulent récupérer la gloire sans avoir partagé les premiers combats. Le mouvement « sans frontériste » (*Médecins sans frontière, Vétérinaires sans frontières...*) a été le lieu de luttes épiques, à la mesure de l'enthousiasme qu'il avait suscité **(2)**.

La lâcheté est enfin la raison la plus courante. Des trahisons ordinaires, de « petits malentendus sans importance » selon l'expression d'Antonio Tabucchi **(3)**. Aux premières turbulences financières, les bénévoles ou les membres d'une association deviennent curieusement absents. Face à l'adversité, ils ne défendent plus le projet associatif. Certains choisissent la capitulation, d'autres rallient des projets concurrents. L'association disparaît par forfait, faute de combattants. C'est pourquoi la démographie associative est si difficile à appréhender. Les naissances sont déclarées à la Préfecture, les morts plus rarement, de grands projets enterrés dans l'indifférence générale.

Mais le Phoenix renaît toujours de ses cendres. Paradoxalement, la trahison est un excellent moteur pour réagir et rebâtir sur des bases nouvelles. La saine colère qu'elle provoque permet de faire table rase, de repartir sur un bon pied, de manière radicale. Les traîtres sont indispensables au parcours des héros, une manière d'éprouver leur foi. Sans Judas, pas de résurrection possible.

Une conséquence très positive du scandale de l'ARC a été la création d'un Comité de la Charte du « don en confiance », organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Elle promeut la transparence et la rigueur financière. Le Comité a élaboré une Charte de Déontologie et donne son agrément aux organisations s'engageant à la respecter et à se soumettre à ses contrôles. Fort de plus de dix-huit ans d'expérience, il réunit aujourd'hui cinquante six associations et fondations, membres agréés **(4)**.

Face aux luttes fratricides et aux phénomènes d'entrisme souvent dévastateurs pour les associations, les héritiers ont été plus vigilants. Au début des années 2000, de grands mouvements associatifs ont adopté des Chartes qui prévoient des obligations réciproques entre adhérents et associations, des Codes de bonne conduite. Les statuts ont aussi été remaniés, modifiés et protègent d'éventuelles entrées en force inamicales **(5)**.

Faire confiance à l'avenir est la meilleure arme pour se prémunir contre les petites trahisons ordinaires. Ce n'est pas la preuve d'une naïveté angélique, c'est le parti de refuser la fatalité de l'échec. Simone de Beauvoir écrivait que « pour réussir l'avenir, il faut regarder le présent en face » (6). Les millions de bénévoles qui continuent inlassablement et avec le même enthousiasme d'œuvrer au sein des associations, contre vents et marées, sont les meilleurs témoins de cette foi en l'avenir. Il y a encore de beaux défis à relever, en toute confiance, « *with flying colours* » (7).

Notes

- (1) Descartes (R.), *Discours de la Méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences*, Paris, 1637.
- (2) Halba (B.), *Bénévolat et volontariat en France et dans le Monde*, La Documentation française, Paris, 2003.
- (3) Tabucchi (A.), *Piccoli Equivoci Senza Importanza*, Giangiacomo Feltrinelli Editore, Roma, 1985,
- (4) <http://www.comitecharte.org/>
- (5) Halba (B.), *Gestion du bénévolat et du volontariat*, De Boeck, Bruxelles, 2006.
- (6) Beauvoir (S. de), *La force de l'âge*, Gallimard, Paris, 1960.
- (7) Expression qui remonte au temps de la marine à voile. Un vaisseau victorieux rentrait au port en faisant flotter dans sa mâture tous les drapeaux et pavillons disponibles ; il hissait « le grand pavois » (Bourjault J. , Moro B., Walters J., *Flying colours*, Editions Didier, Paris, 1992).

numéro 13 – mai 2008 - rive académique

dr Eve-Marie Halba

De *confidentia*. Plongée dans la confiance

Confiance et confidence sont les héritiers de *confidentia* (1). Le nom dérive de *fidere* qui signifie « avoir confiance ». Le radical se décline en latin sous trois formes différentes :

- **Fīd** a formé *fidus* « digne de confiance », *infidus* « peu sûr », *confidentia* « confiance en soi exagérée », *confidenter* « audacieusement » et *fiducia/fidentia* « assurance » ;
- **Foed** a donné naissance à *foedus* « traité -basé sur la confiance réciproque » ;
- **Fīd** a fait naître *fides* « (bonne) foi » (2), *fidelis* « fidèle à sa parole », *perfidus* « perfide » et *infidelis* « déloyal ».

Dès le XIIIe siècle, *fiance* est remplacé par *confiance*. La valeur négative de *confidentia* n'est donc plus perceptible dès le Moyen Age. C'est pourquoi le français use de la périphrase « confiance en soi exagérée » ou du nom « outrecuidance » (3) pour faire réapparaître le sème négatif de l'étymon. La personnalité paranoïaque souffre de cette hypertrophie du moi, exaltation mentale s'accompagnant paradoxalement d'un sentiment de défiance (4).

La confiance est une qualité chrétienne qui ne figure pas comme vertu théologique (5) mais nourrit la foi et l'espérance. Elle aide les croyants à parler courageusement et librement devant toute tyrannie, et alimente la joie intérieure des martyrs (6). Le *Robert Historique* explique, dans l'article *confier*, la complémentarité des mots *confiance*, *foi* et *espérance*. S'ils expriment tous « le fait de croire avec assurance », *foi* est d'un usage laïque et psychologique face aux *confiance* et *espérance* impliquant un sentiment de sécurité.

Le bénévolat est fondé sur un lien invisible qui rend l'association et le bienfaiteur *confidants*, aux deux sens de l'adjectif au XVIIIe siècle : « en qui on peut avoir confiance » et « confidentiel ». En effet, la réussite de cet engagement très personnel exige la foi totale des deux parties. Une clause tacite implique la confidentialité (7). Ce rapport assez abstrait est bien illustré par le *confident*, double littéraire indispensable du héros classique. L'assurance des protagonistes dépend de ces « personnes de confiance » qui guident, conseillent, agissent pour leur bien. La qualité du bénévolat repose sur cette foi d'œuvrer ensemble pour un même projet. « Ce n'est pas tant l'aide de nos amis qui nous aide que notre confiance dans cette aide » disait Epicure. Horace ajoutait : « qui a confiance en soi conduit les autres ».

Abus de confiance, confiance aveugle ces expressions signalent que la confiance est une qualité précieuse et rare. Elle peut être galvaudée et inspire beaucoup de scepticisme à nombre d'écrivains. Pour Mark Twain, « tout ce dont nous avons besoin pour réussir dans la vie est l'ignorance et la confiance ». Jean de la Fontaine nous met en garde : « toute confiance est dangereuse si elle n'est pas entière : il y a peu de conjonctures où il ne faille tout dire ou tout cacher » (8). La philosophie de Georges Courteline est faite sur ce point : « Si méfiant soit-on de ne plus rien prouver pour avoir voulu prouver trop, on peut avancer hardiment que cinq fois sur dix à peu près, dire 'expert' veut dire 'ignorant' ».

Les Diablogues de Roland Dubillard (9) offrent une astucieuse argumentation sur la notion de confiance dans le *Plongeon*. Deux personnages s'appêtent à plonger ensemble au signal mais ce moment ne viendra jamais. Le plongeon doit être simultané, c'est le point de dispute qui oppose les protagonistes.

UN : Je (n')étais pas décidé parce que je ne veux pas plonger tout seul et que je n'ai pas confiance en vous. Et j'ai eu raison de me méfier ; parce qu'enfin quoi ! Avez-vous plongé oui ou non ?

DEUX : Non, je n'ai pas plongé, parce que j'étais sûr que vous ne plongeriez pas.

La confiance est une plongée vertigineuse dans la foi de l'autre. Rappelons que la Mauvaise Foi romaine était une femme attirante dont le corps monstrueux est immergé dans l'eau du Cocyte (10).

Fides (11) est une implorante vêtue de blanc. L'humilité de cette personnification contraste avec Mauvaise Foi qui tient dans ses mains deux cœurs et un masque. Se serrer la main scelle la parole donnée : main voilée d'innocente pureté pour le confiant ou du masque pour le fraudeur. La force de conviction, la foi, la confiance ne s'expliquent pas et créent ce lien miraculeux et fragile entre les hommes.

Notes

- (1) C'est un **doublet étymologique**, c'est-à-dire un étymon qui a donné naissance à deux mots français. Le premier est appelé doublet savant, il est le calque du latin. Le second est le doublet populaire qui a évolué phonétiquement, souvent plus difficile à identifier. Cf *fragilis* > « fragile » (savant) et « frère » (populaire), *sacramentum* > « sacrement » et « serment ».
- (2) L'antiphrase *punica fides* « bonne foi punique » désignait ironiquement la confiance des Romains envers les Carthaginois.
- (3) Le mot est dérivé du verbe *outrecuidier* « avoir une confiance excessive en soi ». La **présomption** est un synonyme intéressant mais moins proche de *confidentia*.
- (4) *Dictionnaire de Psychiatrie* de Pierre Juillet (Paris, PUF, 2000) et *Dictionnaire de Médecine Flammarion*, Paris, Flammarion, 1975.
- (5) Les trois vertus théologiques sont **foi**, **espérance** et **charité**. Voir *Théo. Encyclopédie catholique pour tous*, Droguet-Ardant/Fayard, Paris, 1989.
- (6) Rappelons que **force** et **justice**, deux des quatre vertus cardinales (avec **tempérance** et **prudence**) soutiennent la confiance des martyrs de la foi.
- (7) Le mot du domaine didactique est assez récent en français. Il a été repris de l'anglais *confidentiality* et s'utilise surtout dans l'administration.
- (8) Quant au cinéaste Billy Wilder, il en plaisantait : « Faites confiance à votre instinct. Il vaut mieux que les erreurs soient les vôtres plutôt que celles des autres ».
- (9) *Les Diablogues* ont été montés au théâtre du Rond-Point et célébrés aux Molière d'avril 2008. Ces courtes inventions à deux voix traitent avec beaucoup de fantaisie de questions métaphysiques.
- (10) Elle est un composé de serpent et de scorpion, et parfois bicéphale. Voir *Mythologie grecque et romaine* de Commelin (Classiques Garnier, Paris, 1960).
- (11) Le culte très ancien serait hérité du roi Numa. Le ministre de son culte, vêtu de blanc, se voilait la main lors des sacrifices non sanglants.

numéro 13 – mai 2008 - rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Des gens dignes de confiance

Distinguons faire confiance et avoir confiance en quelqu'un. *Faire confiance* est une obligation quotidienne, un acte social – il suffit d'être deux. *Avoir confiance* est beaucoup plus personnel et permet de programmer ce qui construit l'homme, l'avenir. Aussi, *avoir confiance* en quelqu'un doit résulter du jugement, « l'intelligence en marche » comme disent les philosophes. La séparation de ces deux sortes de confiance est nécessaire à la prudence « organisatrice » de la vie.

Faire confiance à quelqu'un relève d'une considération pratique, limitée dans le temps et dans l'espace. On fait confiance à un homme politique pour l'application de son programme. Les responsabilités dans une entreprise reposent normalement sur la confiance attribuée à chacun, elle-même fondée sur la capacité et l'expérience. Dans un établissement scolaire, la confiance faite aux élèves est plus relative, tout manquement est systématiquement sanctionné. Variée, souple selon les circonstances, parfois aveugle, cette attribution de la confiance sera toujours à dimension humaine parce que sociale.

Avoir confiance en quelqu'un est autre chose. C'est le fruit d'une réflexion personnelle, mais aussi morale parce qu'elle repose sur les critères du bien et du mal. A la fois unique et universel, ce jugement se veut le plus juste possible. Mais à titre personnel, il sera forcément limité par ses faiblesses de raisonnement, son impéritie, ainsi que des aléas de la nature humaine.

Les qualités d'autrui serviront alors de référence à cette réflexion personnelle. Universellement appréciées et reconnues, ce sont elles qui inspireront confiance. On pourra leur donner le nom de vertus, ces aspirations à respecter le bien et à supprimer le mal. On le voit : inspirer confiance est exigeant pour celui qui veut exercer une quelconque responsabilité, qu'elle soit d'ordre privé ou public. Il faut d'abord connaître le bien et le mal : s'instruire, observer, écouter, apprécier. Il faut ensuite éprouver sa fidélité, c'est-à-dire connaître ses limites.

La pratique des vertus a beaucoup plus qu'un intérêt personnel, philosophique ou religieux. Elle a une utilité sociale, car l'homme ne peut vivre tout seul, surtout dans le cadre de la solidarité et à fortiori du bénévolat. Cette utilité sociale montre qu'il faut non seulement respecter les critères du bien et du mal afin de donner une échelle de valeur à autrui, mais qu'il faut également chercher à réparer, préserver le bien et corriger le mal. Certains, alors, deviennent dignes de confiance.

Une société inspire confiance si elle fait régner la moralité et la justice, qui sont des vertus sociales par excellence. Abnégation personnelle, recherche de l'intérêt général, sont autant des qualités collectives que personnelles. Mieux encore, redonner confiance aux plus désespérés et apporter la rectitude morale fait le bonheur intérieur de l'homme. Ces points de repères sont indispensables à l'homme car ils lui disent ce qu'il faut faire ou ne pas faire.

A vrai dire, c'est la confiance qui construit les sociétés. Celle-ci voit le jour grâce à la bonne appréciation de l'aptitude d'autrui dans un domaine particulier. Une société ne naît pas uniquement d'intérêts communs. Si c'est la confiance qui unit les hommes, la diversité du vocabulaire la concernant – *inspirer confiance, donner sa confiance, retirer sa confiance* – illustre bien la complexité de l'homme en son essence. Les rapports humains sont faits de fragilité, parfois de précarité, tout peut les diviser ou les consolider.



dr Renato Frisanco, directeur des Etudes et des Recherches, Fondation Feo-Fivol (Rome, Italie)

Bénévolat et confiance citoyenne ²

En Italie, le bénévolat est devenu une composante structurelle du paysage social national, si l'on considère le nombre de personnes, qui s'impliquent à titre gratuit et solidaire (les deux conditions indispensables au bénévolat), et le nombre d'organisations bénévoles ou OdV (1).

Les bénévoles, engagés à titre individuel ou par le biais d'une association, sont estimés en Italie à 4,3 millions (2) et représentent 8,5% de la population de plus de 14 ans. Les organisations bénévoles ont vu leur nombre augmenter. Dans la dernière enquête de 2006, elles étaient 30 000, soit une croissance de 15% par rapport à 2001. Cette tendance s'est accélérée grâce à la loi qui leur a donné un cadre national (3). Ce cadre juridique a eu le mérite de reconnaître la spécificité des organisations bénévoles mais aussi de valoriser la précieuse contribution des services et actions avec les institutions publiques.

Plus d'un million de bénévoles sont actifs dans les OdV et 80% de ces dernières sont inscrites au registre public prévu par la loi nationale. Les bénévoles sont plus ou moins actifs. Les profils sont très variés : donneurs de sang et d'organes (aussi affiliés à un organisme), religieux, jeunes du service civil national volontaire, sans oublier les donateurs -base sociale et le soutien économique indispensables à l'unité solidaire. Le nombre de personnes rémunérées à titres divers (dans 25% des OdV) est également en augmentation croissante.

La tendance à la hausse est générale dans le bénévolat. Le total des recettes des organisations de bénévolat enregistrées est passé de 675 millions d'Euros en 1997 à 1 630 millions d'Euros en 2003 (donnés ISTAT). Les services offerts ont augmenté tout comme le nombre d'organisations prestataires et des usagers. Les bénéficiaires directs sont ainsi passés de 2,5 millions à 6,8 millions entre 1997 et 2003.

Certaines spécificités italiennes se dessinent. Les OdV se développent à l'initiative de groupes autonomes de citoyens qui souhaitent répondre aux problèmes de leur communauté. La plupart du temps, elles concernent la qualité de vie des citoyens (environnement, culture et biens culturels, éducation permanente et protection civile) et n'ont aucune volonté idéologique de défendre une cause nationale. Il n'est pas rare qu'un groupe de moins de 10 bénévoles se mobilisent pour une cause sur des thèmes plus concrets (phénomène dit « moléculaire »), même si c'est sur la base d'associations à part entière (« petite tête avec un corps associatif »).

Ces groupes autonomes travaillent en étroite collaboration avec les autorités publiques, sont enregistrés légalement, ils bénéficient donc d'une structure formelle. Elles remplissent des services d'aide de première intervention ou de base. On note qu'une part de plus en plus importante est devenue semi professionnelle (un quart du phénomène) c'est-à-dire composée à part égale de bénévoles et de personnel rémunéré. Ce service continu plus « lourd », en particulier dans le domaine sanitaire, assure, du moins en partie, la bonne organisation des services sociaux.

Meilleure coordination au sein des OdV, fonctionnement en réseau, mobilisation efficaces sur des projets, la communication des valeurs et des messages (le « dit » du bénévole) n'est plus du tout en vase clos. Les formes d'autoévaluation interne et les comptes-rendus internes se sont développés, par souci de répondre à un besoin de légitimité.

² traduit de l'italien par dr Bénédicte Halba

Des difficultés persistent : faire face au *turn-over* régulier de leurs bénévoles et promouvoir la participation des jeunes en valorisant au mieux leurs motivations et leur expression. Le thème de la gratuité pose problème aux bénévoles. Ces questions sont d'ordre culturel ou identitaire. En effet, une partie des bénévoles considère que le bénévolat est à but non lucratif et d'utilité sociale et ne raisonne pas en termes de gratuité et de don. Le remboursement de frais, la rémunération de travaux pour garantir l'efficacité des organisations, la recherche d'une contrepartie (plus ou moins facultative) des prestations suscitent de plus en plus le débat. Signe d'un phénomène de transformation du bénévolat italien.

Le bénévolat est un phénomène composite. Certains s'engagent par vocation dans des domaines d'intervention variés (Welfare ou autre). La base peut être associative ou non, la structure semi professionnelle ou entièrement bénévole, petite ou grande. Les ODV sont affiliées ou non à des fédérations nationales ou locales, isolées ou en réseau, confessionnelles ou à matrice composite, institutionnelle ou indépendante des autorités publiques.

La modernisation nécessaire de l'Etat providence amplifie les résonances de l'action bénévole. Tout change : les stratégies de promotion des bénévoles citoyens, les motivations de l'action pro-sociale. Quel est le rôle « politique » assigné au bénévole ? Peut-il être sujet de participation effective dans tous les domaines ? Les changements culturels et sociétaux induisent aujourd'hui une réflexion profonde sur le bénévolat italien.

Notes

- (1) En italien *organizzazioni di volontariato* soit littéralement « organisations de volontariat ».
- (2) Source Institut national de Statistiques, ISTAT, Enquête de 2006.
- (3) Loi L. 266/91.

numéro 14 - septembre 2008 – Sollicitude



Nous dédions ce numéro à Bronislaw Geremek, humaniste, historien, député européen, ancien ministre polonais des affaires étrangères, conseiller du syndicat libre Solidarnosc, disparu en juillet. Il incarnait une Europe libre, unie, solidaire, réconciliée, tournée résolument vers l'avenir. La sollicitude a imprégné toute sa vie, son engagement politique comme ses travaux scientifiques sur l'exclusion au Moyen Age.

Ce numéro des *rives de l'iriv* invite à approfondir la notion de *sollicitude*. La **rive éditoriale** s'interroge sur la médiation interculturelle qui donne un visage humain à la politique d'immigration en Europe. La **rive académique** explore la dimension émotionnelle de cette notion. La **rive spirituelle** médite sur deux modèles de sollicitude, le Bon Pasteur et Marthe. La **rive du Luxembourg** montre combien les bénévoles favorisent le partage culturel des nombreuses communautés.

sommaire

rive éditoriale, Bénédicte Halba **Sollicitude et médiation interculturelle**

rive académique, Eve-Marie Halba **Sollicitude, force des sentiments**

rive spirituelle, Régis de Saint-Rémy **Plein de sollicitude**

rive du Luxembourg, Fernando Ribeiro **Pour un bénévolat multiculturel et interculturel**

numéro 14 - septembre 2008 - rive éditoriale

Dr Bénédicte Halba

Sollicitude et médiation interculturelle

Etre étranger n'est pas un simple statut, une situation administrative, c'est aussi un état d'esprit. Se sentir accueilli, compris, soutenu permet d'échapper au sentiment d'éloignement, d'incompréhension, d'hostilité parfois que l'on ressent quand on vit loin de son pays. C'est l'enjeu de la médiation interculturelle. La sollicitude, la réconciliation entre les peuples, la solidarité avec les plus fragiles sont au cœur du projet européen.

Depuis le traité d'Amsterdam en 1997, l'immigration est devenue une compétence de l'Union européenne : 27 pays décident des grandes orientations de politique générale, en laissant chaque Etat conserver ses prérogatives. Cette politique commune entend maîtriser les flux migratoires, lutter contre l'immigration illégale et les trafics humains qu'elle entraîne inexorablement. L'Europe a multiplié les textes sécuritaires pour protéger ses frontières, donnant l'image d'une forteresse assiégée. Paradoxalement, les derniers pays entrés dans l'Union sont les plus défiants vis-à-vis des étrangers dont ils redoutent la concurrence sur le marché du travail européen.

Une dimension nécessaire des politiques d'immigration est l'intégration des populations immigrées qui vivent et travaillent sur notre territoire. En janvier 2006 (1), les résidents étrangers étaient 18,5 millions dans l'Union européenne (soit 3,8% de la population totale européenne). Ils venaient essentiellement de Turquie (2,3 millions), du Maroc (1,7 million), d'Albanie (0,8 million) et d'Algérie (0,6 million). L'intégration concerne l'accueil des étrangers dès leur arrivée, l'accès à un logement décent, à un travail dans des conditions normales, à l'éducation pour les enfants, à la formation pour les adultes, à la santé pour tous.

Des programmes européens soutiennent depuis dix ans des projets visant à intégrer les populations immigrées, dans le cadre de programmes transversaux de cohésion sociale et d'égalité des chances (2) ou de programmes spécifiques comme INTI – Intégration des ressortissants de pays tiers créé en 2002 qui a pour vocation de faciliter le dialogue avec la société civile (3).

La sollicitude envers les étrangers peut prendre de multiples formes. L'action des bénévoles dans les associations pour défendre leurs droits en est une facette importante. La médiation interculturelle est une autre dimension de cette sollicitude. Elle donne un visage humain, concret, réel, aux politiques d'immigration et d'intégration en Europe. Les médiateurs interculturels sont les intermédiaires entre les populations immigrées et les institutions (4). Ils ont un rôle crucial à jouer en remplissant une fonction de « pont » entre les immigrés et les institutions (mairies, services sociaux, écoles, hôpitaux, caisses d'allocations familiales...).

La médiation interculturelle s'est développée en France sur une base bénévole puis s'est professionnalisée (emplois jeunes 1997-2002 ; femmes-relais depuis 2001). Elle s'inscrit dans le champ de la médiation sociale qui a adopté une Charte en 2004 (5). Cette dernière insiste sur la neutralité et l'impartialité, la négociation et le dialogue, le libre consentement et la participation des habitants, la mobilisation des institutions, la protection des droits des personnes, le respect des droits fondamentaux.

En Europe, le projet TIPS (6), propose un programme pionnier de formation pour les médiateurs interculturels qui sera accessible par téléphone portable, Internet et la télévision (7). Son ambition est de donner une reconnaissance européenne à une profession nouvelle qui est appelée à se développer dans de nombreux pays accueillant des étrangers.

L'empathie, la discrétion et la liberté sont les qualités exigées des médiateurs interculturels. La sollicitude est un trait de caractère essentiel pour bien remplir leur mission si l'on entend par ce terme « une attention soutenue, une écoute attentive, une inquiétude amicale ». Les médiateurs s'intéressent et s'inquiètent du sort des étrangers et leur permettent de réussir leur intégration. Ils contribuent à donner un visage ouvert, humain, à une Europe qui peut sembler parfois si « étrangère » aux immigrés.

Notes

- (1) Commission of the European Union, *Third Annual Report on Migration and Integration*, Brussels, 11.9.2007, COM(2007) 512 final
- (2) Par exemple le projet Mem-Vol (2003), *Bénévolat, vecteur d'intégration sociale, culturelle et professionnelle des migrants et des minorités ethniques*, initié par Inbas Sozialforschung (Francfort sur Main, Allemagne) dans le cadre du Programme d'action communautaire pour combattre l'exclusion sociale (2002-2006) avec des partenaires autrichiens (European Center, Vienne), danois (Centre national du volontariat, Copenhague), français (Iriv, Paris), hollandais (iriv, Paris), britanniques (IRV, Londres), www.mem-volunteering.net
- (3) Par exemple le projet Involve (2005-2006), *L'engagement bénévole et civique des migrants et des minorités ethniques*, initié par le Centre européen du volontariat (Bruxelles, Belgique), dans le cadre du programme INTI avec des partenaires allemands (Inbas-Sozialforschung, Francfort sur Main), autrichiens (Universität Wien, Vienne), espagnols (Fundar, Valence), français (Iriv, Paris), Hongrois (Menedek, Budapest), hollandais (Civiq, Utrecht) et britanniques (Volunteering England, Londres), www.involve-europe.eu
- (4) Délégation interministérielle à la Ville, « Charte de référence de la médiation sociale », groupe de travail interministériel et interpartenarial sur les emplois dits de « médiation sociale », septembre 2004
- (5) Leur mission est en général financée par des institutions publiques notamment dans le cadre de la Politique de la ville en France
- (6) TIPS (2007-2009), projet multilatéral Leonardo da Vinci), initié par l'Université Guglielmo Marconi (Rome, Italie) avec des partenaires autrichiens (Auxilium, Graz), grecs (HOU, Patras), français (Iriv, Paris), italiens (Gruppo Pragma, Milan), polonais (Université européenne Tischner, Cracovie), www.forcom.it/tipsproject
- (7) Le t-learning est l'enseignement à distance par téléphone portable, Internet et la télévision

numéro 14 - septembre 2008 - rive académique

Dr Eve-Marie Halba

Sollicitude, force des sentiments

Sollicitude, compassion, commisération : tous ces mots paraissent synonymes, ils appartiennent au vocabulaire de l'entraide et de la charité. L'attention envers celui que l'on veut aider n'est pourtant pas la même. Le soin d'autrui peut être le partage de sa souffrance, sens propre de *compassion* « souffrir avec » ou de *commisération* « pitié commune » (1). Ce soin peut avoir une forme plus positive et dynamique, c'est la sollicitude.

Solliciter est formé de deux éléments latins *solus* « entier », racine que l'on retrouve dans solide, et de *citius* « mis en mouvement, poussé » base du mot cinéma. *Soucier* et *solliciter* sont les deux verbes hérités de la même forme latine *sollicitare* (2). L'idée première est celle de l'inquiétude, du tourment aux sens propre et figuré. On peut solliciter quelque chose ou quelqu'un, ce qui marque l'insistance avec laquelle on désire obtenir gain de cause.

Solliciteur et sollicitation eurent, jusqu'au XIXe siècle, un sens juridique. Ils mettaient en valeur la principale fonction des avocats : faire avancer les dossiers de leurs clients auprès des juges par des demandes répétées. Ces hommes de loi ont l'image de ceux qui reviennent régulièrement à la charge. La notion dynamique est prise ici dans son sens le plus extrême. Le terme anglais *solicitor*, emprunté à la langue française au XVIe siècle, est un témoin de cette valeur juridique et de la perception assez négative des avocats dans le monde anglo-saxon, sorte de « harceleurs » infatigables.

La sollicitude est inscrite dans un mouvement positif d'altruisme, c'est l'oubli de soi pour se préoccuper de l'autre. Curieusement cette inquiétude (3) a une dimension spirituelle pour les laïcs alors que pour les religieux « les sollicitudes du monde » sont les soins des choses temporelles qui les distrairaient de la méditation divine.

Telle est bien l'ambiguïté de la sollicitude et du bénévolat. S'abstrait-on complètement de soi-même pour pouvoir aider un étranger ? Est-ce un renoncement à son identité pour épouser une cause collective ou est-ce un engagement qui demande que chacun apporte sa singularité ? Cette attitude révèle-t-elle une faiblesse ou au contraire une force de l'individu ? Les sentiments et les émotions que suscite la sollicitude expliquent cette apparente contradiction.

La dimension émotionnelle est au cœur de la sollicitude. Si l'on s'inquiète pour un être, c'est qu'il a su toucher au fond de soi une fibre sensible. Le domaine de l'émotion, comme champ d'étude scientifique à part entière, a été développé aux Etats-Unis sous le terme d'*emotionology*, notamment dans les sciences humaines. En France, les historiens commencent à approfondir le sujet (4).

Une éthique de la sollicitude (5) a ainsi été conceptualisée par des chercheurs américains. Leurs travaux tendent à montrer que l'amour et l'amitié n'affaiblissent pas la morale mais que cette affection pour autrui la grandit. La sollicitude, souvent incarnée par l'attachement de la mère pour son enfant, dépasse cette figure symbolique : elle peut être fraternelle, amicale ou professionnelle.

Renaut de Montauban (6) donne de très beaux exemples de la sollicitude fraternelle. Cette œuvre médiévale montre combien l'écoute de l'autre en est une part importante. Lorsque les frères chantent un chœur à trois voix au lieu de quatre, la fratrie l'entend et perce à jour la tristesse de l'un d'eux. Lorsque le benjamin est blessé, Renaut s'inquiète de son silence et découvre la grave blessure de son frère.

La sollicitude transcende les émotions, les sentiments et les liens affectifs. Elle est au cœur de l'humain. Un homme qui n'est plus à l'écoute de l'autre se replie sur lui-même et perd ce qui fait son humanité. Le bénévolat permet de réfléchir à cette dimension essentielle de chacun de nous.

Notes

- (1) Miséricorde, commisération présentent la même base, l'adjectif *miser*, qui signifie « malheureux ».
- (2) C'est un doublet étymologique.
- (3) *In-quiétude* (antonyme de *quiétude*, préfixe négatif): ne pas être en repos.
- (4) Les médiévistes sont en pointe sur cette nouvelle approche. Voir *Emotions in the heart of the city (14th-16th century)*, Tunhout (Brepols), 2005.
- (5) *Care ethics* en anglais. Voir l'article de Lukas K Sosoe « Respect, amitié et sollicitude », in *Portique*, n°11 le *Respect*, 2003. Cette éthique est née de la différence de l'expérience morale entre hommes et femmes et s'appuie sur les travaux de la psychologie génétique. Elle a ensuite été conceptualisée par des chercheuses américaines, notamment Carol Gilligan, « Une voix différente- Pour une éthique du care », Champs essais, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Annick Kwiatek (2008).
- (6) Cette épopée du XIII^e siècle met en scène quatre frères unis dans l'adversité. Voir *Renaut de Montauban, épopée d'un exclu*, Septentrion, Lille, 2002.

numéro 14 - septembre 2008 - rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Plein de sollicitude

Le bénévole est rempli de sollicitude. Il est attentionné envers les autres. Cette préoccupation l'oblige à réfléchir avant d'agir, afin d'obtenir un résultat. Etre sollicité n'est pas seulement répondre à une demande, c'est avoir quelque chose à donner, c'est effectuer une action physique au sens plein du terme. Se donner soi-même – s'investir dans le langage courant – nécessite de l'attention, un soin minutieux, une affection, parfois une inquiétude pour son « efficacité » personnelle.

Toute sollicitation consiste à demander avec insistance une place, un poste, un besoin à une personne précise. Le bénévolat accorde à cette demande une valeur particulière. C'est pourquoi un bénévole sollicité anticipe souvent la demande, soucieux d'apporter sa pierre à la construction, à l'entretien ou à la réparation de l'édifice dans lequel habitent les hommes.

Deux exemples issus du monde religieux, et même évangélique, illustrent bien le propos. Le premier est celui de la figure de Marthe, sœur de Marie et de Lazare auprès de qui le Christ aimait se reposer à Béthanie. Jésus lui reproche sa préoccupation inquiète – le mot latin est *sollicitudo* – cette inquiétude des choses matérielles. Elle se distingue alors de sa sœur Marie qui reste soucieuse des choses spirituelles seules. Cette interprétation du texte évangélique qui force à s'intéresser à la personne de sainte Marthe permet de comprendre pourquoi elle est devenue l'une des patronnes de la charité.

Le second exemple est tiré de la parabole du Bon Pasteur. Le « Bon Pasteur » laisse son troupeau pour rechercher une seule brebis au milieu des épines. Comme elle reconnaît la voix du pasteur – cette voix qui signifie le Bien même – elle n'hésite pas à le suivre. Il pourra alors la rapporter sur ses épaules. Il est l'image du dévouement affectueux, celle d'un « père » qui aide les gens dans le besoin tout en respectant leur liberté. Cette belle parabole sera reprise par l'Eglise durant la période féodale quand elle instituera la fonction de curé, responsable de chaque paroisse de fidèles. Rappelons-nous que l'étymologie de « curé » est précisément le latin *cura* qui veut dire « soin ».

Le contraire de la sollicitude, c'est l'indifférence. Il y a indifférence de cœur, lorsque l'intérêt « se tourne uniquement vers soi », empêchant de voir celui des autres quand il est supérieur au sien. Cette tentation est trop réelle dans un monde où la satisfaction matérielle est souvent plus facile que la préoccupation du prochain. L'indifférence d'esprit suit les mêmes pentes glissantes : un aveuglement intérieur empêchant de sortir de nous-mêmes et déformant le jugement jusqu'à le limiter uniquement à notre personne.

Le terme « sollicitude » disparaît peu à peu. Refléterait-il une qualité qui s'estompe ou que nos sociétés individualistes relègueraient aux oubliettes ? Ce mot un peu vieilli semble pourtant nous inviter à réfléchir sur le bénévolat et sur nous-mêmes.

numéro 14 - septembre 2008 - rive du Luxembourg

Fernando Ribeiro, Co-auteur avec Marco Godinho de « Cinq contes traditionnels luxembourgeois et portugais » (1)

Pour un bénévolat multiculturel et interculturel

L'histoire luxembourgeoise est riche en multiculturalisme. Sous domination espagnole, française, allemande, autrichienne, hollandaise jusqu'à son indépendance en 1839, le Luxembourg a la plus forte communauté étrangère des pays européens. Ils représentent 43% des résidents (dont 37% pour la communauté portugaise) et un nombre de salariés étrangers (frontaliers inclus) supérieur à celui des autochtones.

Deux critères sont prépondérants pour réussir son intégration au sein de la société luxembourgeoise : la maîtrise de la langue, premier critère pour 43% des personnes interrogées et l'engagement associatif. Or, ces deux éléments sont les deux faiblesses de la communauté étrangère.

Tout Luxembourgeois parle au minimum trois langues - le français, l'allemand et le luxembourgeois, la plupart en domine jusqu'à cinq. La communauté étrangère fait exception à cette règle, car elle ne maîtrise en général mal le luxembourgeois.

En matière de bénévolat, 36% des personnes interrogées déclarent s'investir régulièrement dans une ou plusieurs associations (2). Le taux de participation des étrangers est nettement inférieur à celui des Luxembourgeois notamment au sein de la communauté portugaise. Seuls 13% des Portugais sont engagés dans une association luxembourgeoise.

Les Portugais au Luxembourg sont majoritairement des immigrés de la première génération. La langue est un premier obstacle à tout engagement dans la vie associative. Le faible niveau de formation est une deuxième explication de cette faible intégration dans l'espace social luxembourgeois de manière générale.

La communauté étrangère attache une grande importance au bénévolat dans tous les pays. Il existe d'importants réseaux d'entraide entre immigrés et de nombreuses associations créées par les étrangers pour leur propre communauté. C'est le cas au Luxembourg, même s'il n'existe pas d'études quantitatives en la matière. La faible participation bénévole des non Luxembourgeois est donc surtout patente dans les associations nationales.

Le brassage culturel est une autre dimension méconnue. Quels types d'associations permettent une réelle rencontre entre Luxembourgeois et non-Luxembourgeois ? Un exemple original est donné par les sapeurs-pompiers qui recrutent en priorité auprès de la communauté étrangère et surtout portugaise. Chaque section dispose de personnes bilingues (luxembourgeois/portugais) pour résoudre l'obstacle linguistique. Cette initiative pourrait être suivie dans d'autres domaines pour favoriser la participation associative de la communauté étrangère au niveau national.

La disponibilité et la volonté d'engagement interculturel s'expriment à la fois chez les autochtones et les étrangers. Le Luxembourg manque pour l'instant d'analyses d'exemples concrets dans le domaine associatif. Une meilleure connaissance de la situation inciterait à un brassage culturel et à un dialogue entre les différentes cultures grâce au bénévolat. Les moyens financiers, professionnels, éducatifs sont encore insuffisants en la matière.

Le Luxembourg est un pays « multiculturel ». Le défi à relever est de le faire évoluer vers un pays « interculturel » pour mettre à profit cette richesse encore inexploitée. Il reste à définir le modèle

d'intégration qui soit le plus adapté. Cela dépend avant tout du projet de société que nous voulons construire pour demain.

Notes

- (1) livre à paraître. Contes traduits en français, luxembourgeois et portugais.
- (2) Blandine Lejealle in « *La participation à la vie associative au Luxembourg en 2001* », CEPS/INSTEAD, Série Population et Emploi N°1, septembre 2003 et « *Le bénévolat au Luxembourg - une analyse sociologique* », Commission Justice et Paix, Luxembourg 2001

numéro 15 - janvier 2009 - pardon



Ce quinzième numéro des *rives de l'iriv* invite à approfondir la notion de *pardon*. La **rive éditoriale** se demande comment les victimes peuvent pardonner à leurs bourreaux. La **rive académique** montre l'importance du lien entre pardonneur et pardonné. La **rive de Bulgarie** analyse les rapports complexes entre les élites bulgares et l'ancien régime communiste.

sommaire

rive éditoriale Bénédicte Halba **Pardon et rédemption**

rive académique Eve-Marie Halba **Don et pardon**

rive de Bulgarie Anna Krasteva **Pardoner mais ne pas oublier**

numéro 15 - janvier 2009 - rive éditoriale

dr Bénédicte Halba

Pardon et rédemption

Le vingtième siècle a commencé par le génocide d'un million d'Arméniens sous l'Empire Ottoman, en 1915-1916. Pendant la Seconde Guerre Mondiale, le régime nazi a organisé l'extermination de six millions de Juifs **(1)**. Le siècle s'est terminé par le massacre, en 1994, au Rwanda de près d'un million de Tutsis tués par les Hutus **(2)**.

Bertholt Brecht écrivait de manière prémonitoire en 1938 : « il est encore fécond le ventre d'où a surgi la bête immonde » **(3)**. La signature de la Convention sur la prévention et la répression du génocide en 1948 **(4)** n'a pas empêché d'autres massacres en Europe. Lors de la désintégration de l'ex-Yougoslavie, dans les années 1990, le projet de Grande Serbie a mis en œuvre un « nettoyage ethnique » contre la communauté musulmane.

Si une amnésie collective est pratiquée par la République turque sur le génocide arménien, le procès de Nuremberg **(5)** a précisé la notion de crime contre l'humanité **(6)**. La Cour pénale internationale, créée en 1998 à La Haye, après la guerre des Balkans, a pour mission de juger les « crimes les plus graves ayant une portée internationale » **(7)**.

La reconnaissance officielle des crimes commis est nécessaire pour que les victimes puissent pardonner surtout quand les communautés doivent continuer de vivre ensemble. Rappelons aussi le rôle joué par les « Justes » qui ont choisi de s'opposer au comportement criminel prôné, dans des périodes troublées, sous des régimes d'exception, par leur communauté ou l'institution à laquelle ils appartenaient (armée, police, justice...).

Une équipe de chercheurs du Centre d'études et de recherche internationale (CERI) de Sciences Po **(8)** a consacré une analyse à ces « Justes » qu'ils appellent « sauveteurs ». Selon Claire Andrieu, « c'est probablement la notion du risque qui réunit le plus grand nombre de sauveteurs, avec l'appréhension qu'elle engendre et qu'ils ont surmontée par des comportements variés allant de l'intéressement au désintéressement et au sacrifice ». Pour Jacques Sémelin, ces « sauveteurs » possèdent un trait essentiel « celui d'être animé par des valeurs morales et, de ce fait, d'être ouvert à l'autre, de posséder en somme une disposition altruiste fondamentale ».

Cet altruisme, cette ouverture à l'autre, sont les principales qualités qui animent les bénévoles des associations qui œuvrent ensemble pour la reconstruction au Rwanda ou dans les pays des Balkans. Des hommes et des femmes issus des communautés de « victimes » et de « bourreaux » construisent un avenir commun. Ils ont partagé un passé douloureux mais ont décidé de passer outre leurs épreuves. Ils n'oublient pas. Les « victimes » ont décidé de pardonner ; les « bourreaux » ont accepté la main tendue. Ils savent qu'une action commune, un projet à défendre, sont les seuls chemins de la rédemption.

Quatre intellectuels turcs ont récemment lancé une pétition sur Internet pour « demander pardon » à leurs « frères et sœurs arméniens ». Une conférence organisée en 2005 à Istanbul a reconnu leur martyre. Des initiatives individuelles permettent aux mentalités d'évoluer. Si l'intervention des Etats est importante, la société civile, et plus particulièrement les associations, ont un rôle essentiel à jouer pour la réconciliation entre les peuples et les communautés.

Il faut du courage pour demander pardon. Un engagement dans un projet associatif peut être la première étape d'une démarche plus personnelle. Il est parfois plus facile de s'adresser à un groupe qu'à une personne en particulier. Seuls les actes permettent de rendre tangible le pardon : les victimes et leurs bourreaux qui travaillent ensemble, côte à côte, pour construire un avenir commun, ouvrent la voie de la rédemption.

Notes

- (1) chiffre présenté lors du procès de Nuremberg in Pierre Vidal-Naquet, *Les Assassins de la mémoire*, éd. La Découverte, 2005
- (2) 800 000 après recensement selon l'ONU et l'OUA, <http://www.un.org/french/peace/rwanda.pdf>
- (3) Bertolt Brecht, *Grand-peur et misère du Troisième Reich (Furcht und Elend des Dritten Reiches)*, 1938 ; édité par L'Arche Editeur, Paris, 1997.
- (4) adoptée au Palais de Chaillot le 9 décembre 1948
- (5) 1945-1946, Les travaux du tribunal militaire international sont accessibles sur le site de l'Université de Yale (Etats-Unis) : http://avalon.law.yale.edu/subject_menus/imt.asp
- (6) Hannah Arendt distingue crimes contre la paix, crimes de guerre et crimes contre l'humanité in *Les Origines du totalitarisme (The Origins of Totalitarianism)*, 3 volumes (*Antisemitism, Imperialism, Totalitarianism*), 1951 ; édité au Seuil, Paris, 1995.
- (7) site de la Cour pénale internationale : <http://www.icc-cpi.int/home.html&l=fr>
- (8) Sémelin J. ; Andrieu C., Gensburger S., *La Résistance aux génocides : de la pluralité des actes de sauvetage*, Presses de Sciences Po, Paris, 2008.

numéro 15 - janvier 2009 - rive académique

dr Eve-Marie Halba

Don et pardon

Le pardon résulte d'un cheminement personnel très fort et quasi surnaturel. Il s'agit d'annihiler la haine qui animait deux êtres ou deux peuples. Ce bouleversement émotionnel est souvent accompagné de larmes et de cris, il prend place dans un rituel qui donne un sens irréversible à cet effacement du ressentiment. Cet oubli permet au passé douloureux d'être remplacé par un présent apaisé. Alfred de Musset l'avait admirablement mis en vers dans *Nuits d'Octobre* (1)

*Si l'effort est trop grand pour la faiblesse humaine
De pardonner les maux qui nous viennent d'autrui,
Épargne-toi du moins le tourment de la haine;
A défaut du pardon, laisse venir l'oubli.*

Pardon est issu de *pardonner* et conserve de son origine verbale la force du mouvement qu'il suppose. En effet, demander pardon fait de la parole un acte, c'est ce que les grammairiens appellent la parole performative. Le lien entre interlocuteurs est un chemin parcouru pour celui qui implore mais surtout pour celui qui accepte cette prière : le pardon exige cette double relation. C'est la force illocutoire du langage. Si l'offensé refuse ce pardon, les mots seront restés vains.

Rappelons-nous la scène finale entre Hugolin et Manon des sources dans le chef d'œuvre de Marcel Pagnol (2). La belle ne peut accorder son pardon à celui qui ruina sa vie en obstruant la source du domaine paternel mais elle fera preuve de mansuétude envers les villageois en rétablissant l'eau de leur fontaine. La métaphore de l'eau est intéressante : le pardon permet de rétablir la fluidité des échanges qu'une offense avait rompue. La vie de Manon doit suivre son cours comme cette eau, source de conflit et de réconciliation.

Juridiquement, le pardon est la rémission d'une faute commise envers la société. On l'appelle grâce, amnistie et ce ne peut être que le fait de la libéralité exceptionnelle de l'autorité. Elle permet en effet au criminel d'effacer un passé gênant : cette amnésie sociale offre au pardonné de reprendre une vie normale. Au Moyen Age, les bannis écrivaient des lettres de rémission pour obtenir cette grâce spéciale. Son obtention assurait aux heureux pardonnés de pouvoir à nouveau vivre sans se cacher.

Sur un plan religieux, le pardon est un temps fort de la liturgie. Chez les catholiques, la prière du Notre Père terminant toute célébration rappelle la réciprocité du pardon : « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés. » Le Grand Pardon de la religion juive est l'un des moments les plus importants de l'année : le Yom Kippour ou fête de l'expiation qui suit la fête de Roch Hachana (3).

Dans la chanson de geste Renaut de Montauban (4), les aspects religieux et juridiques se mêlent dans la résolution du conflit opposant les quatre frères bannis à Charlemagne. L'empereur accorde, après de multiples refus, le pardon à Renaut qui avait tué son neveu. La pression des douze pairs, le sacrifice du cheval magique Bayard et les incessantes demandes du héros auront eu raison de l'opiniâtreté impériale. Une cérémonie religieuse ritualise le pardon du criminel : le repentir devra effectuer un pèlerinage expiatoire à Jérusalem. La séparation des quatre frères révèle que le pardon est aussi une certaine forme de mort.

Don, pardon et bénévolat les mots se croisent et s'éclairent. Le lien renforcé, l'oubli et le chemin vers l'autre sont des points communs évidents. L'entrée dans une association a quelque chose du rite : le don offert par le bénévole n'a de sens que si le monde associatif le reçoit. C'est l'un des grands mystères de l'engagement : le lien très fort qui se tisse ou non, la liberté de chacun pour faire route ensemble. On reproche parfois au bénévole d'être un papillon qui peut butiner plusieurs associations, mais il contribue à la floraison de ces dons. Le par-don montre le chemin de la réussite de ce lien : il faut donner et recevoir, oublier et vivre le moment présent.

Notes

- (1) Alfred de Musset, *Nuits d'octobre*, 1837
- (2) Marcel Pagnol, *Manon des Sources*, film français, 1953.
- (3) *Roch Hachana* ouvre l'année, le *Yom Kippour* marque dix jours de pénitence après cette fête.
- (4) Cette épopée est évoquée dans *les rives de septembre 2004 – numéro 1*.



Dr Anna Krasteva, professeur en Sciences politiques, directrice du Département de sciences politiques de la Nouvelle Université Bulgare, rédactrice-en-chef de la revue Southeastern Europe, publiée par Brill

Pardoner mais ne pas oublier

Comment faire face au passé ? se demandent les sociétés qui sortent d'une période traumatique de leur histoire. Ivailo Ditchev, anthropologue bulgare, énumère quatre formes : pardon, vengeance, justice, amnistie. La vengeance et la justice récompensent ceux qui ont souffert, le pardon et l'amnistie effacent leur peine pour qu'une nouvelle page puisse s'ouvrir. Le pardon est personnalisé dans les deux sens, l'amnistie est le résultat de procédures et d'institutions bureaucratiques et anonymes. (1)

Que faire des collaborateurs des services secrets communistes ? Telle est la question qui a longtemps divisé la société bulgare et ses élites politiques. Au début, la mémoire était encore fraîche et les archives – intactes, mais on a préféré couvrir le passé par le silence. Ce n'est qu'à la fin de la transition démocratique qu'une loi a été votée autorisant l'ouverture des fichiers.

Le public aujourd'hui est régulièrement informé sur ces anciens collaborateurs. Il est frappant qu'ils appartiennent à tous les cercles politiques, culturels, journalistiques... Il n'y a pas un seul groupe parlementaire qui ne soit touché par ces révélations. Les collaborateurs sont présents dans tous les partis – de gauche et de droite, de mouvance libérale, conservatrice, socialiste, des partis de la majorité, ainsi que dans le parti représentant la minorité turque.

Un film documentaire illustre cette situation tragico-comique de l'élite culturelle. On est en train de tourner l'histoire de Hristo Totev, un directeur de cinéma qui avait été surveillé par les services secrets et qui a lui-même participé au scénario de sa biographie. En novembre 2008, la Commission des fichiers révèle alors l'identité des agents secrets parmi les responsables de la télévision nationale... le nom de Hristo Totev apparaît. Son histoire s'est avérée encore plus « vraie » : celui qui aurait été surveillé par des agents secrets a été lui-même collaborateur de ces mêmes services... Objet et sujet de la surveillance communiste ne font qu'un. Drame humain, drame artistique, drame déontologique : doit-on continuer à tourner le film ou y renoncer ?

L'anticommunisme serait-il initié, formé et développé par les services secrets communistes ? La question naît spontanément à la lecture de la liste des collaborateurs parmi les journalistes. On découvre des noms emblématiques de journalistes connus pour leur critique féroce du communisme et ses nombreux avatars postcommunistes. Peut-on croire à l'authenticité de cette critique ? Ont-ils le droit moral de former l'opinion publique ?

Sanctionner ou pardonner ? Au début de la transition, l'un des premiers leaders de l'opposition démocratique a dû quitter la vie politique après les révélations qu'il avait faites aux services secrets. A la fin de la transition, on a découvert que le président de la République Georgi Parvanov avait lui aussi un dossier.³ Cette révélation ne l'a pas empêché d'être reconduit dans un second mandat. La force de la sanction morale s'affaiblit.

Mémoire ou pardon ? St Augustin distingue trois formes de présent : tourné vers le passé (la mémoire), vers le futur (l'attente) et vers le présent (l'attention). Durant de longues années, le

³ Il avait contribué en tant qu'historien, en faisant une analyse critique d'un ouvrage, pas en dénonçant ses collègues.

postcommunisme bulgare a préféré se tourner vers l'Union européenne, la mondialisation... Il a mis du temps avant de réaliser l'idée de Paul Ricoeur du devoir de mémoire (2). La mémoire culturelle doit être partagée tout en restant critique. Pour la mémoire politique postcommuniste, les citoyens ont le droit de savoir ceux des leaders, artistes, journalistes qui ont été intimement liés au communisme et à la police secrète. Il ne faut pas se laisser manipuler, ni non plus se venger : simplement pardonner sans rien oublier !

Notes

- (1) Ditchev I. *Les institutions de l'oubli. Vengeance, justice, pardon, amnistie.*-Dans : Znepolski I. et H. Wisman. *La philosophie devant les défis des changements.* Sofia : Maison des sciences de l'homme et de la société, 1998. 180 - 192 (en bulgare).
- (2) Ricoeur P. *La mémoire politique.*- Dans : Znepolski I. et H. Wisman. *La philosophie devant les défis des changements.* Sofia : Maison des sciences de l'homme et de la société, 1998. 24 - - 40 (en bulgare)

numéro 16 - mai 2009 – promesse



Nous dédions ce numéro au combat courageux des étudiants chinois qui ont cru à la promesse de la démocratie. Rassemblés pacifiquement place Tienanmen, en mai 1989, pour commémorer le *mouvement du 4 mai* qui avait lancé, en 1919, la démocratisation de la Chine, ils sont brutalement réprimés par l'armée en juin. Leur mouvement avait rassemblé un million d'étudiants ; mille sont morts et des dizaines de milliers sont blessés dans la répression qui a sonné le glas du « *printemps de Pékin* ». Vingt ans après, leur combat n'a pas été inutile.

Ces *rives de l'iriv* invitent à approfondir la notion de *promesse*. La **rive éditoriale** analyse les promesses du bénévolat et de l'Europe pour les jeunes. La **rive académique** s'interroge sur la force de la promesse et ses conséquences. La **rive spirituelle** sonde l'essence même de la promesse et sa quête de bonheur. Nous avons souhaité laisser la parole à deux étudiants qui ont rejoint l'équipe de l'*iriv* depuis janvier : Mahgol Salemi, jeune iranienne, pour la **rive d'ailleurs**, propose la création d'une fédération d'associations d'étudiants étrangers promise à un bel avenir ; Aurélien Brianceau, étudiant en sciences politiques, dans une **rive de l'invité**, témoigne de la valorisation d'un engagement local.

sommaire

rive éditoriale, Bénédicte Halba **Promesses d'avenir**

rive académique, Eve-Marie Halba **Promesse de mariage**

rive spirituelle, Régis de Saint-Rémy **Le bonheur d'une vraie promesse**

rive d'Iran, Mahgol Salemi **Signes de promesses**

numéro 16 - mai 2009 – rive éditoriale

dr Bénédicte Halba

Promesses d'avenir

Certains analystes voient dans la situation difficile que traversent nos sociétés occidentales une phase de transition qui devrait conduire à un nouveau partage des fruits de la croissance. En Europe, la situation est très différente de la crise économique des années 1930. Depuis 1957, avec le traité de Rome qui créait le Marché Commun, les Etats européens ont appris de leurs erreurs passées. Ils ont mis en commun leurs efforts et construit une Union européenne qui compte 27 membres depuis 2007, ils étaient six membres fondateurs en 1957 (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg, Italie et Pays-Bas).

Le scepticisme a gagné les citoyens européens. Le dernier baromètre publié sur la participation aux prochaines élections européennes de juin 2009 prévoit un taux d'abstention record, en particulier auprès des jeunes qui considèrent qu'ils n'ont aucun moyen de faire changer les choses (1). L'Europe est pourtant leur plus belle promesse d'avenir.

Dans le monde, les jeunes croient en « un avenir prometteur » : ils sont 60% au Danemark, 54% aux Etats-Unis ou 43% en Chine. Curieusement, 74% des jeunes Français sont pessimistes sur leur avenir (2). Leur principale inquiétude concerne leur avenir professionnel. Selon les chiffres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), le taux d'emploi des moins de 25 ans atteint 31,7% en France (37,7% dans les autres pays européens de l'OCDE) (3).

Le taux d'activité des jeunes Européens (4) est bas parce que les études sont de plus en plus longues. En France, le nombre d'étudiants est passé de 309 700 en 1960, à 850 600 en 1970 et 2 228 200 en 2007 (5). Une étude, publiée en décembre 2008, a indiqué une stagnation des effectifs depuis deux ans ; une baisse de 7% est même prévue d'ici 2017. L'évolution démographique n'est pas la seule explication. On note une désaffection très nette pour l'Université dont les effectifs devraient chuter de 15% (6).

Les étudiants reprochent à l'enseignement universitaire d'être déconnecté des réalités du monde du travail et de ne pas préparer efficacement leur insertion professionnelle. En France, ils ont exprimé leurs craintes à l'occasion de la réforme de l'Université proposée par la Ministre chargée de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. En Grèce, de violents affrontements ont opposé étudiants et forces de l'ordre. En Italie et en Espagne, les jeunes diplômés expriment leur désenchantement : leurs années d'études ne leur permettant pas de trouver des emplois bien rémunérés, ils se sont appelés la génération « 1000 euros ».

L'accès des jeunes au monde du travail est difficile. L'association peut être une passerelle pour y accéder. Un engagement associatif devient alors une étape essentielle pour leur insertion sociale et professionnelle. Un bénévolat enrichit leur parcours personnel et leur « capital social » (7) en complétant leur formation initiale. Il peut parfois déboucher sur un premier emploi. Se rendre utile aux autres, acquérir des compétences, révéler des aptitudes, rencontrer des gens que l'on aurait pas eu l'occasion de côtoyer, sont autant d'arguments en faveur d'une expérience bénévole pour les jeunes (8). C'est aussi une façon de « ré-enchanter le monde » (9), d'expérimenter, de se tromper, de recommencer, d'apprendre.

La Commission européenne propose de nombreux programmes aux jeunes pour financer leurs projets, en particulier associatifs (10). Un Service Volontaire Européen (SVE) a été mis en place par la Commission depuis 1996 : des jeunes de 18 à 30 ans peuvent ainsi se sentir citoyens de l'Europe en se mettant au service d'un projet d'intérêt général. Le SVE permet aussi de découvrir une autre culture

et d'acquérir de nouvelles compétences. Des outils et des méthodes sont proposés aux jeunes pour intégrer cette expérience associative dans leur *curriculum vitae* (11). L'Université a un rôle essentiel à jouer pour valoriser ces savoirs développés en dehors de l'école, ces « acquis buissonniers ».

Il serait réducteur de réduire la jeunesse à une question d'âge : « l'esprit est vieux, il a l'âge de ses préjugés » (12). Nous construisons tous l'Europe de demain. Dépasser son inquiétude et ses doutes, proposer des projets, construire un avenir commun, ensemble, au sein des associations : voici une belle promesse d'avenir, à tout âge, en France et en Europe...

Notes

- (1) En France, l'abstention n'a cessé de progresser aux scrutins européens, avec une exception en 1994 : 39,3 % en 1979, 43,3% en 1984, 51,2% en 1989, 47,3 en 1994, 53,2% en 1999 et 57,2 % en 2004. En 2004, l'abstention aux élections européennes dans les nouveaux États membres atteint 59,7% en moyenne, avec un minimum pour Malte (17,6%) et un maximum pour la Slovaquie (83%)
- (2) Documents de travail de la Commission Hirsch, Martin Hirsch, Haut Commissaire à la Jeunesse depuis mars 2009
- (3) Un taux d'activité de 38.8% pour les Européens âgés de 15 à 24 ans contre 79.9% pour les Européens âgés de 25 à 54 ans ; mais le taux de chômage réel des jeunes Français de moins de 25 ans est de 7,3% (7,1% en moyenne pour la même classe d'âge de l'Europe des 15)
- (4) EU27 data, 3rd Quarterly EUROStat, January 2009
- (5) Ministère de l'Éducation nationale - www.education.gouv.fr
- (6) Ibidem
- (7) voir notamment les travaux de sociologues comme Pierre Bourdieu en France ou James Coleman et Robert Putnam aux États-Unis
- (8) Halba B. (sous la direction de), *Bénévolat : un atout pour les jeunes, une chance pour les associations*, Iriv, Paris, 2001.
- (9) Godbout (Jacques T.), *Le don, la dette et l'identité*, Editions La Découverte & Syros, Paris, 2000
- (10) Commission européenne – Portail de la Jeunesse - http://europa.eu/youth/index.cfm?l_id=fr
- (11) Europass (<http://www.europass-france.org/>) ou le projet Valoriser les acquis de l'expérience bénévole (www.eEuropeassociations.net)
- (12) Bachelard (Gaston), *La formation de l'esprit scientifique*, Editions Vrin, Paris, 1938.

numéro 16 - mai 2009 - rive académique

dr Eve-Marie Halba

Promesse de mariage

Promettre est issu du latin *pro-mittere* « faire aller en avant » c'est un pari que l'on prend pour un futur qu'on voudra « garantir » de sa parole. Sous sa forme pronominale, *se promettre à* est synonyme de « faire le vœu de » et *se promettre de* signifie « se faire une promesse mutuelle ». Le verbe avait initialement le sens de « prédire » mais l'emploi figuré d' « assurer » a finalement prévalu sur tout autre.

Promesse tiré de *promissa* (1) est au sens premier « l'action de s'engager sur quelque chose ». Par métonymie, le mot a alors signifié « engagement ainsi contracté », en concurrence avec **promission** qu'il remplacera dans cet usage. Par extension, la promesse est « une assurance ou espérance que semble donner une chose, un événement ». Le sens d' « annonce d'un fait à venir » n'a pas perduré et a été supplanté par **prédiction**.

Pour les juristes, la promesse est « une manifestation unilatérale de volonté produisant un effet de droit sur un tiers » (2). Elle repose sur la fidélité de la parole donnée par le prometteur, la confiance de celui qui la reçoit et des bonnes conditions de sa réalisation. En effet, la promesse est une conception purement intellectuelle qui consiste à se projeter dans un avenir dont nul n'est jamais sûr. D'autre part, comme elle prend pour base la bonne foi de celui qui promet, la réalisation de cette promesse repose sur lui seul (3).

La part de risque est patente dans la promesse (4). La société a tenté d'y remédier en imaginant le **serment** qui ajoute la précaution de prendre Dieu à témoin et joue ainsi sur la crainte superstitieuse d'une éventuelle vengeance en cas de parjure. Le **contrat** est le seul moyen de partager les risques entre les deux parties, contraintes d'accorder leur volonté. Ce pacte permet d'éviter le bon vouloir d'un seul mais joue avec la subjectivité des deux contractants. La loi de 1901, qui fonde le statut associatif, s'intitule précisément « contrat d'association » et intègre cette idée de volonté partagée pour développer un projet commun.

Promesse de mariage et contrat de mariage illustrent bien la spécificité de chaque notion. Les deux engagements sont comparables : les promis (5) ou fiancés se promettent l'un à l'autre, les mariés échangent leur consentement devant des témoins. Ils peuvent rompre aux deux stades de cette union envisagée comme virtuelle, puis réalisée et officialisée par le mariage civil depuis 1792. La bague de fiançailles est le symbole de la promesse et l'alliance celui du mariage. Le livret de famille invite ensuite les conjoints à devenir parents le jour de la cérémonie. Pourtant la parole donnée n'est-elle pas du même ordre pour les promis ou les mariés ?

On ne badine pas avec l'amour (6) exploite avec finesse cette question. Perdican et Camille sont cousins. Ils sont promis l'un à l'autre depuis leur plus tendre enfance. Quand ils se revoient, dix ans plus tard, le père prépare leur mariage sans se douter que les jeunes gens vont se perdre dans de fausses promesses. Camille, idéaliste de l'amour, prétend se jouer des sentiments de Perdican en lui préférant Dieu. Perdican, amoureux éconduit, se venge en promettant le mariage à une petite paysanne, Rosette. Finalement, les deux cousins s'avouent leur amour : la parole vraie surgit et provoquera un drame, la mort de Rosette. L'entrelac des promesses de ce drame révèle l'essence de la parole donnée. Un coup de tête, un dépit, une vengeance ne peuvent en être le socle. Une vraie promesse engage la foi et la vie de deux personnes, tout badinage si innocent soit-il peut avoir des conséquences fatales.

Le bénévolat est comme une promesse de mariage. L'association et le bénévole peuvent entamer une belle histoire ou couper court si l'union s'avère incompatible. Cela permet une grande souplesse et offre aux nombreuses associations la possibilité de nouer plusieurs aventures. La volatilité bénévole est un risque pour qui badine avec le projet auquel il n'adhère pas, c'est un atout si elle permet de trouver la bonne union.

Notes

- (1) C'est le neutre pluriel du participe passé du verbe latin.
- (2) V° *promesse/serment* article rédigé par E Desmons in *Dictionnaire de culture juridique*, dir. D Alland et S. Rials, Lamy-PUF, Paris, 2003.
- (3) Pour Hegel, la promesse qui vaut pour le futur est une « détermination subjective de mon vouloir que je peux encore changer ».
- (4) Voir les expressions *promesse de marin* ou *promesse de gascon* qui signalent d'emblée le peu de foi que l'on peut accorder au prometteur.
- (5) Par un curieux jeu étymologique, *promis* est attesté au masculin en 1538 et au féminin en 1752. C'est sans doute l'usage du pluriel qui explique ce décalage sensible.
- (6) Drame romantique de Musset publié en 1834.

numéro 16 - mai 2009 - rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Le bonheur d'une vraie promesse

Une promesse résulte du désir de partager son propre bonheur. Deux conditions sont donc nécessaires : la première est de connaître l'existence de ce bonheur et la seconde est de pouvoir y parvenir, autrement dit, d'avoir le choix de ses moyens. Or l'homme seul possède ces deux capacités, sans agir par instinct de conservation comme les autres animaux. Utilisant sa réflexion qui lui donne la pleine liberté, il peut alors par la promesse partager avec autrui cette fin ultime, communément recherchée par ses semblables.

Une vraie promesse est donc morale et utilise toutes les qualités sociales de l'homme : sa confiance dans autrui, sa crédibilité, sa franchise, sa raison, son observation, son humilité aussi. Ce sont les bases mêmes du bénévolat. Toutes vertus tendent à lutter contre l'égoïsme de ceux qui n'ont rien à promettre. Actuellement, les promesses perdent de leur valeur parce que, l'individualisme régnant, on a oublié que l'homme est un animal social et qu'il ne peut envisager une existence sans rapport avec autrui, dans les domaines intellectuel, spirituel ou matériel.

Il ne devrait donc pas y avoir de fausses promesses qui détruisent les rapports entre les hommes et finissent par détruire la société. C'est le problème, par exemple, des philosophies purement idéalistes oubliant la condition humaine, mais aussi de tout ce qui conduit vers un faux bonheur. Les médias doivent prendre garde à ne pas se faire les complices de monde de plus en plus virtuel et veiller à ne pas colporter des demi-vérités, les informations transformées au nom du politiquement correct.

Une promesse rend donc responsable celui qui la formule. La prudence de jugement fait qu'elle soit moins aléatoire qu'une possibilité et plus réalisable qu'une prétention. Le but d'une promesse, même difficile, est d'être tenue. C'est tout l'effort déployé par les chrétiens essayant d'être fidèles aux promesses de leur baptême : ils cherchent à réaliser leur propre bonheur, celui d'arriver au Royaume des Cieux. Mais ce bonheur est aussi celui du prochain se réalisant, lui, dans l'exercice de la charité. Qu'est-ce que l'entraide, sinon la forme laïque de cet exercice au sein des associations ?

Seule donc une unité entre parole et action peut rendre possible une promesse. Elle ne doit être que le fruit de sa pensée intime, de ce qu'on est réellement à l'aune de ses capacités. Elle doit rechercher un absolu, une pureté. Elle vise à se détacher de ses préférences et de ses sentiments. Elle ne limite pas à sa manière de voir ou à sa conception du monde. Il est finalement rassurant de constater que plus elle est spirituelle, plus elle est réaliste. Ainsi raisonnent les bénévoles.

On ne doit avoir qu'une seule parole sur laquelle les autres doivent pouvoir compter, à l'image des multiples promesses que la Bible nous offre. On pourra prendre l'exemple de Sarah, l'épouse trop âgée d'Abraham dont pourtant allait naître Isaac, le fils des promesses divines. A vrai dire surprenante pour l'intéressée, cette annonce n'en fut pas moins véridique, personnelle, ses conséquences sociales concerneront de longues générations. Telle est l'essence d'une promesse elle est spirituelle, c'est pourquoi elle est rendue possible par l'Auteur de la nature lui-même dans un monde religieux, par l'ensemble des bénévoles dans association.



numéro 16 - mai 2009 - rive d'Iran

Mahgol Salemi, étudiante en Master 1 d'Aménagement et de Développement du Territoire (ADT) à l'Université d'Evry Val d'Essonne (1).

Signes de promesses

« **Les promesses** sont la seule manière d'ordonner le futur, de le rendre prévisible et fiable autant que c'est humainement possible » Hannah Arendt. (2)

Løfte - Danois
Beloven - Hollandais
Promesse - Français
Versprechen - Allemand
υπόσχεση - Grec
Promettere - Italien
پیمان - Persan
Promessa - Portugais
обещать - Russe
Promesa - Espagnol
Löfte - Suédois

Dans la langue des signes américaine : l'index est placé contre la bouche dans un geste qui indique que l'on doit garder un secret ; la main entoure le poing pour signifier que l'on tiendra sa promesse.

Un enfant est né. Il se tient à côté de sa mère dans un lit. Dans la nuit, il commence à pleurer. La jeune femme, dans un geste maternel, met son index contre sa bouche pour lui indiquer qu'il ne doit pas pleurer et le rassurer. Instinctivement, l'enfant place sa main sur le poing de sa mère : c'est la naissance d'une promesse.

J'étais comme ce petit enfant, cherchant toujours à trouver une issue face au dilemme auquel j'étais confrontée en choisissant de partir en France comme étudiante étrangère. Il fallait regarder les problèmes en face et chercher à mettre en ordre les pièces du puzzle pour que les autres ne démontent pas mes projets à un moment critique, comme il arrive souvent, et m'empêchent de poursuivre mon rêve.

La France a été pionnière pour établir une société civile qui mêle des lieux, des acteurs et des institutions aux formes qui varient par leur autonomie, leur pouvoir, et les formalités à respecter. Toutes ces règles composent un ensemble d'idées florissantes et de concepts passionnants. Selon le Ministère des Affaires étrangères français, en 2006-2007, il y avait 216 376 étudiants étrangers en France dont 67,3% venaient d'Afrique et d'Asie où la société civile et le monde associatif en particulier sont encore peu développés. Les chiffres montrent une augmentation de 77% des arrivées d'étudiants africains et asiatiques depuis la fin des années quatre-vingt dix (3).

L'idée d'une « Association nationale d'étudiants étrangers », rassemblant ces 216 376 jeunes qui ont choisi de vivre et d'étudier en France serait de prendre en compte les réalités de cette immigration particulière et de la soutenir dans le futur. Elle permettrait de fédérer les associations d'étudiants étrangers qui existent déjà. Son premier objet serait d'accueillir et d'accompagner les étudiants dans les premières démarches que nécessite un pays inconnu. Une deuxième étape serait de faciliter leur intégration dans une autre culture et un nouvel environnement. Ils sont les acteurs vivants de la société

multiculturelle du 21^{ème} siècle où les frontières géographiques ne correspondent plus aux tracés historiques.

Si une sécurité essentielle est fournie à chaque être humain, qui pourrait être une autre ambition de l'« Association nationale d'étudiants étrangers », chaque étudiant pourra semer et récolter les fruits qu'il a semés. Les hommes sont devenus interdépendants des uns des autres, ils appartiennent à un seul monde et partagent le même but qui peut se résumer à deux mots : être heureux et vivre en sécurité.

Nous sommes tous nés d'une promesse : vivre pour réaliser celles que l'on s'est faites et pouvoir en tenir au moins une avant de mourir, si l'on a de la chance. « Quand le futur a-t-il changé en transformant une promesse en menace ? » - Chuck Palahniuk (4)

Notes

- (1) Mahgol Salemi est une étudiante iranienne, chargée de mission au sein de l'*iriv*, partenaire français du projet TIPS – Apprendre à distance pour les médiateurs interculturels en Europe (www.forcom.it/tipsproject) ; l'article écrit en anglais a été traduit par Bénédicte Halba
- (2) « *Promises are the uniquely human way of ordering the future, making it predictable and reliable to the extent that this is humanly possible* ». ~ Hannah Arendt née Johanna Arendt, (1906-1975), philosophe allemande
- (3) http://www.diplomatie.gouv.fr/en/france-priorities_1/education-university_2274/studying-in-france_2275/breakdown-of-foreign-students-in-france-by-geographic-origin_10807.html
- (4) “*When did the future switch from being a promise to being a threat ?*” ~ Chuck Palahniuk, Charles Michael « Chuck » Palahniuk, né le 21 février 1962 à Pasco, dans l'État de Washington, romancier satirique américain.

numéro 17 - septembre 2009 – expérience



Nous dédions ce numéro à la chute du mur de Berlin, tombé dans la nuit du 9 novembre 1989. Les élections libres en Pologne, avec la victoire de *Solidarnosc*, en juin 1989, avaient ouvert la voie de la liberté à l'Est, la fin du régime communiste. Elle était suivie par la Hongrie puis par la République Démocratique Allemande. L'Allemagne était réunifiée, l'Europe à nouveau réunie. Une nouvelle ère s'ouvrait pour la construction européenne. En 2004, la Pologne, la Hongrie, les Républiques tchèque et slovaque, la Slovénie et les trois Etats Baltes entraient dans l'Union européenne. Ils étaient suivis, en 2007, par la Roumanie et la Bulgarie. Une Europe forte et réconciliée pouvait adopter un slogan : *Europa in varietate concordia*.

Ce numéro invite à réfléchir à la notion d'**expérience**. La **rive éditoriale** analyse le rôle essentiel d'une expérience associative pour l'intégration des migrants. La **rive académique** révèle le double visage de l'expérience. La **rive spirituelle** s'interroge sur les vrais enjeux de l'expérience. La **rive européenne** analyse la douloureuse expérience des immigrants dans l'union européenne. La **rive d'Irlande** offre le témoignage inattendu d'un nageur de compétition.

sommaire

rive éditoriale, Bénédicte Halba **Migration et expérience**

rive académique, Eve-Marie Halba **Table rase**

rive spirituelle, Régis de Saint Rémy **Force et faiblesse de l'expérience**

rive d'ailleurs, Greg Scanlon **De la compétition bénévoles à la compétence professionnelle**

numéro 17 - septembre 2009 - rive éditoriale

dr Bénédicte Halba

Migration et expérience - *We shall overcome* (1)

Selon le Centre Européen du Volontariat (CEV), l'Europe compterait 100 millions de bénévoles. Ce sont autant d'expériences associatives. Une étude plus précise de la population bénévole sera publiée en 2011, année européenne du bénévolat/volontariat, grâce au travail confié par la Commission européenne au cabinet d'études et de sondage GHK consulting, auprès des 27 pays de l'Union. Le bénévolat ouvre de belles carrières. Une expérience associative peut être particulièrement fructueuse pour les migrants et les minorités ethniques (2).

En France, selon les derniers chiffres publiés par l'INSEE, les étrangers vivant en France sans la nationalité française sont 3,5 millions soit 5,7% de la population totale (3). La proportion n'a guère changé depuis 1975, date à laquelle la France n'est plus officiellement un pays d'immigration. La crise économique avait entraîné une augmentation importante du chômage et des tensions étaient apparues sur le marché du travail touchant d'abord la main d'œuvre étrangère, souvent peu qualifiée. La première raison pour émigrer est en effet économique. Des travailleurs venus du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) ou d'Europe (Italie, Pologne, Portugal, Espagne) étaient venus en France pour contribuer à la reconstruction du pays et à la croissance économique des Trente Glorieuses (1945-1975). Depuis 1975, le regroupement familial est devenue une deuxième source d'immigration. Une troisième raison pour émigrer est la poursuite d'un cursus universitaire, le nombre d'étudiants internationaux a augmenté ces dernières années. L'asile politique est une quatrième raison : la France, patrie des Droits de l'Homme, est le pays le plus sollicité en Europe.

Pour les migrants et minorités ethniques, un engagement associatif peut être une étape décisive pour une intégration sociale, culturelle et professionnelle réussie. Il permet en effet de développer des compétences sociales et civiques. Elles ont d'ailleurs été consacrées par le Parlement européen et le Conseil européen dans le Programme 'Former et Eduquer tout au long de la vie' (4).

L'association rallie de plus en plus de jeunes candidats, scolarisés ou réfractaires au système scolaire, grâce au travail réalisé dans les Maisons des Jeunes et de la Culture (5). Elles sont le fruit de la « République des jeunes », mouvement issu de la Résistance, qui s'était inspiré des idées de Léo Lagrange. Des dispositifs, comme les Junior associations depuis 1998, ont aussi permis de sensibiliser dès 16 ans les jeunes à l'engagement associatif, à l'initiative des pouvoirs publics et de groupes associatifs (6). Une expérience collective favorise la responsabilité et l'esprit d'initiative chez tous les jeunes bénévoles, pour affirmer leur identité. Cette étape peut être essentielle pour les étrangers qui doivent concilier une double appartenance culturelle.

Un engagement associatif est également une première expérience sociale et professionnelle pour les parents qui n'ont jamais travaillé, le plus souvent des femmes (7). Le travail réalisé au sein de l'association permet de révéler des compétences et de développer la confiance en soi. Le bénévolat s'inscrit dans la continuité des tâches déjà exercées dans la sphère privée : organisation du temps, comptabilité, communication... Le dispositif des femmes-relais, créé en 2001 en France, a permis de créer de nouveaux emplois. Dans le cadre de la Politique de la ville, des femmes immigrées exercent la fonction de médiatrices sociales et culturelles. Elles interviennent auprès des habitants et des institutions (centres sociaux, mairies ou d'autres services publics) pour faciliter les contacts et les démarches administratives.

Pour les travailleurs migrants qui attendent l'autorisation de travailler, un engagement associatif est un cadre privilégié pour utiliser des compétences professionnelles que la loi ne leur permet pas d'utiliser sur le marché du travail. Les diplômes obtenus dans leur pays d'origine ne sont pas reconnus

dans les pays d'accueil ; ils sont pourtant obligatoires pour exercer de nombreuses professions (architectes, infirmiers, ébénistes..). L'expérience acquise au sein de l'association pourra être validée pour accéder à un diplôme ou constituer une première expérience professionnelle en attendant de pouvoir travailler (8).

Dans son discours *We shall overcome*, prononcé en mars 1965, en pleine lutte pour les droits civiques des Noirs américains, le président Lyndon B. Johnson déclarait en parlant de l'Amérique (1) :

« Ce grand pays, riche, impatient, peut offrir chance, éducation et espoir pour tous – tous, blancs et noirs, tous, du Nord au Sud, paysans et citoyens.

Voici les ennemis : la pauvreté, l'ignorance, la maladie. Ce sont nos ennemis, pas nos concitoyens, pas nos voisins. Et ces ennemis aussi – pauvreté, maladie et ignorance- nous les surmonterons. » (9)

La France et l'Europe ont montré qu'elles le pouvaient en proposant une politique d'immigration et d'asile européenne, fondée sur l'égalité des chances et le respect des droits. Un engagement associatif est une autre facette, à l'échelon des citoyens, pour comprendre le contrat social qui permet à une communauté humaine de partager des projets et de construire un avenir commun. Nationaux et migrants qui ont tenté l'expérience associative l'ont compris depuis longtemps, en France et en Europe.

Notes

- (1) "Nous surmonterons", discours prononcé par Lyndon B. Johnson, Washington, DC, 15 mars 1965 in Mac Arthur B. "The Penguin Book of twentieth-Century", Penguin Group, London , 1999.
- (2) Le terme européen « migrants et minorités ethniques » est préféré en Europe aux termes « étrangers » ou « immigrés », jugés stigmatisant
- (3) INSEE première, sur les bases d'une enquête réalisée en 2004-2005, résultats publiés en 2006.
- (4) Recommendation of the European Parliament and of the Council on key competences for lifelong learning, Brussels, 10.11.2005, COM(2005)548 final, 2005/0221(COD)
- (5) créées en 1948 à l'initiative d'André Philip
- (6) groupes associatifs comme la Ligue de l'enseignement, l'association J.Presse, le GIP DEFI Jeunes, la Fédération nationale des centres sociaux ou la Confédération des MJC de France.
- (7) Projet Valider les acquis de l'expérience bénévole – Iriv et alii, 2003-2006 (www.eEuropeassociations.net)
- (8) Grâce à la loi dite de modernisation sociale de janvier 2002 qui reconnaît une expérience bénévole comme une expérience professionnelle à condition de justifier de sa réalité et de sa pertinence
- (9) *'This great rich, restless country can offer opportunity and education and hope to all – all , black and white, all, North and South, sharecropper and city dweller.*
These are the enemies: poverty, ignorance, disease. They are our enemies, not our fellow man, not our neighbour. And these enemies too-poverty, disease and ignorance- we shall overcome'

numéro 17 - septembre 2009 - rive académique

dr Eve-Marie Halba

Table rase

La tabula rasa ou nuda, concept philosophique exposé par Aristote et Saint Augustin, utilise la métaphore de la tablette des écoliers pour faire comprendre la notion d'expérience. Notre esprit serait comme cet outil d'apprentissage, il serait vierge et s'enrichirait peu à peu des traces que l'expérience y inscrirait. La sensation, le contact du monde transforment notre intelligence et la modèleraient en fonction des circonstances.

L'expérience est souvent associée à la sagesse, et plus spécialement à celle des Anciens. Une fable de La Fontaine pousse très loin cette idée en mettant en scène un vieillard et trois jeunes hommes (1). Le début donne le ton :

*Un octogénaire plantait.
« Passe encor de bâtir ; mais planter à cet âge ! »
Disaient trois jouvenceaux, enfants du voisinage ; [...]
A quoi bon charger votre vie d'un avenir qui n'est pas fait pour vous
Ne songez désormais qu'à vos erreurs passées ;
Quitter le long espoir et les vastes pensées [...]* ».

La morgue des jeunes garçons sera durement punie. Les trois hommes trouveront la mort par leur inexpérience : ignorance du jardinage pour l'un, de la mer pour l'autre ou du combat pour le dernier. A chaque fois l'impéritie est stigmatisée par revanche du destin : chute d'un arbre, noyade ou balle perdue.

Epreuve, tentative, essai tels sont les premiers sens du mot latin *experientia* dont est tiré le nom *expérience*. L'idée de s'engager dans l'inconnu, sans aucune certitude, serait héritée de la racine indo-européenne *per qui signifiait « aller de l'avant, pénétrer dans ». Les étymologistes rassemblent dans une même famille : *expérience, pirate, péril et port*. (2)

Le risque est donc inhérent à la notion, ce que La Fontaine avait parfaitement mis en lumière dans sa fable.

La spécialisation du mot dans le domaine scientifique dès le XIVE siècle est très intéressante. L'expérience consiste à provoquer un phénomène pour l'étudier, il engage aussi bien la réflexion intellectuelle, le sens de l'observation que le goût de l'aventure. Chacun expérimente comme un laborantin les nouveautés qui s'offrent à lui ou qu'il recherche. Le bénévolat est un bon terrain d'expérimentation pour ceux qui s'engagent et ceux qui les accueillent.

Le physiologiste Claude Bernard considérait l'expérience comme la base de sa méthode expérimentale (3). Un scientifique doit observer avec objectivité, formuler des hypothèses puis procéder à la vérification expérimentale. Mais seul le très bon chercheur est capable d'utiliser à bon escient son expérience. Cette démarche devrait être celle de toute association qui affirme et consolide son action en s'interrogeant sur les moyens de l'optimiser.

« L'expérience est un peigne que nous donne la vie quand on est devenu chauve », disait Bernard Blier. Cette citation en forme de boutade met l'accent sur la manière d'apprécier soi-même ce que nous avons appris. A partir de quel moment l'expérience devient-elle expertise (4) ? L'idée de perfection est-elle préférable à celle de perfectibilité ? La curiosité de l'esprit permet de faire progresser la réflexion. Selon Diderot, « L'expérience est la mémoire de beaucoup de choses », le bénévolat est l'une des manières de la vivifier.

Notes

- (1) *Le vieillard et les trois jeunes hommes*, livre XI, fable 8.
- (2) Voir article expérience in *Dictionnaire étymologique de la langue française, Dictionnaire Le Robert*, 1992.
- (3) Voici la définition de Claude Bernard « le mot **expérience** a deux significations distinctes ; **expérience**, au singulier, signifie d'une manière générale et abstraite, l'instruction acquise par l'usage de la vie. Quand on applique à un médecin le mot **expérience** pris au singulier, il exprime l'instruction qu'il a acquise par l'exercice de la médecine. Il en est de même des autres professions, et c'est dans ce sens qu'on dit qu'un homme a acquis de l'**expérience**, qu'il a de '**l'expérience**'. Ensuite, par extension, on a donné dans un sens concret le nom '**d'expérience**' aux faits qui nous fournissent cette instruction expérimentale des choses. » Cité par Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1876.
- (4) Les deux mots sont tirés de deux participes passés du même verbe latin (*expertus* et *experitus*). L'expert est celui a mené à bien ses expériences.

numéro 17 - septembre 2009 – rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Force et faiblesse de l'expérience

Pour faire connaissance, on peut vouloir connaître, savoir et observer pour agir. Puis cette connaissance sensible et toute personnelle nous permet d'œuvrer pour acquérir ou exécuter un bien qui n'est pas nôtre. Deux méthodes sont à notre disposition. La première est théorique, c'est l'étude. La seconde est pratique, c'est l'expérience.

On ne naît ni avec l'une, ni avec l'autre. Une expérience pratique est rarement suffisante. Elle constitue plutôt un complément d'informations qui, éclairé par un apprentissage académique, permet d'enrichir et de compléter ses connaissances. Si une expérience a le mérite d'être toujours réaliste, elle a le défaut d'être sujette à caution si elle n'est pas, comme le savoir théorique, subordonnée à un bien. Les deux se complètent et doivent se solidariser pour rechercher le même but.

Par contre, l'expérience est indispensable. On le sait, rien ne la remplace car un savoir théorique reste dans la sphère des idéaux s'il n'est pas appliqué par la volonté propre de l'individu. Ce sont les actions qui font appliquer la parole. L'expérience consiste donc à transformer ce savoir tout en conservant un idéal. Il s'agit d'harmoniser théorie et pratique, mais de ne pas oublier que l'on recherche le Bien avant tout.

Ce n'est pas toujours facile, car une expérience, même vécue par plusieurs, résulte toujours d'un investissement personnel. Elle fait intervenir réactions, passions et affections individuelles qui la rendent subjective. Apparaît alors le moment de s'élever spirituellement. Il en fut ainsi lorsque les Hébreux, peuple élu de l'Ancien Testament, demandèrent à Yahvé un roi pour mettre fin à leurs divisions internes. Celui-ci essaya en vain de les raisonner, mais ils n'écoutèrent que leur expérience. Ils eurent donc un roi, à la fois pour leur bonheur, mais aussi pour leur malheur, leurs divisions n'en étant que plus importantes.

On peut prendre d'autres exemples plus actuels, comme celui du krach boursier d'octobre 2008 répétant, sous une autre forme, celui de 1929. La cupidité de certains s'est faite au détriment des autres. La croissance économique est devenue une idéologie ne servant que des intérêts particuliers. L'exemple de la guerre contre l'Irak est encore plus édifiant : beaucoup de morts de chaque côté, un combat autant idéologique qu'économique. Les traumatismes du Viêt-Nam et d'autres guerres seront-ils restés lettres mortes ? Dans ces deux exemples, l'expérience est purement et simplement subordonnée à des idéaux théoriques, c'est pourquoi le passé n'a pu éclairer le présent et éviter les mêmes terribles effets.

Il existe de bonnes et de mauvaises expériences. On ne peut donc en nier l'existence. Mais il y a deux manières d'occulter ce savoir incontournable : la première est d'être amnésique et la seconde, d'être idéaliste. Il faut interroger les causes. Les idéologies l'emportent-elles sur la pratique ? Les intérêts personnels, ce que nous appelons égoïsme, prévalent-ils ? Dans ces deux cas, le but ultime, le Bien, n'est pas considéré et aucune expérience ne pourra guider les pas de ceux qui répèteront sans cesse leurs erreurs. Boîte de Pandore ou tonneau des Danaïdes ?



Greg Scanlon, Université de Limerick (1).

Expérience requise- un témoignage dans le sport

Exiger des candidats une expérience représentative dans un emploi proposé est une anomalie de la vie professionnelle. Cette condition peut aller de plusieurs années pour certains postes – particulièrement pour les directeurs et cadres supérieurs. Mais elle est aussi de mise pour les emplois sans responsabilités importantes où l'on exige à présent 12 à 18 mois d'expérience. C'est l'exemple classique de quadrature du cercle **(2)**. Sans expérience professionnelle, un candidat potentiel ne peut pas se présenter et par conséquent aucune chance d'acquérir de l'expérience.

Comment résoudre cette anomalie ? Une solution est d'acquérir de l'expérience en participant à des activités bénévoles. L'expérience ne correspond pas forcément à un profil d'emploi, mais les compétences développées peuvent être « transférées » sur le marché du travail. Pour beaucoup de jeunes adultes qui ont pratiqué un sport pendant leur enfance ou leur adolescence, la première expérience bénévole est liée à cette activité. Ayant pratiqué la natation de compétition étant adolescent, j'ai obtenu un diplôme de maître nageur sauveteur. Cela m'a permis d'exercer cette fonction à titre professionnel huit étés consécutifs. Quand mon fils aîné a eu sept ans, il a voulu se lancer à son tour dans la natation de compétition. C'est alors que j'ai commencé ma carrière de bénévole dans le sport.

Plus que d'autres sports, les compétitions de natation exigent un encadrement qualifié, mobilisant au moins 22 personnes 'officielles' : trois « gardiens du temps » **(3)**, cinq « juges de ligne » **(4)**, un animateur pour calmer des enfants excités, trois assesseurs **(5)**, un arbitre en chef pour la compétition **(6)**. Enfin un organisateur de la compétition vérifie que les enfants sont encadrés par le nombre requis d'adultes, que la logistique et les normes de sécurité sont respectées et que tous les participants sont heureux de participer à l'événement. La plupart des tâches de l'organisateur sont effectuées en amont de la compétition.

Les compétitions de natation irlandaises reposent sur le bénévolat, elles perdurent grâce à toutes ces personnes organisant et animant l'événement. Pendant onze ans, j'ai occupé chacune des fonctions décrites ci-dessus, les unes après les autres et finissant ma carrière bénévole comme organisateur de compétitions. Quelles compétences acquière-t-on en exerçant ces différentes fonctions ?

Un « gardien du temps » doit être attentif, démarrant le chronomètre dès que le signal de départ est donné et l'arrêtant dès que le nageur a terminé sa course. Faire preuve d'une attention aussi scrupuleuse est une compétence demandée dans de nombreux métiers. Le chef des 'gardiens du temps' doit veiller à ce que tous soient aussi vigilants pour ne pas les léser les nageurs et doit procéder, avec tact, à des remplacements de gardiens trop lents. La négociation est une autre compétence précieuse sur le marché du travail.

Les juges des lignes doivent être très observateurs et faire preuve d'autorité ; les assesseurs doivent travailler dans le calme mais avec rapidité et précision, sous une pression constante. Ils doivent faire preuve de patience et d'un don de l'observation très aigu. Pouvoir gérer une situation dans le stress est une compétence de plus en plus appréciée des employeurs.

L'organisateur de la compétition acquiert des compétences en gestion du personnel et des talents d'organisation. L'arbitre en chef de la compétition est le « président d'un jour » assumant la responsabilité de la sécurité, le respect des règles de la compétition, le bon fonctionnement de l'équipe des autres officiels et un travail de persuasion auprès des parents pour les convaincre de devenir à leur

tour bénévoles pour assurer la bonne marche des compétitions et la formation de la relève. L'esprit d'initiative et de responsabilité est une compétence indispensable à toute profession d'encadrement.

C'est sûr : le bénévolat permet d'acquérir de l'expérience ! Le bénévolat dans le sport en est un témoignage...

Notes

- (1) University of Limerick www.ul.ie
- (2) "Catch 22 situation", déclinaison américaine de la « quadrature du cercle » ; Heller, Joseph, 1961. Catch 22, Simon & Schuster.
- (3) Deux 'gardiens du temps' sont chargés des chronomètres pour les 5 à 6 couloirs que compte en moyenne une piscine de compétition. Un 'gardien du temps en chef doit les encadrer.
- (4) Quatre juges de ligne sont des entraîneurs qualifiés qui veillent à ce que les règles soient bien respectées) et un juge de ligne en chef annonce le score obtenu par les nageurs
- (5) Ils sont chargés d'enregistrer les temps pour désigner la place des nageurs dans la course finale et veiller au départ en règle.
- (6) Il est chargé de veiller à la distribution des rôles de chacun, au respect du règlement, à la disqualification éventuelle de certains nageurs et au bon esprit de la compétition

numéro 18 - janvier 2010 – prélude



Préludes, op. 18, n° 7 et 20, Frédéric Chopin (Varsovie, 1810 – Paris, 1849).

En cette année du bicentenaire de la naissance de Frédéric Chopin, les *rives de l'iriv* vous invitent au *prélude*. La rive *éditoriale* analyse l'importance des associations dans la pratique musicale. La rive *académique* s'interroge sur le vocabulaire musical et rhétorique de l'entrée en matière. La rive *spirituelle* montre les analogies entre un compositeur et un bénévole. La rive *européenne* détaille le programme inspiré de l'« année Chopin ». La rive *de Finlande* témoigne de la force magnétique de Proust pour préluder à une autre culture.

sommaire

rive éditoriale, Bénédicte Halba **Préludes et fugues**

rive académique, Eve-Marie Halba **Entrée en matière, l'art du prélude**

rive spirituelle, Régis de Saint Rémy **Eloge de la musique**

rive de Finlande, Sonja Österlund-Poncet **Prélude en vie majeure**

numéro 18 - janvier 2010 – rive éditoriale

dr Bénédicte Halba

Préludes et fugues

Avec la fin du régime communiste, amorcée en 1989 dans les pays d'Europe de l'Est, la manne publique s'est tarie, en particulier pour la culture, qui n'était plus considérée comme un secteur prioritaire. Sans plus de financement, de nombreux orchestres des petites villes d'Europe centrale et orientale ont disparu.

Dans un village d'un Land de l'Est, en Allemagne, la fanfare municipale a subi le même sort. Les musiciens n'étant plus payés par la commune, ils se sont arrêtés de jouer. Ils continuaient de s'entraîner ensemble mais ne se produisaient plus en public. Après plusieurs mois, ils ont réalisé que sans concert leur art n'avait plus de raison d'être. Ils ont donc décidé de reformer leur ensemble et ont repris leurs représentations publiques, sur une base bénévole cette fois. L'un d'entre eux témoignait ainsi (1). « *Notre métier, c'est la musique. Si nous ne jouons plus, nous ne sommes plus des musiciens* »

En France, la pratique musicale amateur a entretenu avec l'État des relations aussi étroites que singulières (2). Elle est d'abord enseignée par l'Eglise. Puis la Révolution française marque une rupture en la confiant à la Nation. Beaucoup de fanfares et d'harmonies sont nées dans la fièvre de la mobilisation générale. Parallèlement à cette organisation d'inspiration militaire, la musique fut, au long du XIX^{ème} siècle, prise en charge par les collectivités publiques qui entendaient exercer « une intervention plus générale, civilisatrice et sociale ». Le succès du mouvement orphéonique (3) s'explique par le soutien de la Nation et de ses élus à « l'initiation égalitaire et à la fraternité républicaine » incarnées par les fédérations de chant choral et d'harmonies et fanfares.

D'abord pratique amateur, la musique est aujourd'hui exercée par près de 5 millions de Français pendant leurs loisirs, c'est-à-dire en dehors de toute contrainte scolaire ou professionnelle. 17 % chantent dans une chorale ou un ensemble vocal, 83 % jouent d'un instrument ou pratiquent ces deux activités. Depuis la fin des années 1960, les activités musicales se sont très largement diffusées au sein de la population française, avec le développement des écoles de musique et des conservatoires et le « boom musical » qui a marqué les trente dernières années. 34% pratiquent dans un local municipal ou associatif (4).

L'ensemble des pratiques artistiques amateurs génèrent 100 000 emplois en France (5) ; 60 000 emplois (soit les deux tiers) le sont par la musique. Il est souvent difficile de vivre de son art. La même alternative se pose à de nombreux musiciens à leurs débuts dans la carrière : jouer gratuitement ou renoncer à leur vocation. Le bénévolat est souvent une première étape : les formations musicales commencent sur une base amateur, avec des musiciens bénévoles. Quand elles ont atteint une certaine notoriété, elles peuvent alors rémunérer leurs artistes qui deviennent des musiciens professionnels.

Des fondations privées contribuent, aux côtés des pouvoirs publics, à promouvoir et financer des ensembles ou des artistes prometteurs. Ainsi la politique de mécénat du Groupe France Telecom, lancée en 1987, a permis à sa fondation d'encourager la pratique collective de la musique en soutenant des artistes nouveaux et pleins de promesse (comme Accentus, dirigé par Laurence Equilbey) ou en apportant un soutien aux festivals qui développent une politique artistique d'insertion professionnelle de jeunes formations et d'artistes nouveaux ou qui proposent des programmes d'actions pédagogiques (6).

La musique est d'abord une vocation. Le talent et la persévérance font la différence quand on choisit d'en faire sa profession. Le bénévolat peut ouvrir de belles carrières aux pratiques musicales

amateurs et permettre à des musiciens aguerris de continuer de pratiquer leur art quand la conjoncture économique est difficile. Ce n'est pas le statut, bénévole ou rémunéré, qui fait le musicien.

Alfred Jarry disait avec drôlerie (7) : « *Je ne comprends pas qu'on laisse entrer les spectateurs des six premiers rangs avec des instruments de musique* ».

Notes

- (1) Emission diffusée par la chaîne franco-allemande Arte en mars 2006
- (2) *La pratique musicale amateur*, dossier, Ministère de la Culture et de la Communication, bi-mensuel, 26 avril 2000, n°65
- (3) Mouvement orphéonique, d'ampleur nationale, favorisé par les pouvoirs publics, correspondait à un fort désir collectif de partager un plaisir vocal et instrumental. Les concours orphéoniques étaient de vastes compétitions musicales.
- (4) Lettre d'Information, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 26 avril 2000
- (5) Ibidem
- (6) Fondation Orange - http://www.orange.com/fr_FR/mecenat/fondation/culture/
- (7) Alfred Jarry (1873-1907), poète, romancier et dramaturge français.

numéro 18 - janvier 2010 – rive académique

dr Eve-Marie Halba

Entrée en matière ou l'art du prélude

L'œuvre de Frédéric Chopin comprend vingt-quatre *Préludes* considérés comme une prodigieuse somme de poésie qui « fonde l'impressionnisme musical » (1). Qu'est-ce qu'un prélude ? C'est une « suite de notes, souvent improvisée, chantée ou jouée pour se mettre dans le ton et essayer, chauffer la voix ou l'instrument » (2). Puis, le terme se précise : c'est une pièce musicale de forme libre servant d'ouverture à une œuvre, d'introduction à une action liturgique ou à un acte solennel. Par extension, le prélude désigne une pièce autonome, de forme libre. Au sens figuré, il est le morceau qui prépare, annonce quelque chose, en constitue l'introduction.

Le jeu est au cœur du prélude. Il est hérité du latin *ludus* « jeu en actes », par opposition au « jeu en paroles », *jocus* (3). Plusieurs mots, assez éloignés en apparence, appartiennent à cette même famille : allusion, de *al-ludere* qui signifie « effleurer comme en jouant » ; collusion de *col-ludere* « jouer, s'entendre ensemble » ; illusion de *il-ludere* « se jouer de, railler » ; éluder de *e-ludere* « mettre fin au jeu ». Les dérivés ont un sens négatif, ils évoquent détour, faux-semblant, tour, échappatoire. Le jeu du prélude est plus joyeux et prête moins à des sens péjoratifs peut-être parce qu'il touche à l'art.

Prélude, prologue, préface, préliminaire, exorde... L'entrée en matière est un art véritable. *L'incipit* (4) constitue le prélude d'une œuvre en prose ou en vers (5). La première rencontre, le premier contact impriment un souvenir souvent indélébile : « La première impression est toujours la bonne, surtout si elle est mauvaise » prévenait le dialoguiste Henri Jeanson (6). L'entrée en matière est délicate si l'on n'y est pas préparé, Winston Churchill considérait qu'un discours improvisé devait être réécrit trois fois.

Le bénévolat est-il le prélude très préparé d'une autre vie ? Le choix de son engagement est parfois soudain, il obéit néanmoins à une lente maturation. Il ne faut pas considérer le bénévole comme un saint laïque : donner est un geste naturel quoique difficile. C'est pourquoi la formation est un enjeu de plus en plus important pour l'avenir des associations. On peut se tromper, changer, trouver sa voie. La volatilité des bénévoles, souvent dénoncée, n'est pas le fait de l'instabilité des candidats mais de la conscience forte du rôle qu'ils doivent jouer. C'est pourquoi le « prélude bénévole » est si important.

La première expérience bénévole est capitale mais ne doit pas être trop raisonnée. Si certains répondent à des questionnaires pour savoir quelle association rejoindre (7), il faut laisser libre cours au hasard et aux rencontres. Une phrase de Romain Rolland sur le prélude illustre très bien cette démarche : « premiers accords du prélude à la symphonie, qui se déroula avec ma vie, non sans incidents variés, fantaisies contrapuntiques, sautes de rythmes et modulations inattendues » (8).

Préludes, valse, impromptus... le parcours bénévole peut être comparé à l'œuvre de Frédéric Chopin (9). L'engagé doit apprendre à improviser, s'adapter, se former, apprendre. Pour faire œuvre utile, l'ennui ou le dépit sont de mauvais moteurs. Si le bénévolat choisi ne correspond plus à ses aspirations, on peut trouver des voies différentes pour approfondir ses connaissances ou acquérir de nouvelles compétences. Songeons à Robert Schumann, ce grand musicien romantique à l'instar de Chopin, dont on célèbre aussi le bicentenaire de naissance. Brutalement, le virtuose fut privé de l'usage d'un de ses doigts et dut reconsidérer son avenir. Il se consacra alors à la composition et à la critique musicale.

Notes

- (1) Article « Chopin » in *Petit Robert 2, Dictionnaire universel des noms propres*, Editions Les Dictionnaires Le Robert, Paris, 1991.
- (2) Article « prélude » in *Trésor de la langue française*. Toutes les définitions sont empruntées au TLF.
- (3) *Incipit* appartient au vocabulaire littéraire. Il s'agit du verbe latin *incipio* à la 3^{ème} personne du singulier de l'indicatif présent. On peut le traduire par : « (le livre) commence ».
- (4) Cet *incipit* constitue parfois le titre des poèmes laissés sans nom. On peut citer ceux de Joachim Du Bellay : « Las ! Où est maintenant ce mépris de Fortune », « Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage ». Le procédé a fait florès chez Charles Baudelaire : « J'ai plus de souvenirs que si j'avais mille ans », « Quand le ciel bas et lourd pèse comme un couvercle ».
- (5) Il a notamment dialogué *Hôtel du nord* de Marcel Carné (1938) ou *Fanfan la tulipe* de Christian Jacques (1962).
- (6) L'adjectif « ludique » est tiré de *ludus*, le nom « jeu » de *jocus*.
- (7) Voir le site canadien <http://cabm.net/fr/premiere> qui propose toute une série de questions pratiques pour optimiser son bénévolat (travailler avec les autres ? être chez soi ou à l'extérieur ? acquérir des compétences ? disponibilité ?)
- (8) Citation tirée de *Voyage intérieur* (1942).
- (9) Le pianiste Chopin n'a composé que pour cet instrument.

numéro 18 - janvier 2010 – rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

Eloge de la musique

Le bénévole est un compositeur qui travaille en musique et qui, à l'image du musicien, est un arrangeur d'équilibre et d'harmonie. Les philosophes divisent les actions en personnes, en lieux et en choses. Les personnes sont à la fois les bénéficiaires et les collaborateurs, les lieux changent selon les circonstances et les choses sont les événements qui créent le besoin. Mais ce qui réunit notre compositeur de musique ou notre bénévole c'est l'objectif visé. Pour l'un, c'est une symphonie ; pour l'autre, c'est le service rendu à autrui. On peut y ajouter un idéal spirituel, appelé caritatif car il vient du cœur.

Sans ce but final, nos efforts sont inutiles, voire nuisibles. C'est un art difficile de trouver le parfait équilibre qui optimisera l'harmonie. Or l'équilibre, si l'on en croit Pythagore, n'est qu'une suite de mouvements. Un bénévole cherche à faire le bon mouvement au bon moment, pari difficile avec les différents caractères, les habitudes et les préférences des uns et des autres. Il faut ensuite parvenir à l'harmonie, autre gageure. Elle correspond à l'acoustique chez le musicien, à la bienfaisance pour le bénévolat.

Il ne faut pas ignorer la difficulté des bonnes volontés. Aider son prochain est un mérite d'autant plus grand. Nous pouvons aisément comprendre avec Platon que toute perception de son, dans la musique, remonte au cerveau par le sang puis à l'âme. Ainsi en est-il des gestes du bénévole. Pour sa part, Aristote a le mérite de décomposer chacune de nos actions pour vérifier son bien-fondé, sa rectitude et son opportunité. Fils de médecin, Aristote étudie toute chose avant l'action : c'est la Physique, et plus précisément la Physique de la Nature. Elle conduit naturellement vers une Métaphysique.

Il s'ensuit une ligne d'action. D'abord l'Ethique, ensemble de principe hautement spirituels souvent transformée en ennuyeuse morale sans but métaphysique. Puis vient la Politique, non pas celle des politiciens mais celles des principes supérieurs qui devraient conduire la vie de toute Cité. Partout sont présents la Logique, moyen de raisonnement sans défaut, appelé Art des Arts par le Philosophe, et le Langage, expression de la pensée humaine, qu'une certaine rhétorique rend inutile quand le but n'est pas réalisé.

Toute discordance peut occasionner le trouble. Il faut donc prendre garde aux fausses notes qui pourraient porter atteinte à l'équilibre et à l'harmonie de la symphonie. Mais quand tous les éléments sont arrangés et accomplis avec maestro, on obtient une musique pure, celle qui élève l'âme, nous pousse à rêver à un monde meilleur, plein de joie, d'espérance et de justice.



Sonja Österlund-Poncet, Musée d'Histoire de la Médecine – Université Paris Descartes

Prélude en vie majeure

La Finlande : Europe du Nord 59° 48' à 70° 05' latitude Nord 20°33' à 31°35' longitude Est. Superficie 338 145 km². 5 246 000 habitants(en 2005), soit 16 habitants par km² (132 en France). Depuis 1995, elle est membre de l'Union Européenne. L'appartenance à une nation quelque peu en marge, en raison de sa situation géographique et géopolitique, fait souvent rêver d'ailleurs. L'appartenance à une minorité linguistique (en l'occurrence la langue suédoise) au sein de cette nation nourrit sans doute encore plus les rêves: atteindre d'autres rives devient presque vital. Même s'il n'est ici question ni de maltraitance ni de persécution ; simplement une sensation d'être à l'étroit. La présence, ou plutôt l'absence, d'un père marin au long cours n'est sans doute pas étrangère à l'envie de partir.

L'imaginaire permet d'abord de voyager, la littérature du monde vous ouvre les frontières. Tout est bon à prendre : les auteurs russes, américains, anglais, suédois...et un jour la découverte d'un livre, le « Livre » : A la recherche du temps perdu de Marcel Proust. En traduction d'abord, mais l'idée qui s'installe petit à petit de percer le texte original. Cette idée ne peut guère venir que du texte, du style, car le monde décrit par Proust n'existe pas, n'existe plus (même si les caractères sont universels). Un monde imaginé par un homme qui ne sort pas de sa chambre (et qui de surcroît est mort depuis longtemps) peut vous amener loin !

Un léger glissement au début, une vague tentation, et puis un jour c'est le départ. D'autres départs ont déjà eu lieu : dans les années 1980 (avant l'ère Internet) il y a eu la « génération Interrail »... Mais celui-là va s'avérer décisif. Une semaine à Paris se transforme peu à peu en une nouvelle vie. Rien d'un véritable calcul, le départ s'était profilé depuis longtemps. Les questions se pressent : « quelle appartenance ? », « changer de nation ? » Pas si simple. La seule rive salvatrice où se laisser échouer semblait la langue française. Je retournai donc du côté de chez Proust ! Ce fut laborieux. Pas facile de naviguer entre les écueils que sont les genres, les temps, les modes...mais quel plaisir ! L'Alliance Française a été d'un grand secours, des enseignants de qualité non seulement vous ouvrent l'accès à la langue française, mais aussi à la culture et à la société françaises.

Dans une société « de communication », l'une des pistes pour mieux comprendre l'autre, ouvrir son esprit ne demeure-t-elle pas l'apprentissage d'autres langues dans ce qu'elles ont de mieux : les beaux textes. Les échanges et partenariats entre écoles et universités, les séjours linguistiques proposent depuis longtemps un cadre qui permet, notamment aux jeunes, de se familiariser avec d'autres sociétés. Bien évidemment ces échanges vont bien au-delà de la littérature ; la vie de tous les jours, le travail, le commerce, les transports font partie de l'existence commune d'une population, qui peut être sublimée par le verbe. Une bonne maîtrise du langage apparaît ainsi indispensable pour vivre ensemble, savoir mettre des mots, et des mots justes, sur les choses, peut éviter bien des conflits.

Les travaux de l'iriv élargissent sensiblement le monde de l'échange, de l'ouverture, de l'épanouissement professionnel, sur le plan international et interculturel, en valorisant le travail bénévole et associatif fait tout au long de la vie. C'est un formidable tremplin vers d'autres expériences, vers d'autres appartenances. L'iriv depuis 2007 met en avant la médiation interculturelle dans une Europe pluraliste. Tout le monde ne changera pas radicalement son existence – et tant mieux – mais le fait de savoir s'adapter, s'engager, voyager vers d'autres rives justement, aide à construire sa personnalité et son identité, pour aller de l'avant bien sûr, mais aussi pour mieux appréhender son propre passé, sa propre histoire.

numéro 19 - mai 2010 – l'autre



Poil de Carotte par Jules Renard (1864-1910), Gil Blas, 20 Octobre-1895

Nous dédions ces *rives de l'iriv* à Jules Renard, dont 2010 célèbre le centenaire (1864-1910). Cet auteur nous invite à réfléchir à **l'autre** : « *nous nous connaissons mieux qu'il n'y paraît, et nous nous gardons de reprocher à autrui les défauts que nous sommes sûr d'avoir* ». La **rive éditoriale** propose une réflexion sur l'altérité de l'étranger. La **rive académique** analyse la dualité étymologique et culturelle de l'autre. La **rive philosophique** révèle la place d'autrui dans notre existence. La **rive grecque** s'intéresse à la mobilisation nationale d'aide aux migrants.

sommaire

rive éditoriale, Bénédicte Halba **Un autre, un étranger**

rive académique, Eve-Marie Halba **Alter et alius**

rive philosophique, Pierre Damamme **Autrui, « pièce maîtresse de mon univers »**

rive grecque, Giorgos Tsimouris **Immigration et bénévolat en Grèce**

numéro 19 - mai 2010 – rive éditoriale

dr Bénédicte Halba

Un autre, un étranger

Dans l'Ancien Testament, la diversité humaine est envisagée dans la parabole des trois rameaux censés incarner l'humanité. Ils représentent les trois fils de Noë : Ham pour la descendance noire, Sem pour la jaune, Japhet pour la blanche. Au XIX^{ème} siècle, avec la colonisation, le concept de « race » apparaît dans l'analyse des anthropologues. L'altérité est hiérarchisée : certains peuples sont présentés comme supérieurs à d'autres pour justifier l'exploitation de certains hommes par d'autres.

Dans sa nouvelle Tamango (1), Prosper Mérimée, raconte l'histoire édifiante d'un esclave noir, victime du commerce triangulaire, organisé entre l'Afrique, les ports français (Bordeaux, La Rochelle ou Nantes) et l'Amérique. On apprend que Tamango a lui-même participé à ce commerce en vendant ses semblables aux marchands d'esclaves contre de l'alcool, des armes... Un jour, il livre sa femme, Ayché, aux négriers. Fou de douleur, il tente de rattraper le navire sur lequel elle a été embarquée mais il est à son tour réduit en esclavage. Il se retrouve alors dans la situation de ceux qu'il vendait autrefois sans pitié. Il incite ses compagnons à se rebeller contre l'équipage. Ils tuent tous les hommes blancs mais ne survivent pas : Tamango est le seul rescapé, sauvé par un navire anglais en partance pour Kingston en Jamaïque.

Si la nouvelle de Mérimée est un vibrant réquisitoire contre l'esclavage, elle met au jour une réalité plus humaine. Sans complicités locales, les négriers n'auraient pas pu continuer leur coupable industrie. La justification anthropologique, selon laquelle certaines « races » seraient inférieures à d'autres, masquait des motivations purement économiques. L'esclavage permettait d'utiliser une main d'œuvre gratuite pour cultiver les terres découvertes dans le Nouveau Monde. Le commerce triangulaire était très lucratif pour tous les trafiquants, quelle que soit leur couleur.

Au XXI^{ème} siècle, l'exploitation humaine existe toujours. L'esclavage n'a pas disparu ni les trafics humains. Des réseaux mafieux, souvent issus des pays d'origine des migrants, organisent la traite de leurs compatriotes venus de pays pauvres et souvent en guerre (Albanie, Afghanistan, Irak, pays africains...). Cette main d'œuvre fragile est utilisée pour la prostitution, les ateliers de travail clandestins ou la mendicité organisée. Les femmes et les mineurs isolés sont des proies faciles pour ces trafiquants. La politique européenne en matière de migration (2) propose un cadre réglementaire et juridique souvent jugé très répressif parce qu'il entend lutter contre ces trafics humains.

En matière de politique de migration et d'intégration, la Commission européenne a aussi insisté sur la nécessité d'une approche globale (3) qui doit impliquer toutes les parties intéressées. Un processus de coopération transnationale au niveau municipal entre autorités publiques, entreprises privées, société civile et associations de migrants, a été lancée lors d'une conférence intitulée *Integrating Cities*, qui s'est tenue à Rotterdam en octobre 2006. Un *forum européen de l'intégration* (4) rassemble également des organismes de coordination européens associatifs qui échangent leur savoir-faire et publient leurs recommandations sur le site internet consacré à l'intégration.

La société civile joue un rôle clé dans la lutte contre le racisme et la xénophobie, pour l'égalité des chances et la promotion de la diversité. Les associations œuvrent à tous les niveaux : européen, avec le réseau contre le racisme ENAR (5) ; national, avec la Cimade (6) en France qui défend les droits des migrants ; et local comme Autremonde (7), qui accompagne, à Paris et en région parisienne, les migrants dans leur vie quotidienne (alphabétisation, emploi, démarches administratives...).

Un migrant est la figure emblématique d'un autre, qui a souvent fait un long voyage, le plus souvent de son plein gré, pour venir vivre et travailler dans un pays inconnu, avec d'autres, qui sont

pour lui des étrangers. L'action des bénévoles est fondamentale pour accueillir et accompagner les migrants. Jules Renard écrivait dans son *Journal* (8) :

« *Le but, c'est d'être heureux. On n'y arrive que lentement. Il y faut une application quotidienne. Quand on l'est, il reste beaucoup à faire : à consoler les autres* ».

Notes

- (1) Nouvelle parue en 1829 ; Prosper Mérimée, auteur français (1803-1070)
- (2) La migration est devenue une compétence communautaire depuis le Traité d'Amsterdam en 1997
- (3) Commission européenne, *Troisième rapport annuel sur la migration et l'intégration*, Bruxelles, le 11.9.2007, COM(2007) 512 final
- (4) Forum européen pour l'intégration, <http://ec.europa.eu/ewsi/fr/policy/legal.cfm>
- (5) Le Réseau européen contre le racisme (ENAR) est un réseau de plus de 600 ONG européennes œuvrant pour lutter contre le racisme dans tous les Etats membres de l'Union européenne et la voix du mouvement antiraciste en Europe, <http://www.enar-eu.org/>
- (6) La Cimade est une association de solidarité active avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile, <http://www.cimade.org>
- (7) Autremonde est une association de solidarité, et de lutte contre les différentes formes d'exclusion, <http://site.autremonde.org/>
- (8) *Journal* (1893-1898), Jules Renard.

numéro 19 - mai 2010 – rive académique

dr Eve-Marie Halba

Alter et alienus

Il y a deux « autres » en latin (1). *Alter* est « l'autre » qui s'oppose à un individu particulier. Il est à l'origine de plusieurs mots : *autrui*, *altérité*, *altruisme*, *altérer*, *altercation*. *Alius* est « l'autre » dans un ensemble de plus de deux éléments. Son dérivé *alienus* « qui appartient à quelqu'un d'autre » a donné le français *aliéner*, *aliénation* ou l'anglais *alien*.

Dans notre imaginaire, « l'autre » est protéiforme. Il est celui que l'on veut aider : *altruisme*, *autrui*. Celui qui apporte le trouble : *altercation*, *altérer* ou la terreur : *aliénation aliéner*. Le film de Ridley Scott, *Alien*, est le meilleur exemple de cette allégorie de l'autre. Un extra terrestre annihile tous les passagers du vaisseau spatial *Nostramo*, le docteur Ripley échappera seule au monstre en s'enfuyant avec son chat. La lecture chrétienne de cette œuvre est évidente : la figure diabolique de l'autre est à la fois extérieure et intérieure. L'extra terrestre est un vampire s'appropriant le corps de ses victimes, puis un mal auquel un médecin résistera. Cette victoire est temporaire : Ellen Ripley emmène avec elle la figure luciférienne par excellence, un chat, évidemment possédé par l'alien.

Dieu et Diable permettent-ils de dessiner les contours de l'autre malfaisant? Le démon, force indispensable à l'équilibre de la Nature, est l'une des créations les plus originales de l'Occident médiéval. Contrairement aux religions dualistes, le christianisme ne fait pas du Malin une créature autonome. Si tout a été créé par Dieu, Satan est un ange déchu qui ne peut agir sans sa permission (2). Lucifer (le porteur de lumière) pouvait seul devenir le Prince des ténèbres (3) car il est soumis à la loi universelle de la justice. Sans Méphistophélès, le combat des saints ne serait pas aussi héroïque, la descente aux enfers du Christ pas aussi marquante.

Distinguer deux éléments est la base de tout raisonnement logique dialectique (5). La grammaire analyse « l'autre » (4) comme pronom indéfini classé dans la catégorie sémantique du « même ». « L'autre » peut-il exister sans « le même » ? *Autrui* permet à l'homme de se construire en tant qu'individu dans la société. « L'autre » est toujours corrélatif du « moi ». Cette idée est exprimée de manière paradoxale dans la notion d'*alter ego*. Un « autre moi-même » ou un « moi qui est autre » ? L'altérité en mouvement est difficile à appréhender. *Docteur Jekyll et Mister Hyde* de Stevenson donne une clé d'interprétation médicale : l'*alter ego* est un autre récidivant et pulsionnel, celui qui nous aliène sans qu'on puisse lutter.

Le bénévole est-il dans la logique de l'altruisme, de l'autre, de l'aliénation ou est-il le creuset de ces différentes voies ? Il adhère à un projet collectif en apportant sa personnalité et sa différence, l'agrégation des mêmes ne pourrait concourir à la richesse des associations. L'engagement est une démarche altruiste : s'ouvrir à l'autre en se révélant à soi-même. Mais le bénévole n'est pas un saint laïque s'abîmant dans le dévouement à l'autre, le martyr de Renaud de Montauban illustre les risques de ce type d'aliénation (6).

Le bénévolat révélera son *alter ego*, complexe équation d'« être soi en étant un autre » et résoudra peut-être la formule paradoxale de l'économiste Georges Elgozy : « *le comble de l'altruisme, c'est de laisser les autres s'occuper d'autrui* ».

Notes

- (1) Voir Ernout et Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Editions Klincksieck, Paris, 1985 et Martin, *Les mots latins*, Librairie Hachette, Paris, 1991.
- (2) Article « diable » de Jérôme Baschet, in *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, J. Le Goff et J.-C. Schmitt (dir.), Fayard, 1999, p.260-272.
- (3) J. Chevalier et A. Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles*, Robert Laffont, collections Bouquins, Paris, 1969.
- (4) *Autre* et *Autrui* sont les deux formes de l'ancien français, conservées en français moderne. *Autre* correspond au cas sujet, *autrui* au cas régime (complément d'objet).
- (5) On peut utiliser les pronoms indéfinis « l'un / l'autre », les démonstratifs « celui-ci / celui-là », les ordinaux « le premier/le second » (*le second* est « celui qui suit le premier »). Le chiffre trois n'est envisageable qu'avec les ordinaux « le premier /le deuxième/le troisième » ; les relatifs, employés au sens distributif, « qui/qui/qui ».
- (6) Voir les *rives de l'iriv* n°1.

rive philosophique de mai 2010

Pierre Damamme, élève de Lettres supérieures au lycée Jean-Baptiste Corot de Savigny-sur-Orge

Autrui, « pièce maîtresse de mon univers »

Je ne suis pas seul au monde. Je ne suis qu'un « je » parmi des milliards d'autres « je », une individualité, ébranlée sans cesse par d'autres individualités. La rencontre d'un homme avec un autre est par essence violente, brutale, douloureuse. Toute rencontre est un choc: autrui m'arrache à moi-même, il m'emporte à la manière d'un raz-de-marée vers un autre univers, le sien, radicalement autre. Je n'ai pas choisi la destination, et d'ailleurs je ne la connais pas. Je suis comme emporté, semblable à un morceau de bois à la dérive sur la vaste mer: tantôt la vague me porte, tantôt elle me submerge. Autrui n'est donc pas simplement un *alter ego*, un autre moi-même, mais aussi un *ego alter*, un « moi » qui n'est pas moi, un « je » que je peux reconnaître comme un « tu ».

La rencontre, moment essentiel dans la confrontation d'un « je » avec un autre, n'est pas facultative ou optionnelle. Le rêve d'une vie solitaire, menée à l'abri des autres hommes, au sein d'une nature paisible et lénifiante, n'est pas nouveau. Mais comment penser le « je » indépendamment des autres, sur le mode de la solitude absolue? Comment imaginer ce « je » qui par souci de tranquillité voudrait rompre tout lien avec les autres hommes? Cette expérience, Rousseau la mène et la raconte dans ses *Rêveries du promeneur solitaire*: « *Me voici donc seul sur la terre, avoue-t-il, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que moi-même.* » Mais bientôt, la question refait surface, lancinante: « Mais moi, détaché d'eux et de tout, que suis-je, moi-même? »

Sans autrui, le « je » ne comprend plus qui il est, car plus personne n'est là pour lui renvoyer une image de lui-même, pour maintenir intacte sa conscience. C'est cette perte progressive de la conscience dans la solitude que raconte Michel Tournier dans *Vendredi ou les limbes du pacifique*, reprenant le personnage du marin échoué sur une île déserte de Daniel Defoe. Seul sur l'île, privé d'autrui, Robinson perd peu à peu la conscience qu'il a de lui-même: « *Il savait maintenant que l'homme est semblable à ses blessés au cours d'un tumulte ou d'une émeute qui demeurent debout aussi longtemps que la foule les soutient en les pressant, mais qui glissent à terre dès qu'elle se disperse. La foule de ses frères qui l'avait entretenu dans l'humain sans qu'il s'en rendît compte, s'était brusquement écarté de lui.* » La perte de contact avec autrui et le réel est décrite dans le roman comme une lente fusion avec les éléments naturels, qui témoigne de l'absence de distance avec soi-même.

« **Pièce maîtresse de mon univers** », autrui est donc nécessaire. « Je » ne peut pas être « je » sans l'autre, et à quoi bon dire « je » quand aucun « tu » n'est là pour nous répondre? A sa manière, autrui est un miroir. Il nous renvoie une image de nous-même par son comportement ou son jugement. Mais le reflet renvoyé par le miroir n'est souvent pas celui qui est attendu. On se croit gentil, on nous dit méchant; qui pense être généreux sera considéré comme égoïste. Autrui ne cesse de me juger et la douleur est grande dans cet écart entre ce que l'on croit être et ce que les autres pensent de nous. Mais quelle légitimité se targue d'avoir autrui pour prétendre savoir mieux que moi qui je suis? Il n'en a pas vraiment, mais son jugement est nécessaire. Néanmoins, tout jugement n'est pas douloureux; autrui peut révéler et mettre au jour des qualités que moi-même je ne me soupçonnais pas.

Ce miroir tendu par autrui est donc toujours l'occasion d'une introspection, d'une quête intérieure du moi, d'un questionnement en somme. J'ignore des pans entiers de mon âme, et autrui se charge de me les révéler. Je suis parfois convaincu qu'autrui a tort, qu'il fait erreur sur mon compte, et il se peut que l'image que je renvoie ne soit pas exacte, mais j'ai beau savoir que ce n'est pas moi, autrui m'oblige à me re-considérer, à me re-penser, à me re-mettre en question. Il me donne finalement l'occasion de réinvestir mes actes du sens qu'ils ont perdu. Car mon action détermine avant toute chose le jugement qu'on va porter sur moi.

Dans son *Journal de jeunesse*, Tolstoï affirme qu'un « *moyen puissant d'atteindre au véritable bonheur, c'est, sans aucune loi, de tisser autour de soi dans toutes les directions, comme une araignée, une toile faite d'amour et d'attraper tout ce qui vient se prendre dedans: une vieille, un enfant, une femme, un commissaire de police.* » La réflexion de l'auteur illustre bien ce que peut être le bénévolat. En effet, le bénévole cherche activement à créer des liens avec autrui, car son attitude est avant tout ouverture à l'autre et au monde. Chercher à comprendre l'autre, c'est aussi une façon de renouer avec le monde. Le bonheur n'est peut-être possible qu'à cette condition, dans la relation à l'autre: l'autre, à la fois *alter ego* et *ego alter*, creuset des différences et des similitudes, source de bonheur indispensable, remède à la solitude.



numéro 19 - mai 2010 – rive grecque

dr. Giorgos Tsimouris, Département d'Anthropologie sociale, Université du Panteion (Grèce)⁴

Immigration et travail bénévole en Grèce

La Grèce, traditionnelle terre d'émigration, est devenue un pays d'immigration ces vingt dernières années. La carence des politiques publiques dans ce domaine a créé une demande bénévole dans de nombreux secteurs. L'immigration se développe dans tous les pays du Sud de l'Europe. En Grèce, la proportion des immigrés dans la population totale du pays est importante. Mais la part des clandestins rend difficile une évaluation précise des immigrants. On peut estimer le nombre d'étrangers à 10% de la population grecque, environ 64% viennent des Balkans voisins et 55% d'Albanie.

L'immigration est souvent associée à des expériences traumatisantes : l'immigré s'est séparé de sa famille et a perdu des êtres chers. Il connaît le chômage, des problèmes de communication liés à la langue et aux codes culturels des pays hôtes. Il lui est difficile d'accéder aux services publics. Des initiatives ont été prises par diverses institutions dans l'éducation ou la santé publique, mais ces politiques de prévention et de répression de l'immigration sont ambivalentes. Les services sociaux grecs sont inefficaces ce qui explique l'action de groupes de bénévoles et d'organisations dans de nombreux domaines d'activité. Ils interviennent à court terme, dans des situations d'urgence. L'action à long terme concerne l'intégration, point clé souvent abordé dans les forums nationaux et européens.

L'éducation attire le plus grand nombre de bénévoles. La présence accrue d'élèves étrangers dans les écoles primaires et secondaires (10% des élèves), n'a pourtant modifié ni le contenu ni la vision ethnocentrique du système éducatif grec. Les 26 écoles interculturelles proposent également un enseignement traditionnel : les immigrants ne peuvent pas apprendre leur langue maternelle ! Les langues étrangères sont peu enseignées de manière générale. Les associations bénévoles ont donc organisé des classes qui ne s'adressent pas seulement aux enfants mais aussi aux adultes. L'apprentissage de la langue grecque est en effet le meilleur moyen de favoriser les contacts interculturels et d'intégrer les immigrants dans la société. Ce sont des professeurs spécialisés, des étudiants ainsi que d'autres professionnels qui enseignent la langue grecque aux divers groupes ethniques et linguistiques.

Pour améliorer les conditions de vie dans le pays hôte, les bénévoles d'ONG ont développé de nombreuses actions qui facilitent l'accès aux services publics des immigrants et des réfugiés. Des informations sur les permis de séjour, leurs droits, et leur résidence en Grèce sont dispensés. Ils sont aussi aidés sur un plan médical et psychologique. Enfin, les bénévoles sont là pour tenter de résoudre les problèmes liés à l'emploi, à la loi et aux assurances.

Des journaux et des festivals sont organisés par des militants bénévoles pour éveiller la conscience du public aux conditions de vie des immigrants et des réfugiés en Grèce. Ils essayent aussi de sensibiliser le public aux politiques d'immigration et ses causes et initient des structures de solidarité pour les immigrants et les réfugiés. Lutter contre le racisme ordinaire ou institutionnel est un autre exemple de leurs actions pour protéger les demandeurs d'asile.

⁴ Traduit de l'anglais par dr Bénédicte Halba

Beaucoup d'immigrants sont morts en essayant de traverser la mer Egée, c'est un sujet de combat pour les bénévoles engagés dans des ONG spécialisées dans la protection des droits des demandeurs d'asile. L'été dernier, les conditions inhumaines de détention d'immigrants clandestins sur l'île de Lesbos et sur les autres îles de la Mer Egée ont mobilisé toutes les énergies.

La défense des femmes immigrées et la lutte contre les trafics humains, et contre la violence faite aux immigrants mobilisent d'autres groupes de bénévoles. Ils sont apparus surtout dans les grandes villes du pays, et travaillent comme médiateurs interculturels et groupes de soutien. Ils aident les immigrants à construire des réseaux et leur donnent les moyens de lutter pour leur survie dans le pays d'accueil.

Impossible de dresser une carte détaillée du bénévolat en Grèce. Cependant, nous pouvons donner quelques critères des motivations de leur engagement. Les bénévoles souhaitent avant tout défendre un projet précis, comme les droits de l'homme, les droits civiques, la lutte contre le racisme ou l'exclusion sociale, le sexisme, le droit à l'éducation pour tous... Des bénévoles plus militants s'engagent dans des partis politiques. L'Eglise orthodoxe s'implique principalement dans des activités éducatives et philanthropiques. Malgré le petit nombre de pratiquants, les catholiques et les protestants de l'Eglise pentecôtiste développent des réseaux bénévoles pour participer à cette grande mobilisation nationale d'aide aux migrants.

numéro 20 - septembre 2010 - confins



Nous dédions ces vingtièmes **rives de l'iriv** à Erik le Rouge, l'inventeur du Groenland. Cette « terre verte » allait représenter les confins pour les exilés norvégiens.

Ces vingtièmes *rives de l'iriv* évoquent les confins. La **rive éditoriale** s'interroge sur le désir de conquête, de convoitise et d'ingérence que les confins font naître. La **rive académique** approfondit les notions de limites, de frontières et de confins. La **rive parnassienne** s'intéresse à l'influence du Japon dans la représentation artistique du flou. La **rive Europa** explore les confins islandais et turcs. Enfin, la **rive slovène** aborde le bénévolat aux portes de l'Est.

sommaire

rive éditoriale, Bénédicte Halba **Aux confins, terra incognita**

rive académique, Eve-Marie Halba **Au-delà de la frontière, les confins**

rive parnassienne, Amedeo Tsugouharu **Flous artistiques**

rive Europa, Mona Lisa **Aux confins de l'Europe**

rive slovène, Tina Glavic **Essor d'un bénévolat aux portes de l'Europe**

numéro 20 - septembre 2010- rive éditoriale

dr Bénédicte Halba

Aux confins, terra incognita

Les hommes ont toujours été attirés par un ailleurs, souvent plus clément, source de convoitise ou pour prêcher la bonne parole. Le départ est parfois la seule alternative, pour fuir des persécutions. Il peut aussi être guidé par la promesse de richesses venue des terres lointaines. L'attrait de l'ailleurs peut enfin être motivé par la volonté de faire profiter des peuples jugés « sauvages » des bienfaits de sa culture ou de sa civilisation.

On peut être forcé au départ pour se libérer d'un joug politique ou religieux. Dans la Bible, Moïse guide les enfants d'Israël hors d'Égypte, où ils étaient soumis, vers la Terre promise, le pays de Canaan. Les pères pèlerins (*Pilgrim Fathers*) **(1)** utilisent l'image de Nouveau Monde quand ils partent s'installer en Amérique, au XVIIème siècle, fuyant les persécutions religieuses et l'instabilité de l'Europe pour trouver une « nouvelle Jérusalem ».

L'ailleurs a longtemps été un objet de convoitises. *Le Livre des Merveilles (2)*, retrace le voyage qu'a fait Marco Polo au XIIIème siècle, au service de l'empereur Mongol Kubilaï, en Chine, sur la route de la Soie, et dans les pays de l'Océan indien. Le XVIème siècle a été celui des Grandes Découvertes du monde avec des explorateurs comme Vasco de Gama ou Magellan. Du XVème au XVIIème siècle, les *Conquistadors (3)* étaient des soldats, explorateurs et aventuriers partis à la conquête de l'Amérique au nom des couronnes espagnole et portugaise. Au XIXème siècle, l'Afrique ou l'Asie ont été colonisés par les grandes nations européennes soucieuses d'annexer des terres riches en matières premières qu'elle n'avait pas (France, Angleterre, Pays Bas...).

Partir sur des terres lointaines peut enfin s'expliquer par la volonté de convertir des peuples à sa religion, dans des régions jugées moins « civilisées » ou pour exporter son « modèle » de civilisation. Au Moyen-âge (XI-XIIIème siècle), les croisades sont des expéditions entreprises par les chrétiens coalisés pour délivrer les Lieux saints occupés par les musulmans. L'Orient est le théâtre des opérations. Elles sont conçues comme des guerres contre les « Infidèles » et les hérétiques. Les croisés reçoivent des récompenses spirituelles et des indulgences. A l'époque moderne, l'intervention militaire de pays dans des contrées éloignées peut s'expliquer par des raisons idéologiques : la lutte contre le communisme (comme les Etats-Unis au Vietnam dans les années soixante) ou au contraire pour défendre l'idéologie communiste (comme l'URSS en Afghanistan en 1979).

L'action humanitaire s'est développée en marge de cette volonté de conquête. Les ordres chrétiens, au Moyen Age, ont été les premiers à prendre en charge les nécessiteux et les malades. Au début du XIXème siècle, le secours aux blessés et aux populations civiles, victimes de conflits armés ou de catastrophes naturelles a été l'une des dimensions de la philanthropie internationale qui s'est développée et sécularisée. Les deux guerres mondiales au XXème siècle ont fortement marqué son histoire. En 1918, les volontaires venus d'Amérique sont quatre fois plus nombreux que les soldats du corps expéditionnaire américain **(4)**.

L'action des associations à but humanitaire est exemplaire de l'évolution de la société face aux besoins de solidarité internationale. Les organisations non gouvernementales (ONG) « viennent en aide aux personnes ou populations en grande pauvreté, de précarité ou d'exclusion, confrontées à des situations de détresse économique, sociale ou morale tant en France qu'à l'étranger, qu'elle qu'en soit la cause, crise économique, guerre, maladie, cataclysme naturel ou violation des droits de l'homme.»**(5)**

En Europe, les ONG ont pris leur essor dans les années cinquante et soixante avec Oxfam au Royaume-Uni, le Comité catholique contre la faim ou Frère des hommes en France. Dans les années

soixante-dix, se développe une idéologie « sans-frontiériste » avec les French Doctors, mobilisés par la Croix Rouge française lors du conflit biafrais (1967-1973). Ils défendent l'idée d'ingérence humanitaire selon laquelle certaines situations sanitaires exceptionnelles peuvent justifier, à titre extraordinaire, la remise en cause de la souveraineté des États. (6)

Ce devoir d'ingérence est de plus en plus mal perçu. Si les interventions d'Etats étrangers sont dénoncées depuis la décolonisation, même l'action des ONG est à présent sujette à caution. Leur neutralité est mise en cause. Elles sont devenues les cibles privilégiées de mouvements nationalistes armés, comme les talibans en Afghanistan. (7) Récemment un Africain, interrogé à l'occasion d'une conférence internationale, résumait en ces termes le devoir d'ingérence : « tu intervies chez moi, de quel droit ? ».

Les confins sont souvent des terres inhospitalières. La meilleure volonté ne réussit plus à convaincre les populations autochtones qu'un modèle importé de l'extérieur leur apportera bonheur et prospérité. De plus en plus d'experts savent que le développement ne peut venir que d'initiatives locales ; les femmes jouent un rôle essentiel dans ce processus.

Il n'existe plus de terra incognita. Le monde est connu. Le temps des conquêtes est terminé. Une nouvelle ère s'ouvre, celle de la découverte, au sens socratique du terme «*Connais-toi toi même, et tu connaîtras l'Univers et les dieux* » (8).

Notes

- (1) Les Pères pèlerins sont l'un des premiers groupes de colons britanniques installés sur le territoire des futurs États-Unis d'Amérique. Leur voyage a commencé à Southampton à bord du voilier *Mayflower* pour accoster dans le Massachussetts..
- (2) Polo (Marco) *Le Livre des Merveilles*, Gênes, 1296-1298. – le texte est accessible sur <http://larevuedesressources.org/spip.php?article1466>
- (3) terme qui signifie conquérant en portugais et espagnol
- (4) Beigbeder (Yves), *The Role and Satus of International Humanitarian Volunteers and Organisations* , Martinus Nijhoff Publishers, La Haye, 1991.
- (5) Désir (Harlem), *La situation et le devenir des associations à but humanitaire*, Conseil économique et social, Paris, 1986.
- (6) Le concept a été théorisé dans les années 1980, par Mario Bettati, professeur de droit, en Italie et Bernard Kouchner , médecin et homme politique, en France.
- (7) huit humanitaires occidentaux de l'ONG chrétienne International Assistance Mission (IAM) ont été tués en Afghanistan en août 2010. Les talibans ont affirmé les avoir tués parce qu'ils étaient des "missionnaires chrétiens" portant des Bibles en dari (une des langues officielles en Afghanistan), ce que l'ONG chrétienne, implantée depuis 1966 en Afghanistan, a démenti.
- (8) Socrate, philosophe de l'Antiquité grecque (470- 399 av J.C).

numéro 20 - septembre 2010- rive académique

Dr Eve-Marie Halba

Confins, l'au-delà de la frontière

Finis et limes désignent la frontière en latin. Les deux mots sont au départ utilisés dans le domaine agricole. *Finis* est « une borne » (1), *limes* un « chemin bordant un domaine ». De la même manière, *confins*, issu de *confinium* dérivé de *finis*, est une « limite commune à des champs, à des territoires ou pluriel, *finis* signifie « les frontières d'un pays » ou « le pays limité par les frontières ». Cette limite flottante est à la périphérie de l'empire romain sur lequel le soleil ne se couchait jamais. Dans la conception latine d'une expansion militaire continue, le *limes* se « matérialise » par des fronts fortifiés (2). Cette ligne devient plus floue dès qu'elle est considérée comme un espace de franchissement aux confins d'un pays. Les mots français *limite* et son dérivé *limitrophe* reprennent ce sens originel de « démarcation entre deux terrains ou des territoires contigus ». Au Moyen Age, le mot *finage* désigne la « limite, borne », mais n'a pas perduré. Le mot *fin* ne désigne plus la « frontière » mais l'« aboutissement » (3), comme son synonyme *terme*.

Frontière et confins tracent les contours flous des espaces limites. *Frontière* est un mot de création française. C'est, au XIIIème siècle, le « front d'une armée », la « ligne de bataille ». Par extension, le mot prend le sens de « défense, résistance » (4). L'acception moderne de « limite entre deux Etats » l'emportera sur les autres au XIVème siècle. *Frontière* évoque implicitement l'idée d'affrontement, celle des hommes en armes défendant les contours du pays, qu'une guerre peut toujours modifier. Le mot *confins* n'existe qu'au pluriel. Il désigne les « parties d'un territoire situées à son extrémité, à sa frontière ». D'où l'acception de « bout, espace éloigné » puis de « point extrême ». Il signifie aussi le « passage intermédiaire entre deux situations ». Le *confinement* est utilisé dans le champ judiciaire pour signifier l'« enfermement » dès le XVIème siècle. Le XIXème siècle raffine la peine, c'est l'« isolement du captif ». *Confiner* exprime l'idée de « se limiter à un espace restreint », d'« être contigu » puis d'« être proche ».

No man's land, terres inconnues, les confins nourrissent l'imagination des aventuriers. Erik le Rouge découvrit le Groenland au Xe siècle après avoir été banni d'Islande. La « terre verte » (traduction du danois *Gróenland*) était censée attirer les pionniers norvégiens dans cette île inhospitalière (5). Le nom de la capitale Godthaab « bonne espérance » continue cette métaphore de la terre prodigue ... dans les rêves des colons. C'est le double visage des territoires extrêmes, fertiles en aventures et en imagination. Aujourd'hui, les pionniers modernes prennent le visage des volontaires. Ils sont sans cesse confrontés au même dilemme lorsqu'ils s'aventurent dans les confins. Doivent-ils renoncer ou s'engager quel qu'en soit le prix ? Quand ces confins tournent au confinement, l'aventure s'arrête.

La frontière évoque toujours l'idée d'un combat à mener. Rappelons le discours de John Fitzgerald Kennedy sur la *Nouvelle Frontière* (6)

Aujourd'hui certains disent que les combats de pionniers sont terminés, que tous les horizons sont atteints, que toutes les batailles sont gagnées, qu'il n'y a plus de « frontières » en Amérique. Moi je vous dis que la « Nouvelle Frontière » est là, que nous le voulions ou non. Au-delà de cette frontière sont les domaines inexplorés de la science et de l'espace, les problèmes non résolus de la paix et de la guerre, des poches d'ignorance et de préjugés non encore réduites, la contradiction entre la pauvreté et la surproduction

Les confins sont « l'au-delà de cette frontière », « ses domaines inexplorés ». Le mouvement du sans-frontiérisme (*Reporters sans Frontières, Médecins sans Frontières...*) entend dépasser ces limites et

révèle tous les jours que chaque front mérite un combat. Il revivifie alors l'étymologie de *volontaire*, ce jeune officier engagé sur les premières lignes de l'armée pour affermir son courage (7).

Notes

- (1) On sait que la borne latine était divinisée et prenait la forme du dieu Terme. Ovide lui faisait dire : « *Aux autres peuples a été donné un territoire limité/ La ville de Rome et le monde ont la même étendue* » (*Fastes*, II, 688).
- (2) De manière très emblématique, les « portes des provinces » étaient les lieux où étaient construits les *clausurae*, ces forts qui contrôlaient les lieux de passage.
- (3) Rappelons que le Finistère est le pays où « se termine la terre ». L'idée de « délimitation entre deux espaces voisins » se retrouve dans *horizon*, du grec *horos* « ce qui délimite le champ de vision ».
- (4) La locution prépositive *en frontière de* signifie « en face de » et « de manière à pouvoir résister aux attaques de quelqu'un ». Cette acception daterait du XVe siècle, il faut y attacher le verbe *affronter*, au sens initial de « mettre front à front deux armées ». Pour en savoir plus sur la frontière, voir notre article « Vocabulaire de la frontière », paru dans *Tropisme des frontières. Approche pluridisciplinaire*, L'Harmattan, 2006, p.19-30.
- (5) Un désert de glace couvre près de 95 % de sa surface. La toundra peut seule résister aux rudesses du climat. Les mousses, herbes et bouleaux rampants résistent aux vents asséchants dans un sol gelé en profondeur.
- (6) John Fitzgerald Kennedy, *Discours d'acceptation de l'investiture à la Convention du Parti Démocrate*, 15 juillet 1960
- (7) Voir *Bénévolat et Volontariat en France et dans le monde*, B. Halba, Paris, les Etudes de la Documentation française, p.13-14

numéro 20 - septembre 2010- rive parnassienne

Amadeo Tsugouharu

Flous artistiques

Le flou est un terme de peinture. Au XVIIIème siècle, le « flou » était une manière de qualifier « la tendresse et la douceur d'un ouvrage » (1). On *peignait flou* si l'on usait de son pinceau avec délicatesse et légèreté. C'est au XXème siècle que le flou va devenir « artistique » grâce à la photographie. Les longues séances de pose peuvent faire bouger le sujet (*flou cinétique* ou *flou de mouvement*) ou le mouvement de l'objectif (*flou de bougé*). Ce qui est d'abord considéré comme un inconvénient devient l'art de suggérer le mouvement dans la composition photographique. Le *flou artistique* joue sur la mobilité du sujet ou de l'arrière plan. Dans le premier cas, le « flou de mouvement » exprime la vitesse : ce sont les pales d'un hélicoptère ou les ailes d'un papillon qui sont ainsi immortalisés. Dans le second cas, le flou de l'arrière-plan ou *bokeh* détache le sujet de son environnement : c'est le cycliste en plein effort ou la lionne s'apprêtant à capturer sa proie.

Deux grands maîtres de la photographie vont magnifier le flou pour créer un univers aussitôt identifiable, David Hamilton et Sarah Moon. Leur parcours présente quelques points communs. Tout d'abord, l'Angleterre et le mouvement pictorialiste (2). L'anglais David Hamilton s'installe en France en 1953, il a vingt ans. Née en 1941, la française Sarah Moon quitte la France pour l'Angleterre car elle est d'origine juive. Tous deux vont travailler pour des journaux de mode et s'illustrer dans des campagnes publicitaires (Nina Ricci, Cacharel). Chacun utilise le flou pour déréaliser la réalité. Pour Hamilton, le flou sert à composer une ambiance intimiste, créer une atmosphère d'émotion, il suggère le trouble, le désir amoureux. Pour Sarah Moon, le flou est une mise en abîme de la photo considérée hors des contingences du réel : la détérioration de l'image (3) permet d'évoquer l'avancée du temps inexorable, la fragilité du souvenir ou encore de reconstituer les univers oniriques et impalpables des contes de fées.

Le « flou » et le « flottant » sont les ferments de l'art japonais. Le « flou » ou *bokeh*, dans la gravure sur bois, est un procédé de gradation des couleurs qui découpe subtilement les contours et les confins du paysage. A l'origine, les estampes japonaises tirent leur inspiration d'un très ancien concept bouddhiste, l'*ukiyo-e* ou « monde flottant ». Pour les vieux sages, la seule certitude est l'impermanence des choses, le flottement et l'éphémère des êtres. Les artistes du XVIIème siècle réinterprètent l'*ukiyo-e* pour peindre l'essor d'une société urbaine des divertissements, « monde flottant » des courtisanes et des acteurs (4). Au XIXème siècle, les estampes japonaises développeront un autre « flottement », l'expression de l'intime, que magnifieront les paysages oniriques et fantastiques des maîtres de l'*ukiyo-e*.

Les confins exotiques sont sources continues d'inspiration pour les Occidentaux. Le *bokeh* a été repris, dans le langage des photographes, pour définir le « flou » d'arrière-plan qui fond le décor sous l'effet de la vitesse du sujet. L'art subtil et délicat des maîtres nippons a fasciné les plus grands peintres du XIXe siècle (5). Claude Monet avait une collection de deux cent cinquante estampes japonaises. Vincent Van Gogh en possédait quatre cents. Quant à Toulouse-Lautrec, il choisit une signature reprenant les sceaux de censure figurant sur les estampes japonaises. Dans l'art extrême-oriental, le « flou » exprime la délicatesse des peintres et l'art de maîtriser les dégradés de couleur. Lumière, composition, sujet, couleurs, l'estampe naît de cette alchimie savante. Mais fond et forme se mêlent dans l'*ukiyo-e* : « monde flottant » de l'illusion, où l'incertitude des lendemains, les marges des villes, les paysages merveilleux renouvelleront siècle après siècle cet art ductile.

Notes

Associations de photographes

- Association of Photographers (AOP), association britannique fondée en 1968.
- *Professional Photographers of America (PPA)*, association américaine comptant 22000 membres dans tous les pays.

Associations sur l'estampe japonaise

- *Asia Society*, fondée par John Rockefeller en 1956 à New York.
- *Japanese Art Society of America (JASA)*, fondée in 1973 par des collectionneurs d'estampes japonaises.
- *College Women's Association of Japan (CWAJ)*, fondée en 1949 par des femmes pour favoriser les liens culturels avec le Japon.

- (1) Définition de Félibien en 1676. Cité par le TLF et le *Robert historique*.
- (2) Ce mouvement, né dans les années 1880, est une nouvelle tendance de la photographie quittant le domaine documentaire et se revendiquant comme « artistique ». La photo concurrence dès lors la peinture, d'où son nom de pictorialisme (picture signifie « tableau, peinture, » en anglais).
- (3) Sarah Moon utilise différents procédés pour dégrader l'image tout au long du développement : soit en tachant le négatif soit lors du tirage lui-même. Elle est secondée dans ces techniques par Patrick Toussaint.
- (4) A l'époque Heian (794-1185), l'ukiyô est chargé de pessimisme et de mélancolie « L'esprit du temps, clairement perceptible dans la littérature, goûte une forme de mélancolie élégante : entre nostalgie et tragédie, hommes et femmes répondent aux coups du sort en les traitant avec une gravité légère et résignée. Car tout n'est qu'illusion : les êtres passent, s'évanouissent et réapparaissent sans fin, pris dans la roue de la Loi. [...] C'est ce terme (ukiyô) chargé de pessimisme et de philosophie que les habitants d'Edo, les Edokko, bien connus pour leur humour décapant, reprennent au XVIIe siècle, en le détournant de son sens ». Danielle Elisseeff, « Le monde flottant de l'ukiyô-e, la pérennité de l'éphémère », in *Le monde de Clio*, janvier 2005, www.clio.fr.
- (5) Ce courant fut appelé japonisme par le collectionneur et critique français, Philippe Burty, en 1860.

numéro 20 - septembre 2010 - rive Europa

Mona Lisa

Aux confins de l'Europe

Dans *Les lettres persanes* (1), Montesquieu finissait par cette interrogation « Comment peut-on être Persan ? ». La question se pose toujours si l'on en juge par la différence de traitement entre les nouveaux candidats à l'adhésion de l'Union européenne. Les confins de l'Europe ne sont pas perçus de la même manière.

Au Nord, l'Islande a déposé, en juillet 2009, sa candidature pour adhérer à l'Union. Littéralement « terre de glace », l'Islande est un État insulaire de l'océan Atlantique, situé entre le Groenland et l'Écosse, au nord-ouest des îles Féroé. Petit pays peu peuplé (2), il était au deuxième rang des pays les plus développés au monde en 2006 (3) après la Norvège. La crise économique et financière de 2007-2008 a ruiné l'Islande et l'a menacée de banqueroute. Si le gouvernement islandais souhaite entrer dans l'Union, l'adhésion ne suscite pas le même enthousiasme auprès de sa population. En revanche, elle ne pose aucun problème aux autres pays de l'Union.

Au Sud, la Turquie a déposé sa candidature à l'Union européenne en 1987. Six fois plus grande que l'Islande (4), elle est surtout forte d'une population nombreuse (5) à majorité musulmane (6). La Turquie a des frontières communes avec la Grèce, la Bulgarie, la Géorgie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, l'Iran, l'Irak et la Syrie. Elle est classée au 79^{ème} rang mondial selon l'indice de développement humain. Le gouvernement et la population turque sont très favorables à leur entrée de leur pays dans l'Union européenne. En revanche, son adhésion suscite de nombreuses réserves de la part de nombreux pays européens au premier rang desquels l'Allemagne et la France.

La Turquie est le seul État musulman laïque. La laïcité a été imposée par Atatürk comme principe fondateur intangible de la République de Turquie. Cette laïcité n'est pas, comme en France, une séparation entre les Églises et l'État. L'État turc organise et contrôle la communauté des croyants : les 72.000 imams en Turquie sont des fonctionnaires, payés et formés par l'État et dont les prêches hebdomadaires sont écrits par les fonctionnaires du ministère des Affaires religieuses. La laïcité turque signifie la relégation de la religion dans la sphère privée et son absence complète dans la vie publique (7).

En France, la laïcité est aussi un principe républicain fondateur. La loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905 est une des grandes lois de libertés publiques, comme la loi de 1901 qui a fondé le contrat d'association. Elle a permis l'émergence et le développement d'un monde associatif riche et varié, fort de 14 millions de bénévoles et d'1 million d'associations.

A l'occasion de l'Année européenne du bénévolat de 2011, une étude a été menée par le cabinet GHK (8), auprès des 27 pays de l'Union européenne, pour mesurer l'importance du bénévolat. On apprend qu'un Européen sur cinq est bénévole (entre 100 et 150 millions en 2010) et que les traditions et les héritages culturels ont une incidence sur l'engagement avec des niveaux d'engagement variés (9). Mais l'approche quantitative proposée est insuffisante pour comprendre les enjeux du bénévolat pour la société européenne.

Un engagement bénévole permet de promouvoir la citoyenneté. Des Européens engagés sont plus concernés par les enjeux sociaux, la lutte contre l'exclusion et toutes les formes de discriminations (genre, âge, origines sociales et culturelles), pour l'égalité des chances. Les bénévoles participent plus volontiers aux scrutins politiques, qu'ils soient locaux, nationaux ou européens, en apportant un vote éclairé aux choix qui leur sont proposés. Le sociologue américain Robert Putnam a souligné le lien qui existe entre un engagement associatif et le taux de participation aux élections (10). Un individualisme

forcené détourne souvent de son devoir civique. Plus le taux d'absentéisme électoral est grand, plus la démocratie est affaiblie.

Sous cet angle, l'Année européenne du bénévolat/volontariat peut être l'occasion de nous interroger sur la singularité du modèle européen. Qu'y a-t-il de commun entre un bénévole français, anglais, polonais ou espagnol ? Qu'a apporté l'action des associations à la construction de l'Europe ? L'adhésion à l'Union européenne pourrait aussi prendre en compte cette dimension importante de la citoyenneté européenne : être libre de s'engager, de manière désintéressée, dans une structure associative de son choix, pour l'intérêt général...

La question n'est plus « comment peut-on être turc ? » mais « comment devient-on un citoyen Européen » ?

Notes

- (1) Montesquieu (Charles-Louis de Secondat, baron de), *Lettres persanes*, Amsterdam, 1721- le texte est accessible sur Gallica, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France (Bnf), <http://visualiseur.bnf.fr/Visualiseur?Destination=Gallica&O=NUMM-101473>
- (2) D'une superficie de 103 000 km² et d'une population de 320 000 habitants
- (3) selon l'indice de développement humain –IDH
- (4) avec 779 452 km²
- (5) de 72,5 millions d'habitants
- (6) 98 % de la population est sunnite
- (7) rapport du Sénat n° 279 du 29 avril 2004, rapporteurs : Robert Del Picchia et Hubert Haenel, sénateurs.
- (8) *Volunteering in the European Union*, Educational, Audiovisual & Culture Executive Agency (EAC-EA), Directorate General Education and Culture (DG EAC), Final Report submitted by GHK, February 2010, Bruxelles, (www.ghkint.com)
- (9) l'étude montre que le nombre de bénévoles est élevé en Autriche, aux Pays-Bas, en Suède et au Royaume-Uni où 40% des adultes sont impliqués dans des activités bénévoles. Il est bas en Bulgarie, Grèce, Italie et Lituanie où moins de 10% de la population adulte est bénévole (la Grèce et l'Italie ont une conception stricte de la mesure du bénévolat). La France est dans une situation moyenne avec l'Estonie ou la Lettonie avec entre 20 et 29% des adultes qui sont bénévoles.
- (10) Putnam (Robert), "Bowling alone : America's declining social capital", in *Journal of Democracy*, 1995

numéro 20 - septembre 2010- rive slovène

Tina Glavic, Université de Ljubljana (Slovénie)



Essor d'un bénévolat aux portes de l'Europe

Le bénévolat n'est pas un phénomène récent en Slovénie. Au 19^{ème} siècle, on note les premières initiatives bénévoles dans le champ de la culture, de l'éducation et de l'économie. C'est au sein de l'église que se développent les œuvres de charité et d'aide humanitaire.

Pendant l'ère socialiste de la République de Yougoslavie, il était assez courant d'être bénévole pour des actions humanitaires – par exemple les brigades de pompiers de la Croix Rouge – ou pour des organisations locales touristiques, culturelles ou sportives. Après la Seconde Guerre mondiale, les jeunes se sont engagés massivement dans les travaux de reconstruction encadrés par l'Etat.

Après la chute du bloc socialiste et le processus de transition démocratique et économique, le bénévolat et le secteur non gouvernemental ont commencé à prendre de l'importance. Peu de temps après l'indépendance en 1991, la philanthropie slovène s'est organisée pour promouvoir différentes formes d'activités humanitaires et développer le bénévolat et le travail solidaire dans le champ social.

Le bénévolat slovène manque de législation pour donner un cadre et des bases communes à la diversité de ces activités. Une loi sur le travail bénévole est attendue avant la fin 2010. Elle devrait aider à résoudre les questions sur la qualification ou la formation des bénévoles, ou la reconnaissance de leur engagement. Elle répondra aux problèmes d'assurance de leurs activités, s'attachera au financement durable de leurs organisations. Enfin, une mesure régulière du bénévolat devrait être mise en place pour fournir des données et des statistiques.

Il y a peu de reconnaissance officielle du bénévolat. On peut citer l'action des associations nationales de jeunesse reconnues par l'Etat. Les jeunes ont pu valider les aptitudes et les compétences acquises en Slovénie et à l'étranger. Ce cas est encore trop rare, le but du projet Nefik est de généraliser un système de validation des connaissances et de l'expérience. A cet effet, un guide de l'apprentissage a été proposé pour collecter ces informations.

Les missions bénévoles sont offertes par les associations nationales et internationales qui ont généralement des antennes slovènes. Elles se sont développées dans des domaines variés (sport, éducation, santé, culture, tourisme). La protection de l'environnement a aussi ses adeptes. « Nettoyons la Slovénie en un jour ! » a été l'événement récent le plus important. L'association *Ecologistes sans frontières* a mobilisé 273 000 bénévoles (soit 13% de la population slovène). Non contente de débarrasser le pays de 11 000 tonnes déchets, elle a pu élaborer une carte numérique des sites pollués illégalement. D'une action locale, très concrète, est née une politique à long terme de protection de l'environnement. L'association a su fédérer le soutien des communes, des institutions publiques et des entreprises. Chacun a contribué à changer la société.

Le bénévolat peut aussi s'intéresser à des minorités stigmatisées comme les demandeurs d'asile, les travailleurs étrangers, les Roms. Face aux conflits qui ont déchiré l'ex-Yougoslavie, beaucoup d'associations slovènes se sont occupées de réfugiés croates, bosniaques, kosovars. Ces associations proposaient aux migrants un logement décent, un soutien financier, une aide juridique, une assurance

santé. Puis, on leur offrait des cours de langues, une sensibilisation aux atteintes aux droits de l'homme. Les bénévoles jouent un rôle de conseillers et d'éducateurs.

Le bénévolat en Slovénie est un puissant facteur de cohésion sociale. A côté des formes traditionnelles d'engagement, on doit noter l'importance d'espaces culturels alternatifs et de réseaux non formels tous animés par des bénévoles. Cette particularité slovène révèle une créativité culturelle et un militantisme sociopolitique forts. Quel meilleur moyen de lutter pour l'égalité des chances de chacun.